

**CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS**

**Les approches
du local**

Objets, méthodes et
itinéraires de recherche

Michel Arliaud

Annie Lamanthe

Centre associé au CEREQ

(LEST - Université d'Aix-Marseille II)

Claudine Romani

CEREQ

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Numéro 76

Juin 1992

LES APPROCHES DU LOCAL



Objets, méthodes et itinéraires de recherche

*Journée d'étude organisée par le Laboratoire d'Économie
et de Sociologie du Travail, Aix-en-Provence
le 14 juin 1991.*

Coordination de : *Michel Arlaud (LEST-CNRS)
Annie Lamanthe (LEST-CNRS)
Claudine Romani (CEREQ)*

Avec la collaboration de : *F. Beaumert, M. Bel, P. Béret, B. Fourcade, E. Fries-Guggenheim,
J. Garnier, A. Giffard, S. Haas, V. Henguelle, Z. Khelifaoui, A. Larceneux, G. Margtrier,
N. May, M. Ourtau, J.J. Paul, B. Pecqueur, P. Politanski, M. Quéré, J.J. Silvestre.*

C E R E Q

Document de travail n°76

Juin 1992

SOMMAIRE

Avant propos	5
Liste des participants	7
CHAPITRE I : Le local comme construit économique et social	9
■ Le local et les formes territorialisées : quelles nécessités pour les théories économiques ?	11
<i>par Jean-Jacques SILVESTRE (LEST, Aix-en-Provence)</i>	
■ Diversité et unité du concept de local : vers une approche sociologique de l'espace.	19
<i>par Nicole MAY (Plan Urbain Paris)</i>	
CHAPITRE II : La relation formation emploi au niveau local	31
■ Formation et systèmes localisés d'emploi	33
<i>par Pierre BERET (LEST, Aix-en-Provence)</i>	
■ L'analyse des disparités locales de chômage : objets et enjeux.	43
<i>par François BEAUMERT (LES, Paris)</i>	
■ Dynamique d'acteurs et stratégie de formation et de coopération technique : enjeu pour le développement local et l'aménagement du territoire.	65
<i>par Maïten BEL, Bernard PECQUEUR (IREPD, Grenoble)</i>	
■ Les politiques régionales de formation professionnelle, esquisse d'analyse.	73
<i>par André GIFFARD, Jean-Jacques PAUL, (IREDU, Dijon)</i>	
■ Localité et méthode d'approche de l'emploi et de la formation.	93
<i>par Zetneddine KHELFAOUI (CRPEE, Montpellier)</i>	

CHAPITRE III : Systèmes d'entreprise et marchés locaux du travail	115
■ Espaces productifs et formes localisées du travail.	117
<i>par Michel QUERE (LATAPSES, Sophia-Antipolis)</i>	
■ L'analyse sociétale pour une approche du local.	125
<i>par Jacques GARNIER, Sandrine HAAS, Annie LAMANTHE</i> <i>(LEST, Aix-en-Provence)</i>	
■ Réseaux informels, pratiques de recrutement et systèmes locaux d'emploi.	141
<i>par Valérie HENGUELLE (LAST, Villeneuve D'Ascq)</i>	
■ Logiques des milieux territoriaux endogènes.	157
<i>par André LARCENEUX (IRADES, Besançon)</i>	
■ Le modèle du localisme à l'épreuve de la comparaison : le cas du district métropolitain de Barcelone.	179
<i>par Claudine ROMANI (CEREG, Paris)</i>	
CHAPITRE IV : Synthèse des débats	195

AVANT PROPOS

Dans leur programme d'activité pour l'année 1991, le CEREQ et son réseau de centres associés régionaux et interrégionaux avaient souligné l'importance d'approfondir la réflexion sur la question du "local".

Le LEST, en liaison avec le Département Entreprise et Formation du CEREQ a donc organisé une journée d'étude ouverte aux équipes associées au CEREQ.

Son objectif consistait à confronter les expériences et à dégager les questions et les objets qui sous-tendent l'intérêt porté au thème du local.

Dix centres associés ont répondu favorablement à l'appel à la contribution. Trois niveaux avaient été retenus :

- les usages scientifiques de la notion de local.

Ce vocable est en effet aujourd'hui une catégorie de la pratique scientifique répondant, tant bien que mal, à une nécessité imposée par des transformations historiques. A ce titre, il figure au registre des termes -tels que "flexibilité" ou "précarité" par exemple- qui se sont affirmés dans une conjoncture caractérisée à la fois par des problèmes nouveaux et par l'inadéquation des outils d'analyse et d'observation. C'est dire que la diffusion de ce vocable appelle au moins à lui porter l'attention que l'on accorde généralement aux symptômes.

Il est toutefois très probable que le caractère suggestif du terme "local" tient autant à sa polysémie qu'à sa capacité à cerner clairement l'objet véritable auquel il renvoie. Fortement marqué par la signification que, traditionnellement, la géographie lui assigne, on peut se demander ce qui reste, dans les nouvelles formes de problématisation, de référence explicite à l'influence qu'exercerait l'espace physique sur les phénomènes sociaux ou économiques. Le local paraît aujourd'hui "fonctionner" dans d'autres représentations et dans d'autres problématiques. C'est cela même qu'il paraît pertinent d'établir et de comprendre.

Bien sûr, l'engagement de cette réflexion ne gagnerait rien à éviter un minimum de travail de définition. Mais il risquerait tout autant de se perdre à vouloir à tout prix homogénéiser une notion qui n'a peut-être que sa commune référence à une réalité empirique, la localité, pour fonder cette ambition.

Autant, dès lors, postuler que l'entendement de la notion ne saurait être véritablement opéré que dans la reconstitution du rapport qu'elle entretient avec une problématique qui s'approprie, à sa manière, tel ou tel aspect de la réalité empirique. Il y a, autrement dit, intérêt à tenter de discerner et de typer les différentes constructions d'objet que nous opérons. La communication et l'échange ne sauraient souffrir davantage de l'établissement de différences probables entre objets et démarches que de pratiquer un oecuménisme mou à la faveur d'un concept flou.

- la relation formation-emploi au niveau local et plus concrètement :

- . les dispositifs publics de formation et d'emploi et les pratiques des acteurs au plan local ;
- . les stratégies et les pratiques d'entreprises en matière de formation et système d'emploi.

- l'analyse des systèmes d'entreprise et des marchés locaux du travail et :

- . les réseaux et stratégies de recrutements et d'embauche ;
- . le local comme espace de mobilité ;
- . le développement local en liaison avec l'espace du travail.

Les débats se sont déroulés, après que sur chaque registre, les rapporteurs Jean-Jacques SILVESTRE et Nicole MAY pour le premier, Pierre BERET pour le second et Michel QUERE pour le dernier aient mis en évidence les grandes lignes d'une réflexion tout à la fois synthétique et personnelle.

LISTE DES PARTICIPANTS

BETA

(Bureau d'Economie Théorique et Appliquée)

STRASBOURG

Eric FRIES GUGGENHEIM

Pascal POLITANSKI

CEJEE

(Centre d'Etudes Juridiques et Economiques de l'Emploi)

TOULOUSE

Bernard FOURCADE

Maurice OURTAU

CEREQ

PARIS

Marie-Christine COMBES (rédactrice en chef de la revue Formation-Emploi)

Claudine ROMANI

CRESEP

(Centre de Recherche sur l'Emploi et la Production)

ORLEANS

Sébastien RINGUEDE

CRPEE

(Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques)

MONTPELLIER

Zeineddine KHELFAOUI

Michel LAGET

IRADES

(Institut de Recherches et d'Analyse des Dynamiques Economiques et Spatiales)

BESANCON

Patrice CARO

André LARCENEUX

Guillaume SORDOILLET

IREDU

(Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education)

DIJON

André GIFFARD

Jean-Jacques PAUL

IREP Développement

(Institut de Recherche Economique et de Planification)

GRENOBLE

Maïten BEL

Gilles MARGIRIER

LAST

(Laboratoire d'Analyses des Systèmes de Travail)

VILLENEUVE D'ASCQ

Valérie HENGUELLE

LES

(Laboratoire d'Economie Sociale)

PARIS

François BEAUMET

Michel VERNIERES

LEST

(Laboratoire d'Economie et de Sociologie du travail)

AIX-EN-PROVENCE

Michel ARLAUD

Pierre BERET

Jacques GARNIER

Sandrine HAAS

Annie LAMANTHE

Jean-Jacques SILVESTRE

Discutants extérieurs aux centres associés au CEREQ :

Michel QUERE (LATAPSES - Laboratoire "Transformations de l'Appareil Productif et Structuration de l'espace Social") Sophia-Antipolis

Nicole MAY (Chargée de mission au Plan Urbain, Paris)

CHAPITRE I

LE LOCAL COMME CONSTRUIT ECONOMIQUE ET SOCIAL

LE LOCAL ET LES FORMES TERRITORIALISEES : Quelles nécessités pour les théories économiques ?

Jean-Jacques SILVESTRE
 Directeur de recherche au LEST-CNRS

I - L'EMERGENCE DU LOCAL DANS LES THEORIES ECONOMIQUES

En tant qu'économiste social, le premier point que j'évoquerai est lié à la façon dont le local peut émerger dans les grandes théories économiques, notamment au travers des grands outils intellectuels dont se servent les économistes qui sont, en général, l'entreprise et le ménage. Une première question à poser, et sur laquelle je reviendrai, est la suivante : dans quelle mesure les théories de l'entreprise et les théories du ménage, qui sont à la fois des producteurs et des consommateurs, ont-elles besoin du local ? Je rappellerai simplement qu'à mon avis, il y a actuellement deux approches de ces entités.

- La première approche est ce que l'on appelle couramment les théories de la valeur, qu'elles soient de filiation néo-classique ou marxiste. Dans ces théories tout se déroule en quelque sorte dans un espace abstrait, celui du marché, qui est déconnecté des acteurs principaux que sont l'entrepreneur et le consommateur ; le local avec son épaisseur n'y a pas de place. En effet ces théories sont avant tout centrées sur la production de la marchandise et de sa circulation.

- Le second type d'approches plus sophistiquées, établit un lien de concurrence, et/ou de complémentarité entre la marchandise et l'institution. On pourrait penser que l'institution nous rapproche un peu plus des phénomènes locaux et des phénomènes d'organisation. Mais il semble, qu'aussi bien dans les courants les plus récents de la théorie néo-classique, que de la théorie de la régulation ou de la théorie des règles, deux critères d'optimalité et d'accumulation prédominent et font que tout ce qui est institution, tout ce qui est institué, tout ce qui est construit n'a pas véritablement sa place. Autrement dit, les formes institutionnelles que l'on pourrait rapprocher du local n'ont pas véritablement leur place et sont

secondes. Dans la théorie néo-classique, les formes institutionnelles sont des arrangements autour de quelque chose qui relève de l'optimalité. Dans la théorie de l'accumulation, elles sont ce qui permet la régulation. Nous sommes toujours ici dans le domaine des marchandises. Finalement, les acteurs, c'est-à-dire tout ce qui fait lien et histoire, sont absents de ces approches. Dans celles-ci, il existe une sorte de fermeture des logiques autour de la richesse et de sa production. La question serait alors de savoir si, dans l'analyse de la production ou des arrangements autour de la richesse, le local, ou plutôt la logique de territoire a une importance. Autrement dit, il s'agirait de savoir si ces approches de l'entreprise et des ménages, qui sont les deux entités essentielles de la théorie économique, ont besoin d'une logique de territoire. A-t-on besoin pour comprendre ces entités principales de les situer, de les produire et de comprendre leur intelligence à partir d'une approche de l'environnement ?

Je souhaiterais donc insister sur un point qui n'est pas réellement présent dans les papiers : celui de la relation entre les logiques de territoire, les logiques d'entreprise et les logiques de ce que l'on appelle les ménages. Plus précisément, est-ce que ces deux dernières catégories, logique de ménage et logique d'entreprise, nécessitent une compréhension de leur environnement pour saisir leur intelligence de fonctionnement ? En d'autres termes, est-ce que l'environnement produit ces entités en question ? Deux interrogations, déjà précédemment énoncées, peuvent être reprises.

La première, qui ne me paraît pas véritablement posée dans les papiers que j'ai eu à lire, est de savoir dans quelle mesure la théorie économique, telle qu'elle s'est développée actuellement, a besoin d'une analyse de la logique de territoire pour comprendre comment se produit, se distribue et se répartit, finalement, comment se construit ce que l'on pourrait appeler une intelligence de la richesse. Est-ce que cette intelligence de la richesse a besoin d'une logique de territoire ?

La seconde interrogation, qui rejoint la précédente, est de savoir dans quelle mesure la régulation des réalités de la richesse a besoin de construire une entité géographique. Je renvoie ici aux théories de l'entreprise sur lesquelles j'ai beaucoup plus travaillé que les théories du local. On a vu que l'analyse du marché suscitait une analyse de la réalité d'entreprise à partir des notions de coûts de transaction. Dans ce cadre, l'entreprise était un lieu

d'économie s'inscrivant dans la logique de la richesse. Or, est-ce que la logique de territoire a besoin, pour les économistes, d'être produite pour comprendre un certain nombre de choses ?

II - LE LOCAL COMME CONSTRUIT EMPIRIQUE

Un autre point que j'aborderai est le problème de la répartition géographique comme donnée empirique. Plutôt que de se demander dans quelle mesure la théorie a besoin d'une logique de territoire, de la même façon que la démarche de M. PIORE a été de se demander dans quelle mesure la théorie économique avait besoin d'une analyse du marché du travail fondée sur des phénomènes concrets du travail, il me semble que la plupart des papiers abordent le local et progressent vers la logique de territoire à partir d'une démarche empirique. Par cette démarche, on essaierait de constater et de vérifier si, en définitive, le local ou la logique de territoire produit quelque chose et a un effet heuristique.

L'un des premiers points centraux, déjà souligné par M. ARLIAUD, est celui de la définition du local qui est discuté dans de nombreux papiers. Personnellement, j'ai apprécié une expression qui est dans l'un des papiers : "le local est un produit anticipé de l'étude que l'on mène". Il y aurait en quelque sorte une construction progressive et itérative, par essais et erreurs, de ce qu'est le local. En cela, je crois qu'il serait intéressant d'avoir une discussion autour de la notion de zonage mise en évidence dans la contribution du CEREQ et qui apparaît être un exemple de produit anticipé de l'étude qui est menée. Il semble toutefois que le problème du zonage, indépendamment de cet aspect cumulatif, soit un faux problème, car, si la logique de territoire produit des systèmes ouverts, chaque analyse d'un niveau renvoie à un niveau supérieur et à un niveau inférieur. On retrouve là, à nouveau, une logique liée à l'entreprise. Par analogie, on peut prendre le cas de la problématique de la qualification. Dans ce domaine, on s'est bien gardé d'essayer de définir la qualification et ses limites. La logique de la qualification est une articulation entre l'atelier, l'équipe de travail et l'espace industriel.

Dans l'analyse du local, il semble que, dans le meilleur des cas, chaque analyse des données renvoie à une autre. Si l'espace est un lieu heuristique pour approcher ce que j'appelais l'intelligence du fonctionnement de la richesse, chaque niveau renvoie à son environnement et à son contenant, donc aux autres niveaux. Tout se passe comme s'il y avait un emboîtement

dans les logiques de local. Il paraît plus important de comprendre les interdépendances de cet emboîtement que de définir des zones et des zonages ou d'apporter des définitions de ce que peut être le local.

Outre ce problème de définition, la plupart des contributions n'envisagent que très partiellement la question des dimensions constitutives de ces interdépendances afin de comprendre les logiques de territoire. Il me semble que ces logiques, et cela pourrait être spécifié dans la discussion, ne renvoient pas forcément à un rapport salarial dont les composantes ont été avancées à la fois dans les recherches sur l'entreprise par les théories néo-classiques avec les notions d'opportunisme, de confiance, d'extraction de la productivité et dans les approches régulationnistes ou sociétales dont il est question dans le papier du LEST. L'espace, c'est aussi la vie, la communication et les relations horizontales comme cela est dit dans beaucoup de papiers. Je crois que la première question sur laquelle on pourrait déboucher à partir de ce que je viens d'exposer serait de savoir comment chaque zonage, pris comme point de départ, informe et questionne les autres ? Une autre question serait celle de cerner quelles sont les dimensions constitutives qui peuvent apparaître suffisantes pour saisir la réalité spatiale au sens de proximité géographique. Je prends l'exemple de l'approche sociétale que nous avons développé au LEST. Il y avait le rapport éducatif, le rapport organisationnel et le rapport industriel qui représentaient une approche nécessaire à la compréhension de l'entreprise. Je crois qu'il faudrait s'interroger sur l'existence de minima des dimensions constitutives du local. Dans plusieurs communications, les auteurs parlent d'interdépendances, d'interactions et de complexité. Mais, je crois qu'il faudrait simplifier la complexité pour peut-être arriver à discerner les dimensions fortes du local à travers ce qu'il a de spécifique par rapport à d'autres niveaux ou à d'autres catégories de l'analyse économique. Dans le cas du local, l'approche comparative va sans doute devoir être privilégiée dans sa dimension heuristique et dans un cheminement, qui comme dans la théorie de l'entreprise, aura comme point de départ le concret ou les catégories concrètes sur lesquelles, peut-être, on a pas tellement à réfléchir. Mais, encore faudrait-il être en mesure d'explicitier clairement les dimensions factuelles du problème posé. Quelles sont les différences surprenantes à partir desquelles un certain niveau d'approche du local pose problème ? Cette explicitation peut mettre sur la voie d'un ensemble d'indicateurs empiriques dont on peut inférer ou construire la cohérence en relation avec les problèmes posés. Dans l'analyse de la logique de territoire,

il s'agit de savoir quels sont les problèmes spécifiques qui sont posés et quels sont les indicateurs particuliers qui sont mobilisés. Lorsqu'il y a nécessité de rendre compte des réalités différentielles que nous venons d'envisager, quelle doit être la nature des indicateurs à sélectionner dans une approche spécialement liée à la dimension géographique.? On pense, bien sûr, à un indicateur qui ne serait pas pris en considération, par exemple par la théorie de l'entreprise, et, qui est évoqué dans certains papiers : celui de la densité (densité de population, densité d'entreprises, etc...). Mais, il existe peut-être d'autres indicateurs qui sont importants pour approcher spécifiquement la dimension territoriale.

Autre interrogation : dans quelle mesure peut-on rapprocher ces indicateurs, comme par exemple la nature de la mobilité ou l'importance des services évoquée dans un certain nombre de papiers, des phénomènes observés ? Et, dans quelle mesure la mobilisation de ces indicateurs produit et amorce une théorisation originale ?

III - LES LOGIQUES DE TERRITOIRE : VERS UNE DIFFERENCIATION DES APPROCHES

A partir de ces quelques remarques introductives, il me semble que dans les papiers que j'ai eu à lire, trois approches imbriquées traitent de la logique du territoire et de celle d'espace.

La première approche est celle de l'espace comme lieu de gestion étudié à partir des instances qui mettent en oeuvre des règles, que ce soient des règles budgétaires ou des règles de fonctionnement des marchés internes constitutives de la réalité locale. C'est le cas par exemple du texte du LAST qui parle de la domination sur une zone d'une grande entreprise. Mais, ces textes ne se réfèrent pas uniquement à cet aspect sur lequel ils mettent fortement l'accent. La question que l'on pourrait poser est de savoir dans quelle mesure ces règles, qui sont construites, ont un rapport étroit avec la construction des acteurs eux-mêmes, qu'il s'agisse de ceux de la société civile locale, de l'encadrement des entreprises ou de la main d'oeuvre qualifiée ? Quel rapport y-a-t-il entre les formes de décision économique au niveau local et la nature de la société dans laquelle elles se prennent ? Dans un certain nombre de papiers, le local est par ailleurs caractérisé comme une société : or, quel rapport existe-t-il finalement entre les décisions et la forme de cette société ?

La seconde logique est celle de l'espace ou du territoire comme lieu de fonctionnement. Elle permettrait notamment de répondre à certaines questions pour lesquelles les réponses au niveau national sont insuffisantes. C'est le cas de la production du chômage ou de la relation formation-emploi. Dans quelle mesure y-a-t-il des problèmes qui ne peuvent être intelligibles que dans une logique territoriale et qui ne peuvent pas véritablement l'être, ou peut-être de façon nouvelle, à partir d'une approche nationale ?

La troisième approche est celle de l'espace comme lieu de fermeture ou d'ouverture, comme lieu d'intégration ou d'exclusion. Cela rejoint la question, insuffisamment traitée peut-être, de l'espace comme lieu où s'inscrivent certains mécanismes de production, de consensus ou d'accord. Les phénomènes locaux peuvent jouer là un rôle spécifique et différent du niveau national. Les formes singulières peuvent être différemment productrices de conflits ou de régulations harmonieuses que les formes générales ou les formes nationales. C'est par exemple le cas, mais l'on pourrait en prendre d'autres, du district métropolitain de Barcelone (CEREQ) où apparemment il y a là une régulation harmonieuse et un certain type de consensus. C'est peut-être aussi le cas des districts industriels italiens où l'on voit apparaître des formes de consensus, alors que le niveau national est souvent un lieu de conflits et d'affrontements. Toutefois, dans l'ensemble des textes rien n'est dit sur la façon dont se construit, se développe et se manifeste le rapport entre les acteurs : quels intérêts spécifiques y sont en jeu et quelles structures différentes de ce que l'on peut observer au niveau national s'y développent. Cela rejoint une autre question concernant le processus de diffusion des arrangements locaux à l'ensemble d'un pays. On sait peu de choses notamment sur les mécanismes de cette diffusion en ce qui concerne les entreprises et les ménages. On sait peu de choses sur la façon dont les innovations organisationnelles au niveau de l'entreprise se diffusent à l'intérieur d'une société. Il me semble enfin, qu'on connaît assez mal la façon dont les arrangements locaux se diffusent à l'intérieur d'une société. Par exemple en Italie, on voit apparaître des arrangements locaux spécifiques et l'on a peu réfléchi sur leur diffusion. Une même réflexion pourrait être entreprise au niveau d'un ensemble européen qui serait constitué par des formes d'arrangements particuliers et locaux et qui auraient un effet de dynamisation de ce même ensemble. Le cas des Etats-Unis pourrait être un autre exemple à citer. On s'aperçoit, lorsqu'on lit des textes sur le cas américain, que les expérimentations sociales, les nouvelles formes d'intelligence de la production qui ont pris

naissance et se sont développées dans le Sud des Etats-Unis sont entrain de se diffuser au Nord du pays. Il faut ajouter, cela est aussi une dimension du local, que les entreprises du Sud, contrairement à celles du Nord, étaient non syndiquées. Peut-on inférer cela, ou quelque chose qui se rapprocherait de cela, au niveau d'un pays comme la France ?

IV - LA GENEALOGIE DU LOCAL : PRODUCTION ET DYNAMIQUE DES FORMES TERRITORIALISEES.

Je terminerai sur deux dernières dimensions, qui ne sont pas les moindres, et qui concernent les aspects fondamentaux de la production du local et de sa dynamique. La production du local peut évidemment être abordée à travers son histoire, quoique les textes présentés fassent peu allusion à cet aspect, sauf, peut-être, dans le texte sur le district métropolitain espagnol. D'une façon générale la production du local est présentée comme un processus d'endogénéisation ouverte ou de combinaison entre les structures hiérarchiques et les relations horizontales. Dans la théorie économique qui est celle de la richesse, la production du local est vue principalement à travers ce que le local produit. Ce qui donne légitimité à son analyse spécifique. On peut se demander, et on rejoint là les questions de départ, si le local ne produit pas des formes spécifiques d'accumulation ? Est-ce que le local produit des formes spécifiques d'optimalité, d'arrangement optimal ? On a parlé dans une contribution de contrats implicites ; existe-t-il des contrats implicites locaux, existe-t-il des arrangements implicites locaux ? Et, pour revenir au début de notre exposé, il s'agirait, me semble-t-il, de se demander si justement le local produit ces formes d'optimisation ou ces formes d'accumulation, si le local produit aussi des formes de projets, des formes de trajectoires qui méritent d'être isolées. Si tel est le cas, il faudrait alors spécifier le local, la logique du territoire entre la démarche micro-économique et la démarche macro-économique qui dérivent des deux grands courants de la pensée économique. Dans ce cas, la dynamique du territoire serait alors partie prenante de celle de l'ensemble national qui serait inintelligible sans une approche à ce niveau. Une approche aussi bien micro-économique que macro-économique reste-t-elle intelligible sans une approche du territoire ? Il semble bien pour le moment que beaucoup de théories économiques se soient développées en considérant qu'il y avait une intelligibilité sans véritablement faire intervenir la logique de territoire.

Ce sur quoi je voudrais conclure est que tous ces problèmes sont à des degrés divers abordés dans l'ensemble des communications présentées. Il me semble que chacun devrait donc se sentir concerné par les questions que j'ai pu poser. Un problème n'est, toutefois, pas abordé dans les papiers qui ont été communiqués. Celui-ci renvoie à la généalogie du local dans les théories économiques depuis leurs origines. Cela rejoint sans doute pour partie les interrogations de la théorie du commerce international, par exemple, qui considère les avantages comparatifs ou la spécialisation et qui retient chaque pays comme manifestation d'un effet de localisation. On déboucherait dans ce cas sur quelque chose qui rejoint les produits du LEST dans le sens où nous ne sommes peut-être pas loin de la notion d'effet sociétal développée il y a quelque temps et toujours travaillée dans ce laboratoire.

<p style="text-align: center;">DIVERSITE ET UNITE DU CONCEPT DE LOCAL : VERS UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE L'ESPACE</p>

Nicole MAY
(Plan Urbain)

Pour construire mon intervention, je suis partie de ce qui me paraît être l'enjeu même de cette journée: une interrogation sur la signification de la montée du "local" comme objet en soi.

Certes, l'existence de travaux localisés est ancienne -et ceux-ci, quel qu'en soit l'objet (composition de la population, structure de l'emploi, recomposition sectorielle des activités...) ou l'échelle spatiale (région, agglomération, commune...), ont permis depuis longtemps de mettre en évidence des différenciations économiques et sociales au sein du territoire national. Mais l'émergence du "local" à laquelle on assiste depuis quelques années traduit un déplacement des regards et des modes de construction de l'objet par rapport à ces analyses localisées: "le local" est désormais considéré non plus comme une catégorie ou un niveau d'analyse mais comme un objet en soi, comme substantif.

Si l'un des enjeux de cette journée est bien de s'interroger sur le sens de ce déplacement des regards, sur le "pourquoi" de cette montée du local, il convient d'abord d'en expliciter le "comment"; en d'autres termes, il convient d'éclairer ce que l'on met et ce que l'on considère légitime de traiter sous ce terme, quels objets de recherche et quels modes de construction de ces objets sont considérés comme relevant du local. Et là, on se trouve confronté au paradoxe suivant: la coexistence entre, d'un côté, l'unicité de la référence au local comme objet en soi et, de l'autre, l'extraordinaire diversité des objets d'investigation, des modes de construction, des hypothèses ou des références implicites à partir desquels cet objet est abordé, -et les contributions à cette journée sont tout à fait illustratives de ce paradoxe qui caractérise, plus largement, les approches du "local". Sortir de ce dilemme demande, à mon sens, que l'on se livre à un travail de déconstruction de l'unité apparente de l'objet "local" pour reconstruire, à partir de la prise en compte de la diversité des objets et de leurs modes de construction, des dimensions transversales, voire communes à ces diverses approches et les interrogations qu'elles soulèvent.

C'est ce que je vous propose de faire.

Dans la première partie de mon intervention, je mettrai donc en évidence la diversité des objets et des constructions d'objets repérables dans vos communications.

Puis, à partir, mais au-delà de cette diversité, j'aborderai, dans une seconde partie, un ensemble de points transversaux, liés à la définition de l'objet "local" et qui constituent, à mon sens, des questions essentielles pour notre débat: celui des échelles territoriales et du statut que l'on accorde aux limites, celui du rapport entre le local et le social, celui enfin du vocabulaire utilisé lorsque l'on s'intéresse à la figure spatiale de la société.

Ce n'est que dans ma conclusion que je reviendrai sur le "pourquoi", sur ce qui m'apparait en jeu dans la montée actuelle du "local" comme objet en soi, c'est-à-dire aussi sur le pourquoi de mes propres réserves face à ce nouvel objet.

I. LA DIVERSITE DES OBJETS ET DES CONSTRUCTIONS.

Quels sont les objets empiriques? Comment sont-ils construits ? Pourquoi cela paraissait-il légitime de les traiter dans le cadre local? Tels sont les points autour desquels j'ai organisé ma lecture de vos différentes communications.

Premier objet : les politiques de formation des conseils régionaux.

Dans la communication de l'IREDU, le local s'oppose très spécifiquement au national. Ce sont les lois de décentralisation, plus particulièrement le fait qu'au niveau régional une instance a un certain nombre de compétences en matière de formation, qui légitiment ici l'existence du local et la pertinence de s'y intéresser. A travers l'étude de ce niveau décisionnel, c'est l'idée d'une autonomie par rapport à l'Etat central qui est mise en avant.

Deuxième objet : le marché du travail.

Dans plusieurs communications, où l'analyse du marché du travail a été menée empiriquement à partir du cadre de l'échelon statistique que sont les zones d'emploi, la référence au local intervient pour critiquer, voire remettre en cause un certain nombre d'hypothèses qui ont été à la base de la définition même des zones d'emploi, notamment les migrations alternantes. Le papier du LES, par exemple, rappelle que les zones d'expansion des mobilités possibles pour les hommes et pour les femmes ne sont pas les mêmes. L'étude sur laquelle s'appuie la communication du LAST part bien de la zone d'emploi mais pour mettre en évidence que le marché du travail est structuré par la domination d'une grande entreprise dont l'aire d'influence diffère de la zone d'emploi initialement considérée. Cette communication indique aussi comment des éléments de qualification sociale liés au fonctionnement de cet espace marqué par le poids de la grande entreprise, interviennent dans l'élaboration des formes d'embauche observées. Ainsi, à travers la référence au local, il s'agit de souligner et de prendre en compte l'existence de processus localisés non seulement économiques mais aussi sociaux ou culturels constitutifs des marchés locaux du travail et de leur fonctionnement.

Une autre construction est repérable dans la notion d'espace professionnel, proposée par le LEST. Celle-ci met en évidence la rencontre entre des faits de socialisation constitutifs d'un certain nombre de qualités de la main d'oeuvre et des faits d'organisation constitutifs de logiques d'entreprises, et l'existence de cohérences au niveau de la localité. C'est encore un autre aspect du local qui est présenté à travers ce que les auteurs de cette communication appellent les effets de localisation et qui concernent les rapports à l'espace qu'entretiennent les différentes activités analysées.

Dans l'analyse des disparités locales de chômage (communication du LES), la référence au local renvoie à une double construction: c'est d'une part l'existence de spécificités locales dans les structures d'emploi et le fonctionnement du marché du travail, c'est-à-dire dans les éléments qui influent le plus directement sur le chômage; c'est, d'autre part, le souci d'intégrer la dimension spatiale, entendue en termes de distance, dans le fonctionnement de ces structures d'emploi -et alors, le découpage de la zone d'emploi retrouve toute sa pertinence.

Troisième objet : la relation formation/emploi.

On repère là encore une grande diversité des éléments qui fondent la pertinence du local dans l'analyse de cette relation et des niveaux auxquels celle-ci est abordée.

On trouve, dans le modèle ARGOS du CEJEE ¹, une référence classique au fonctionnement du marché du travail et à la relation entre distances à parcourir pour trouver du travail et niveau de formation. Ici, on a l'idée d'une différence des niveaux spatiaux à prendre en compte selon les types de formation. Si pour certains niveaux de formation, le département est pertinent, pour d'autres c'est la région qui devra être considérée.

Dans son papier, l'équipe du BETA ² évoque une adéquation entre les formations produites localement et les systèmes d'emplois locaux, démonstration sous-tendue par l'idée de l'existence d'un rapport localisé entre structure des emplois, appareil industriel et qualité des formations.

A partir de l'analyse des dynamiques des comités de bassin d'emplois, le CRPEE définit le local en tant que construction sociale entre différents agents et acteurs, construction permettant de créer des structures de négociation et de régulation pour élaborer des politiques de formation en rapport avec l'emploi. Dans cette perspective, le local apparaît non comme un donné mais comme une production sociale dont la dynamique est plus sociale ou politique qu'économique et dont l'extension ou les limites spatiales sont fluctuantes et difficilement définissables.

Quatrième objet : les districts et espaces industriels, les systèmes d'innovation localisés.

Dans toutes ces constructions, le local est considéré comme un niveau privilégié de la socialisation productive. Mais cela n'empêche pas les approches de varier d'une communication à l'autre.

¹ Ces deux contributions n'ont pas pu être incluses dans ce document dans la mesure où elles présentaient soit un projet de recherche (BETA), soit une liste des activités du centre (CEJEE).

² idem note 1

L'analyse peut se faire, comme dans le papier du CEREQ, dans un espace fixé à priori dans lequel on s'intéresse à l'articulation entre des formes de mobilité de la main d'oeuvre, des formes de circulation des savoirs et l'instauration de formes de gestion ou de négociations entre forces sociales. Dans d'autres cas, les deux espaces du Pays d'Aix de la communication du LEST par exemple, l'espace de référence est construit à partir des processus de circulation de savoirs et de compétences.

Je situerai le travail de l'IRADES entre ces deux pôles. La formalisation qu'il propose tente de saisir comment s'opère le passage d'un espace dont les logiques de construction sont exogènes à un espace, que d'aucuns appelleraient district, dont les logiques de fonctionnement sont endogènes.

Au delà de toutes les différences que je viens d'évoquer brièvement, l'idée d'une "irréductibilité" du local émerge de façon transversale à l'ensemble des constructions repérées. "Irréductibilité" au sens où le local n'est jamais considéré comme un simple point d'application passif de processus et de logiques produits à d'autres échelles. Ou, pour le dire autrement, "irréductibilité" au sens où les processus locaux, même lorsqu'ils ne sont vus que comme produits par l'articulation, en un lieu donné, de déterminants plus généraux, globaux ou nationaux, sont toujours analysés comme producteurs eux-mêmes et non comme simples produits. Et c'est bien l'affirmation de cette "irréductibilité" du local qui est en jeu dans le passage des analyses localisées au l'analyse du local et qui est au fondement du renouvellement des approches et des regards sur les processus locaux. Pour autant, et qu'elle qu'en soit la richesse, une telle affirmation ne résoud pas toutes les questions, les incertitudes, voire les contradictions liées à la définition de l'objet et de son statut. Ce sont certaines de ces questions que je voudrais aborder maintenant.

II. DES QUESTIONS TRANSVERSALES.

Les échelles territoriales, leurs limites et leur statut.

Le premier constat que l'on peut faire, c'est celui d'une diversité non seulement des échelles auxquelles les uns et les autres travaillent mais aussi des modes de construction de ces échelles. Cela va de l'échelon politique ou administratif, tel la Comarca ou la Région, à la zone d'emploi qui est une

catégorie statistique, et à l'espace défini à partir de processus. Ceci me conduit à poser quelques questions.

La première est celle de la façon dont on construit méthodologiquement ses limites. Dans quelle mesure opère-t-on, ou non, une reconstruction des limites de l'objet en fonction des processus que l'on étudie?

Quand on mène des travaux localisés, on est toujours plus ou moins obligé de fonctionner, au moins dans un premier temps, à l'intérieur de limites pré-définies. Dans certains cas, ces limites peuvent même être imposées par le simple découpage de l'appareil statistique. Mais, une fois situé ce premier niveau d'investigation et dès lors qu'il apparaît que certains processus analysés s'inscrivent à d'autres échelles que celle initialement définie, deux démarches différentes apparaissent possibles: ou bien on se maintient dans le cadre initialement tracé (c'est, par exemple, le cas de l'étude sur le district de Baix-Llobregat); ou bien on s'interroge sur les limites de ce premier cadre et on tente de cerner les différentes échelles en jeu (c'est, par exemple, le cas dans l'étude sur Saint-Omer où l'on s'aperçoit que le bassin de recrutement de l'entreprise dominante n'a pas la même échelle que la zone d'emploi sur laquelle on travaillait initialement).

En fait, il me semble que cette question des limites et du statut qu'on leur accorde dans la construction de l'objet est plus épistémologique que méthodologique: elle renvoie à des conceptions et à des positions théoriques différentes sur le local. Schématiquement, on peut repérer deux positions dans les communications.

Une première consiste à considérer que chaque processus définit sa propre échelle, le local étant alors une construction jouant de différents niveaux et de l'articulation des différents processus en jeu.

Une seconde consiste à considérer le local en tant que niveau spécifique de redoublement d'un certain nombre de processus oeuvrant à la même échelle: mobilité de la main-d'oeuvre, circulation de savoirs.... Ici, les limites acquièrent un statut différent au sens où cette conception fonctionne autour d'une opposition dedans/dehors. C'est très clairement ce mode de construction qui préside à la définition des zones d'emploi, définition sous-

tendue par l'idée que le fonctionnement interne à la zone du marché du travail étant essentiel, le reste n'est pas important. J'ai le sentiment que toute une série d'approches autour des notions de districts, de systèmes industriels localisés, de développement endogène, fonctionne aussi selon ce principe d'un redoublement. Il y a bien dans ces approches l'idée d'un dedans et d'un dehors et que l'endogène prime sur l'exogène.

Je pense, pour ma part, qu'il serait utile de discuter de ces deux conceptions du local et de clarifier ce qu'elles impliquent.

Le local comme lieu privilégié du social, mais de quel social ?

La référence au local intervient pour désigner et qualifier, dans l'analyse, l'existence et l'intervention de rapports sociaux, de règles et de formes sociales implicites, qui n'étaient pas pris en compte dans la construction initiale de l'objet -soit parce que cet objet s'inscrivait dans un autre corps disciplinaire, soit parce que les représentations initiales du social restaient limitées à ses formes institutionnelles ou organisationnelles. L'émergence du local, c'est, en somme, l'irruption du social, et d'abord du social non institutionnalisé, dans des objets et des champs d'analyse qui ne tenaient pas compte de cette dimension -et l'on trouve là, sans doute, l'un des fondements de la pertinence du local et de sa consistance.

Ainsi, dans le texte du LAST, l'analyse montre comment les jeux sociaux, les rapports familiaux et de voisinage, les rapports de proximité, sont partie prenante des processus d'affectation et de mobilisation de la force de travail, alors qu'initialement ces processus n'étaient pas ceux que l'on regardait pour analyser le fonctionnement du marché du travail. Le social fait irruption là où on ne l'attendait pas, là où on ne le voyait pas.

Dans les deux exemples sur le pays d'Aix exposés dans le papier du LEST, des phénomènes tels que l'organisation d'un tissu productif, d'abord référés à des catégories d'organisation économique et d'organisation de la production, apparaissent, en fait, fondés sur des rapports d'appartenance professionnelle, éventuellement d'appartenance antérieure à un groupe, et donc là encore sur des formes et des rapports sociaux. On a là une façon de relier l'économique et le social à propos de l'analyse de processus qui ne mettaient pas initialement une telle liaison en jeu.

Dans la communication du CEREQ on retrouve aussi l'idée d'une telle articulation, cette articulation étant productrice de compétitivité économique. Il y bien là, et notamment dans l'usage de la notion de communauté, référence à des formes et des rapports sociaux qui sont "extraéconomiques", mais qui sont pleinement investis dans l'organisation et les potentialités de développement économique de la zone.

Je ne nierais certainement pas l'intérêt de travailler à des niveaux locaux afin de prendre en compte des processus sociaux que l'on n'aurait pas vus dans des analyses plus strictement économiques, institutionnelles ou organisationnelles de la société. J'aimerais, cependant, soulever deux questions.

La première concerne l'analyse de ce que sont réellement ces processus sociaux, analyse qui reste à mon sens très limitée et très insatisfaisante dans la plupart des papiers. C'est, par exemple, le cas de la notion de "communauté": on s'y réfère mais elle n'est jamais réellement définie ni analysée dans ses modes de constitution et de reproduction. Elle apparaît essentiellement, en fait, comme un postulat de base, utilisé pour expliquer la dynamique d'un district ou d'une aire territoriale, mais sur lequel on ne s'interroge pas. C'est aussi le cas de la notion "d'informel": bien souvent, il ne s'agit que d'un mot utilisé pour désigner ce que l'on ne sait pas analyser car ne renvoyant pas directement à des positions institutionnelles ou organisationnelles des agents.

Ma seconde interrogation concerne le couple social-local et donc les fondements mêmes de la pertinence du local entendu comme niveau privilégié, sinon unique, d'analyse du social. Il me semble que trop souvent ce privilège accordé au local dans l'analyse du social repose sur l'hypothèse sous-jacente d'une inexistence du social à d'autres niveaux et institue donc, de ce fait, le local comme seul fondement de la constitution du lien social. En tant que sociologue, il me paraît utile de rappeler ici l'existence de rapports sociaux qui dépassent le local, l'existence de règles sociales implicites, non institutionnalisées, transversales à toute la société et l'existence d'appartenances sociales qui ne se fondent pas sur la dimension locale. Que signifie enfermer ou limiter le social au local? N'est-ce pas considérer que l'appartenance au local est le fondement de l'appartenance

sociale, notamment au travers de l'idée de communauté? N'est-ce pas aussi courrir le risque de s'aveugler sur les contradictions et les conflits qui peuvent traverser le local?

Le flou du vocabulaire et la question de l'espace

Les termes utilisés pour désigner le local ne sont jamais bien définis: on parle d'espace, de local, de localisé, de localisation, de territorialisation, de territorialité... Ce flou dans le vocabulaire traduit, bien évidemment, la diversité des aspects et des niveaux d'analyse soulignée précédemment -et je n'y reviendrai pas.

Plus fondamentalement, me semble-t-il, cette imprécision du vocabulaire est révélatrice de la difficulté à aborder les questions relatives aux dimensions proprement spatiales du local. J'entend par là la prise en compte, dans leurs dimensions matérielles et symboliques, des configurations territoriales du local et de leurs relations aux caractérisations économiques et sociales de celui-ci et l'analyse de ce que Halbwachs, dans la lignée de Mauss, appelait la "figure spatiale" des sociétés, c'est-à-dire "la diversité des groupes, leurs changements de forme et leurs mouvements dans l'espace", bref leur morphologie. A mon sens, la façon dont sont produits, s'organisent et se transforment les configurations territoriales locales reste, très largement, un impensé des travaux sur le local -et cette lacune limite, dans leur ensemble, la pertinence des problématiques associées au local. Il me semble, en outre, que cette introduction de questionnements relatifs aux configurations territoriales locales et à leurs évolutions aurait d'autres avantages: en favorisant le développement de travaux sur les rapports, matériels et symboliques, qu'entretiennent les individus et les groupes à ces configurations territoriales, elle faciliterait la remise en cause de représentations par trop unitaires, voire positivistes, des rapports des uns et des autres à l'espace; en les amenant à tenir compte des transformations des configurations territoriales -c'est-à-dire de ce qui est considéré sinon comme stable du moins comme évoluant le plus lentement- elle permettrait de réinterroger les conceptions du local comme histoire accumulée.

En conclusion, je voudrais revenir brièvement sur la signification de cette montée du local et sur certaines interrogations qu'elle soulève.

La montée du local dans les analyses scientifiques est souvent donnée comme l'effet ou le reflet de l'émergence ou du renouveau de processus structurés localement, eux-mêmes liés aux évolutions économiques, politiques et/ou sociales récentes (décentralisation, nouvelles conditions de l'innovation ou de la socialisation productive...). Sans nier l'existence de ces évolutions, on peut s'interroger sur leur capacité à expliquer la montée du local: le local a toujours constitué l'un des niveaux de la socialisation productive (même s'il n'en était pas, loin de là, la forme dominante au cours des années de croissance); il a toujours existé des politiques et des dynamiques locales irréductibles aux effets de normes et règlements imposés par l'Etat central et son administration; quant à l'existence de rapports sociaux locaux ou localisés, ce n'est pas une nouveauté.

De fait, l'importance accordée au niveau local apparaît d'abord comme l'effet d'un déplacement, d'une transformation des regards: ce n'est pas que le local n'existait pas auparavant, c'est qu'on ne le regardait pas. Alors pourquoi le regarde-t-on aujourd'hui? Certes, cela renvoie pour partie aux limites rencontrées par certaines explications, à l'incapacité d'expliquer certains phénomènes par des processus "macro". Encore conviendrait-il de s'interroger sur cette mise en avant du local comme niveau de régulation, de gestion, de négociations et de construction économique, sociale et politique à un moment où l'internationalisation est croissante.

Mais sans doute et avant tout, nous sommes nous emparés du local parce que cet objet nous était présenté comme un fait social majeur par notre société elle-même: la légitimité de l'objet local est sociale et politique avant d'être scientifique. Mais ne doit-on pas alors s'interroger sur la façon dont nous prenons en compte de tels objets, dont nous en reconstruisons, ou non, les dimensions et dont nous clarifions les différences entre nos catégories d'analyse et d'appréhension du réel et celles des différents agents sociaux et, notamment, ceux que l'on appelle "des décideurs"? N'oublions pas que les formalisations que nous faisons nous-mêmes, chercheurs en sciences sociales, ont un effet en retour sur et participent des représentations que notre société se fait d'elle-même. Nous avons donc un certain nombre de responsabilités à ce propos. Or, si je reviens sur les analyses du local, je ne peux que m'interroger sur le développement de l'usage de mots tels que communauté, intérieur/extérieur, endogène/exogène, et sur la valorisation

qui est le plus souvent associée à ce qui renvoie au communautaire, à l'endogène..., alors même que ces mots ne correspondent le plus souvent qu'à des notions vagues, parce qu'insuffisamment construites, et donc susceptibles de tous les glissements de sens. Que deviennent de tels mots, si au lieu de parler du local, on les réfère, par exemple, à l'immigration ?

CHAPITRE II
LA RELATION FORMATION-EMPLOI
AU NIVEAU LOCAL

FORMATION ET SYSTEMES LOCALISES D'EMPLOI

Pierre BERET
LEST - CNRS

Comme on le comprend aisément, ce n'est pas sans une part d'arbitraire que les différentes communications ont été réparties entre les deux séances de l'après-midi. De ce fait, on ne doit pas s'étonner que je ne m'interdise pas, lorsque cela sera nécessaire, de faire référence aux contributions relevant du thème suivant. Quoi qu'il en soit, la nécessaire division du travail a amené à rattacher à cette séance les papiers des centres suivants : BETA, CEJEE, CRPEE, IREDU, LES. Plutôt que de faire une discussion serrée de chacun de ces textes, il a semblé plus judicieux d'essayer de repérer quelques questions générales permettant de lancer le débat.

Tout d'abord, malgré l'arbitraire évoqué, il faut remarquer que ce thème se différencie du précédent -sur les systèmes d'entreprises- pour au moins deux ensembles de raisons :

- Le premier ensemble tient au fait que l'on prend ici tout particulièrement en compte la formation. Celle qui est envisagée ici est très formalisée, très institutionnalisée (diplômes nationaux, etc). On retrouve donc la question que posait A. LARCENEUX dans son papier de savoir si cela n'est pas contradictoire avec ce qu'il appelait les milieux endogènes ?

- Le deuxième est relatif au fait que dans les systèmes d'emploi, la localisation est pensée en termes d'actifs occupés -ou non occupés- et pas d'activités professionnelles et industrielles comme dans les systèmes d'entreprises. Ceci a des conséquences évidentes sur la définition -et surtout l'appréhension- du local qui en découle.

C'est à partir de ces deux ensembles que je voudrais reprendre les communications de cette séance à travers une grille de lecture simple consistant à voir jusqu'où l'analogie entre le concept de marché interne et celui de local est pertinente pour le propos. L'analogie dont il est question ici est bien sûr avant tout d'ordre théorique et méthodologique et ne renvoie qu'accessoirement à la coïncidence empirique du marché interne et du local.

Par marché interne, j'entends au fond l'application paradigmatique de l'approche de M. Piore prenant simultanément en compte trois dimensions :

- L'existence de structures matérielles (machines, produits, etc...).
- L'existence de structures immatérielles, objectivées ou non (règles formalisées ou non, formes d'apprentissage, etc...).
- Les formes de socialisation des acteurs c'est-à-dire les processus d'intériorisation de ces structures.

Ces dimensions peuvent être tout particulièrement saisies à travers les relations entre la formation et la qualification dont une des médiations centrales est la mobilité. Au fond, on retrouve donc aussi les principes fondant la notion d'espace (point d'aboutissement logique de l'application de ces principes au discutant lui-même !).

On peut considérer que dans les liens formation/local il y a deux hypothèses extrêmes :

- Soit le local n'est qu'un simple variable dans l'analyse, c'est-à-dire, en fait, ne correspond qu'à quelques variations dans la composition des différentes structures (plus ou moins d'industrie ou de tertiaire, de tel ou tel diplôme, etc...). C'est ce qui ressort, par exemple, de la critique que fait F. BEAUMERT aux théories orthodoxes du marché local du travail.

- Soit le local est lui-même pensé comme une structure qui spécifie ces différentes composantes, autrement dit, le local produit des cohérences singulières permettant de repérer des formes d'interdépendances particulières entre structures matérielles, immatérielles et socialisation. C'est, par exemple, ces aspects que développe Z. KHELFAOUI au début de son texte.

Pour être plus explicite, on peut remarquer que ces deux hypothèses correspondent assez bien, par exemple, aux approches en termes de régulation pour l'une, d'effet sociétal pour l'autre (le pays étant le niveau "local" dans les comparaisons internationales). Dans la première, la loi

coercitive d'accumulation du capital s'impose à tous les pays (capitalistes), et les formes institutionnelles propres à chaque pays ne sont, in fine, que fonctionnelles par rapport à ce principe. Au contraire, dans l'analyse sociétale, il y a autonomie relative du rapport salarial (forme institutionnelle) par rapport au capital, et, du coup, ce qu'il faut comprendre, c'est la manière dont capital et composantes du rapport salarial tendent à produire leurs propres lois de composition interne.

Je voudrais donc examiner ce qu'il en est du statut du local par rapport à la formation et de celui de la formation par rapport au local dans les différentes contributions.

I - LA FORMATION PAR RAPPORT AU LOCAL.

Bien entendu, selon les cas, il est plus ou moins pertinent de séparer les aspects local et formation. Là aussi, il y a deux cas extrêmes :

* La formation est considérée comme un élément parmi beaucoup d'autres dans la construction d'un local trouvant largement son hypothétique fondement dans d'autres dimensions. Ce "fondement" prend ici racine dans deux justifications complémentaires :

- L'existence de données, c'est-à-dire le calage sur des découpages administratifs pré-existants.

- L'existence d'un niveau d'intervention de nature politique et financière.

C'est le cas, par exemple, des papiers de Dijon et de Toulouse qui, d'emblée, situent le découpage au niveau régional : le premier à travers l'analyse empirique des politiques des conseils régionaux en France, le deuxième à travers la construction d'un outil opérationnel d'aide au décideur régional en matière de liens formation-emploi. De même, le papier de Montpellier définit la notion d'espace raisonné correspondant en fait aux contours réels d'une zone, à l'exemple du bassin d'emploi de Lodève où des études exploratoires ont eu lieu sur les besoins de formation des entreprises, à l'initiative du comité d'expansion économique de cette zone.

Il faut immédiatement souligner que dans ces recherches l'objectif est de s'adresser à des décideurs de la formation, et que, au fond, c'est la nature de ces décideurs -locaux- qui définit la pertinence de la zone - du local. De ce fait, le local ainsi délimité est peut-être le plus pertinent par rapport à l'enclenchement de dynamiques d'actions. On peut évidemment être plus réservé sur les fondements économiques et sociaux d'un tel découpage.

* Le deuxième cas extrême est bien sûr celui où c'est la formation qui est la dimension pertinente de la construction du local. On pourrait considérer que c'est la position du papier du BETA qui distingue les principes d'oppositions de populations à partir des modèles nationaux de formation professionnelle saisis à travers les mobilités frontalières Alsace -> RFA-Suisse ou RFA -> Suisse. On peut cependant se demander en quoi ces modèles spécifient -construisent- les divers locaux du point de vue des systèmes d'innovation qui sont l'objet de la recherche. Que faut-il, par exemple, penser de l'absence de mobilité de l'Allemagne ou de la Suisse en direction de l'Alsace ?

Ce dernier exemple permet bien de faire le lien avec l'intérêt d'une approche en termes de marché interne ou d'espace. En effet, c'est bien le doublon formation-mobilité qui est constitutif des principes qui construisent le marché du travail. Bien sûr, la formation ne concerne pas ici que la scolarisation, mais aussi les formes d'apprentissage du travail qui légitiment et organisent les mobilités, mobilités elles-mêmes productrices de nouveaux apprentissages. C'est l'aspect socialisation qui était évoqué tout à l'heure. De ce point de vue, il est très intéressant de constater que dans plusieurs contributions, ce sont aussi ces mobilités qui définissent le local en tant que tel. Il semble que l'on a là un point de convergence, qui reste à creuser, entre deux dimensions complémentaires de la mobilité :

- La mobilité définissant un local par rapport à son environnement (cas des migrations alternantes comme dans le papier de F. BEAUMERT) mais ne disant rien sur ce local lui-même (sur l'endogène).

- La mobilité définissant des lieux -pour rester neutre- qui se construisent à partir des principes qui justement fondent cette mobilité. C'est, par exemple, le cas du pays d'Aix analysé dans la précédente séance.

Autrement dit, c'est la mobilité qui sous-tend l'existence du système localisé d'emploi, par rapport à son environnement bien sûr, mais plus encore dans ce qui constitue son hypothétique singularité de par les relations spécifiques entre formation et qualification que ces mobilités construisent et révèlent.

Ces remarques nous entraînent directement sur l'autre versant de la discutable séparation entre local et formation.

II - LE LOCAL PAR RAPPORT A LA FORMATION

On peut reprendre la distinction précédente entre le local défini par la formation ou dans lequel il y a de la formation. On a vu que certains auteurs ont adopté une définition administrative du zonage. La question à ce niveau est bien : comment améliorer l'emploi par des actions de formation dans ces zones politico-administratives. Plus même : comment -et à partir de quels éléments- impulser des collaborations entre différents acteurs institutionnels ou institués de cette zone. Implicitement, on suppose une pertinence du local indépendamment de la formation.

Mais paradoxalement, on peut dire aussi que plus les politiques de formation -mais aussi d'emploi- seront massives et pertinentes, plus elles auront pour conséquences de construire un local singulier par rapport à une autre zone qui ne ferait rien par exemple. Autrement dit, le local pourrait aussi se construire à partir de la mobilisation d'acteurs disparates dont la cohérence pratique résulterait au fond de leurs actions propres. C'est par exemple tout à fait la thèse de Z. KHELFAOUI à partir d'un espace raisonné - a priori moins conflictuel- potentiellement porteur de ce que j'appellerais une mobilisation créatrice de local.

On peut cependant se demander si, ici, le local n'est pas de fait une simple variable. En effet, tous les textes soulignent la centralité de l'analyse des interdépendances entre les éléments pertinents du système local, et des cohérences spécifiques que construisent ces interdépendances. Cependant, rien n'est dit sur les médiations par lesquelles se construisent ces interdépendances. Par exemple, la juxtaposition de variables de formation et de variables d'emploi n'indique pas par quels mécanismes se fait leur mise en relation effective. C'est pourtant bien dans ces mécanismes que se

nicherait un local structurant et nullement dans des variations, sinon largement contingentes, de tel ou tel stock d'emplois ou de formations.

De ce point de vue il est intéressant de noter que l'utilisation de certains outils empiriques tend à renforcer l'intérêt de la recherche de ces médiations. Ainsi, dans le bassin de Lodève, l'enquête a montré une méconnaissance des activités économiques par les jeunes et des formations par les employeurs. Au-delà de la question de savoir ce qui fait alors "local", on voit que l'interrogation doit se déplacer vers les mécanismes de constitution de réseaux, de mise en relation entre acteurs, bref, vers l'analyse des règles de fonctionnement de ce marché local (et pas seulement localisé).

Avant de revenir sur ces questions, il faut souligner que deux papiers ont construit la notion de local à partir des mobilités. Celui de F. BEAUMERT discute de manière stimulante des diverses approches de la localisation des marchés et de leur délimitation empirique en termes de migrations alternantes. S'intéressant au chômage, il ne parle pas de la formation, ce qui pour moi constitue une première interrogation de par les liens entre formation et chômage et par ceux entre formation et mobilité, inter-zone bien sûr, mais aussi dans la zone (mobilité dont il ne parle pas bien que l'on puisse penser qu'elle constitue justement un des principes de structuration des locaux).

A l'opposé, le papier du BETA s'intéresse aux mobilités entre les zones -ici les pays-, autrement dit, à l'exportation d'un localisme professionnel s'insérant dans un localisme technologique. Là aussi, si interdépendances il y a, les modèles nationaux de formation professionnelle ne sont pas suffisants puisque l'intérêt est bien de voir comment ils s'insèrent, s'ajustent, modifient les modèles industriels et organisationnels d'autres locaux. Autrement dit, ici aussi se pose la question des cohérences fondant - ou devant fonder- une importance du local.

III - ACTEURS LOCALISES ET ACTEUR LOCAL

Je voudrais pour finir développer un peu l'analogie évoquée au début entre marché interne et local. Avant de revenir à des aspects plus abstraits, il faut souligner que cette analogie renvoie parfois à de grandes correspondances au plan empirique : des villes usines du 19ème siècle

décrites dans "le petit travailleur infatigable" au cas où un bassin d'emploi est complètement dominé par une grande entreprise (comme dans la recherche de V. HENGUELLE). Dans ces exemples, il y a assimilation entre marché interne d'une entreprise et bassin d'emploi et, parallèlement, construction d'identités sociales et professionnelles autour de l'activité industrielle en question.

Mais bien sûr, le marché interne peut ne pas être assimilé à une seule entreprise mais peut renvoyer à des ensembles d'entreprises industriellement liées, à des marchés professionnels transversaux à différentes entreprises, etc... L'idée intéressante ici est bien dans le couple socialisation-structures immatérielles comme produisant des référents communs à une population et à un espace.

On doit par ailleurs noter que plusieurs contributions évoquent l'intérêt de prendre en compte les proximités souvent géographiques, mais surtout relationnelles. Ces proximités peuvent être directes (entre personnes) ou indirectes (par des lieux de socialisation communs et peut être singuliers par rapport à d'autres espaces). Du double point de vue des marchés internes et des relations, les approches par les districts industriels ou les activités industrielles localisées sont très éclairants :

- Parce qu'il y a assimilation entre local et existence d'une communauté qui le fonde sur des bases géo-historiques (vallée enclavée, comme celle de Saint-Nabord par exemple), et/ou historico-industrielles (activité ancienne qui structure depuis longtemps telle ville ou tel lieu à l'exemple d'Annonay).

- Parce que cette communauté est prioritairement définie par des formes de relations qui fondent le rapport au travail et à l'activité industrielle (place de la famille à Prato, nature des formes de concurrence et de coopération entre entrepreneurs à Oyonnax, ...).

On comprend dès lors que les "relations" formation-emploi dans de tels cas ne puissent se réduire à l'examen des seules structures immatérielles objectivées dans les diplômes ou les classifications, mais qu'au contraire, c'est l'examen des logiques communautaires (ou identitaires) qui peut donner sens à ces structures comme dans les cas du Baix de Llobregat et

d'Aix qui seront exposés dans la séance suivante. C'est en effet la nature des relations caractérisant ces espaces qui, avec les niveaux de formation et de classification, expliquent la manière dont apprentissage et emploi définissent les différents acteurs et les formes d'interdépendances qui les lient et qu'ils construisent. C'est ainsi que les notions de convention dans un cas, d'imaginaire socio-professionnel dans l'autre, médiatisent ces relations, c'est-à-dire indiquent comment, par exemple, se construisent les rapports entre la formation et l'emploi à travers, notamment, les formes de mobilité.

L'intérêt de l'analogie avec les travaux sur les marchés internes semble ici d'autant plus évident que l'on peut considérer que ces analyses sont renouvelées par les approches les plus récentes à travers les notions d'investissement de forme, de convention, de dispositifs cognitifs collectifs, d'apprentissage organisé dans la durée. A titre heuristique, le local peut ici jouer un grand rôle.

En l'occurrence, quel est ici l'aspect heuristique ? C'est la prise en considération, du point de vue des problématiques, de l'existence de relations entre agents, relations assez mal médiatisées par les prix, d'où le désarroi de l'économiste. Le succès du district industriel s'explique assez bien par la considération que des relations de production non marchandes - ou, plutôt, hors marché- sont prégnantes pour certains types d'organisations industrielles. Articulées à un marché des produits et à des prix de ventes, ces relations industrielles prennent sens (c'est-à-dire un sens économique, ce qui ressort clairement de la conceptualisation en termes d'investissement de forme par exemple).

Du point de vue des systèmes d'emploi localisés, c'est la différence que j'indiquais au début, c'est la circulation -ou non- des actifs qui les fondent. Si on enlève le prix -le salaire, absent de tous les papiers- l'économiste ne sait plus que dire, ni sur les offreurs de travail pour lesquels on ne comprend plus les logiques d'action (mobilités inter et intra zones par exemple), ni sur les entreprises pour lesquelles l'emploi se résumerait à la rentabilité du poste. Dans ces deux cas, le prix est tout, les relations n'ont aucun statut.

Si, par contre, on part de l'hypothèse que l'entreprise ne fabrique pas que des produits mais qu'elle construit aussi des acteurs, et que,

simultanément, ces entreprises sont sur des territoires -pour reprendre le terme de l'IREPD- sur lesquels existent des communautés (le terme revient dans plusieurs papiers de cette journée), alors la notion de local peut jouer pour la ressource humaine le rôle que joue le marché pour le produit. Mais c'est bien parce que, dans ce cas, la mise en relation ne s'effectue pas prioritairement par les prix -instantanéité de l'échange- mais par l'histoire - la durée- que le local a pu être qualifié précédemment de structure (par opposition au marché, simple lieu "neutre" de rencontre des biens et des prix).

Dans ce cadre, le local peut être théoriquement important pour comprendre la notion d'acteur défini au LEST comme interdépendance étroite entre les règles et leurs contextes, interdépendance structurante de l'espace d'action collective. Bien sûr, la question immédiate est de savoir si le "contexte" local introduit ou non une rupture -autre que formelle- avec le plan national par exemple, autrement dit, de saisir jusqu'où l'acteur n'est que localisé. A défaut de pouvoir espérer répondre de manière générale à une telle question, on peut au moins faire deux remarques :

- La première est que, à part dans les comparaisons internationales, le local correspond à une partie du territoire national. Dans ce cas, un ensemble de lieux de socialisation, de règles, de codes, ce que les théoriciens des investissements de forme appellent les formes d'état -ici particulièrement bien nommées- s'imposent à l'ensemble du pays, "local" compris. L'hétéronomie de ce dernier n'en est que plus relative, mais c'est là, peut-être, que réside tout son intérêt. Cela oblige en effet, ou en tout cas, devrait obliger, à (re)construire des cohérences intégrant la généralité de ces dimensions et leur (re)productions singulières -ou non d'ailleurs!- dans ce qui alors serait local (on se retrouve dans le cas de la forme forte décrite par A. LARCENEUX).

- La deuxième concerne l'existence de communautés de populations d'individus ou d'entreprises. L'évidence de telles réalités dans certains cas interroge leurs absences apparentes dans d'autres. Pour partie affaire d'outils de lecture, on ne peut pourtant penser à priori des combinaisons infinies de dimensions donnant à voir autant de local -acteurs- hétéronomes les uns aux autres. C'est à l'évidence une affaire de degré par rapport à un modèle de référence lui-même variable. Plus ce modèle sera de type universaliste,

plus le local -voire le pays- aura le statut de variante (exemple des théories de la régulation et de l'effet sociétal). Dans le cas inverse, rien cependant ne serait plus dangereux que de croire que la localisation assure l'acteur spécifique à cause de l'inévitable interpénétration du sociétal et du local.

Par rapport à ces considérations, le thème des "relations" formation-emploi est particulièrement intéressant puisque la généralité de ce rapport (forme d'état du diplôme dans la langage des investissements de forme et rapport éducatif socialement construit dans celui du LEST) n'exclut ni une intégration spécifique de ce dernier par des communautés particulières (ainsi, jusqu'où la méconnaissance des formations offertes dans le bassin de Lodève implique-t-elle leur non reconnaissance ?) ni des formes d'articulations singulières avec des formations post-initiales ou sur le tas. A ce niveau, il ne s'agit pas moins que de comprendre les bases locales -et sociales- de la compétitivité. Leurs réalités n'en excluent cependant pas à l'évidence leurs complexités.

<p>L'ANALYSE DES DISPARITES LOCALES DE CHOMAGE : OBJET ET ENJEUX</p>
--

François. BEAUMERT

LES

Il paraît aujourd'hui superflu de détailler ce constat maintes fois effectué : le chômage est inégalement réparti sur le territoire national. Cependant, au-delà du constat, l'explication des disparités locales de chômage reste largement à élaborer.

Si nous avons choisi d'en faire le sujet de nos recherches c'est parce que cette explication nous semblait constituer un défi pour la théorie économique, mais aussi parce qu'elle conduisait à développer un outil empirique permettant de mieux comprendre, par delà les déterminants de sa variabilité spatiale, les déterminants du chômage lui-même.

Encore fallait-il savoir comment appréhender ces disparités locales de chômage, c'est-à-dire, avant tout, comment définir une partition géographique pertinente. Nous avons répondu à cette question en nous appuyant sur une analyse critique de la réponse que lui apporte généralement la théorie économique standard. C'est par là que nous commencerons dans la mesure où, avant que de montrer l'intérêt d'une étude des disparités locales de chômage, il est nécessaire de préciser ce que recouvre ici l'adjectif "local".

I- QUEL EST LE DECOUPAGE GEOGRAPHIQUE PERTINENT POUR ANALYSER LES DISPARITES LOCALES DE CHOMAGE ?

Etudier les disparités locales de chômage revient à combiner une "catégorie" familière aux économistes, le chômage, avec une notion beaucoup plus floue : "le local". Aussi, plutôt que de tenter une définition a priori de cette dernière notion, nous nous efforcerons ici de montrer comment elle a été utilisée par la littérature économique consacrée au marché du travail en général, et au chômage en particulier. Nous justifierons ensuite la méthodologie que nous avons retenue pour appréhender les espaces sur lesquels nous avons étudié les disparités locales de chômage.

A- Une réponse théorique.

A-1/ La démarche orthodoxe.

L'introduction de l'espace dans le modèle concurrentiel conduit à admettre l'existence de "marchés locaux du travail". En effet :

<<Le rôle d'un marché étant de mettre en contact les acheteurs et les vendeurs, et de permettre la diffusion de l'information aux intéressés, chaque marché aura nécessairement une étendue plus ou moins limitée compte tenu des possibilités de transmission de l'information>>¹.

La notion de "marché local du travail" qui en résulte est alors celle :

<<d'un LIEU où sont confrontées une offre et une demande, plus ou moins spécifiées selon les hypothèses que l'on fait sur le modèle>>².

Il semble donc que la notion de "marché local du travail" soit, du point de vue des approches théoriques néo-classiques, la seule pertinente pour appréhender les disparités locales de chômage. Il faut alors délimiter géographiquement ces "marchés locaux du travail".

On trouve dans la littérature d'inspiration théorique néo-classique, des définitions très différentes de ce qu'est un "marché local du travail"³.

1. J. LECAILLON, Les Salaires, Editions Cujas, 1973, p. 65.

2. D. GAMBIER, in : (Collectif), Les marchés locaux du travail, Commissariat Général au Plan, La Documentation française, Série Economie et Planification, 1978.

3. Les auteurs anglo-saxons emploient indifféremment les expressions "spatial labour market" ou "regional labour market" pour désigner ce qui est généralement appelé en France "marché local du travail".

Du point de vue de l'individu le marché local du travail est défini comme la zone géographique à l'intérieur de laquelle se situent l'ensemble des possibilités d'emploi qui lui sont offertes sans qu'il ait à changer de lieu de résidence⁴. Cet ensemble spatial dépend évidemment de son revenu, des moyens de transports qui sont à sa disposition, du temps qu'il accepte de consacrer à ses trajets quotidiens, et de l'information dont il dispose sur les emplois existants.

Du point de vue de l'employeur le marché local du travail peut être défini comme la zone qui contient les travailleurs potentiels que l'entreprise peut, théoriquement, attirer⁵.

Même s'il n'existe pas de définition unique qui fasse l'unanimité et soit adoptée pour tous les types d'analyse spatiale du marché du travail, trois critères sont généralement retenus dans l'élaboration d'une définition plus générale du marché local du travail :

- la distance entre le domicile et le lieu de travail ;
- les emplois existant sur le marché et l'accessibilité de l'information sur les offres d'emploi ;
- les salaires effectifs ou anticipés.

Ainsi M.M. FISCHER et P. NIJKAMP⁶ mais aussi R.A. HART⁷ définissent le marché local du travail comme la zone géographique dont les limites respectent les conditions suivantes :

- le nombre des migrations alternantes (trajets domicile-travail) qui franchissent ces limites est très faible ;
- les coûts (monétaires ou non monétaires) des migrations alternantes ou des déménagements sont significativement plus faibles lorsque ces déplacements s'effectuent à l'intérieur de la zone que lorsqu'ils franchissent ces limites ;
- la localisation des entreprises est telle que celles-ci peuvent trouver la plus grande partie de leur main-d'oeuvre potentielle à l'intérieur de ces limites ;
- même si l'information sur les offres d'emploi et les salaires est imparfaite, pour la main-d'oeuvre locale les coûts de la recherche d'emploi sont significativement plus faibles lorsque celle-ci a lieu dans la zone que lorsqu'elle s'effectue dans une autre zone.

4. C'est ce type de définition du marché local du travail, "aire maximum dans laquelle les salariés ayant un domicile fixe acceptent un emploi", qui avait été retenu dès la seconde guerre mondiale aux Etats-Unis (Manpowers Commission).

5. Voir W.F. LEVER, "The operation of local labour markets in Great Britain", Papers of the Regional Science Association n°44, pp.3755, 1980.

6. M.M. FISCHER, P. NIJKAMP, "Spatial labour market analysis : relevance and scope", in Regional Labour Markets, dir. par M.M. FISCHER et P. NIJKAMP, Coll. Contributions to economic analysis, North-Holland, Amsterdam, 1987, pp.1-33.

7. R.A. HART, "Regional wage-change transmission in the regions of the United Kingdom", in R.L.MARTIN, ed., Regional wage inflation and unemployment, (Pion, London), pp.17-45, 1981.

Ce type de définition du "marché local du travail" constitue une référence théorique assez largement acceptée. Cependant peu d'études empiriques l'utilisent effectivement. De plus, celles qui l'utilisent se limitent en général à l'étude d'un seul "marché local du travail"⁸.

Ceci s'explique par les disponibilités en matière d'informations statistiques : peu de pays se sont dotés d'un appareillage statistique fondé sur un découpage géographique de ce type.

La France en fait partie grâce à un découpage en 365 "zones d'emploi" élaboré par l'INSEE. Ce découpage, basé sur le critère des migrations alternantes (du moins en partie), n'existe cependant que depuis 1984, ce qui explique le petit nombre d'études l'ayant utilisé à ce jour⁹.

A-2/ Les inconvénients de la démarche orthodoxe.

Si l'on considère un ensemble de marchés locaux du travail, ceux-ci sont en relation les uns avec les autres par l'intermédiaire de migrations, de migrations alternantes, de flux de biens et de services, de flux d'informations et de capitaux, etc... La délimitation de chacun de ces marchés est donc une décision cruciale pour toute modélisation d'un ensemble de marchés locaux du travail.

Pourtant, curieusement, très peu de recherches se sont intéressées à ce problème¹⁰.

La délimitation des marchés locaux du travail sur la base des migrations alternantes soulève un autre problème lié, celui-ci, au fait que ces marchés locaux agrègent différentes catégories de travailleurs. Il peut-être illustré par l'exemple suivant.

8. En France ce type d'approche a été utilisé pour une étude du bassin de main-d'oeuvre d'Annecy, puis critiqué (par le même auteur), lors d'une étude du bassin de main-d'oeuvre de Compiègne. Voir respectivement : M. DESTEFANIS, A.M. VASSEUR, "Le fonctionnement d'un marché du travail local", Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, n° 5, PUF, 1974.

M. DESTEFANIS, L. FOUCHER, B. GOUTERMANOFF, "Le fonctionnement d'un marché du travail local : le bassin de main-d'oeuvre de Compiègne", Cahiers du C.E.E., n° 13, PUF, 1977.

9. Des découpages similaires existent en Autriche, en Suisse, et en Australie, mais ni aux Etats-Unis ni en Grande-Bretagne. Ainsi les nombreuses études empiriques réalisées dans ce domaine en Grande-Bretagne utilisent-elles généralement un découpage en 10 régions administratives, ce qui introduit un hiatus entre leur référentiel théorique et leur pratique statistique.

10. L'une des rares exceptions est constituée par une tentative de modélisation de l'offre de travail en Autriche à partir d'un découpage en marchés locaux du travail. Elle a été entreprise par BAUMANN et alii.

J.H. BAUMANN, M.M. FISCHER, U. SCHUBERT, "A multi-regional labour supply model for Austria : The effects of different regionalisations in multi-regional labour market modelling", Papers of the Regional Science Association, n°52, pp.53-83, 1981.

Le modèle de GORDON et MOLHO¹¹ analyse le fonctionnement des marchés locaux du travail des femmes dans la région londonienne. Il relie les flux migratoires, les transformations des migrations alternantes, les variations des taux de chômage et d'activité, les constructions de logements neufs et les variations des prix de l'immobilier. Les résultats obtenus montrent que pour toutes les femmes actives, mariées ou non, l'intensité des migrations alternantes impliquant un changement de zone tend à être significativement plus faible que pour les hommes. C'est notamment le développement du travail à temps partiel des femmes mariées qui contribue à réduire l'espace des migrations alternantes féminines.

Cet exemple semble indiquer qu'une délimitation géographique des marchés locaux du travail basée sur un seuil global de migrations alternantes ne reflète qu'imparfaitement la réalité vécue par les différentes catégories de travailleurs (surestimant, par exemple, la dimension des marchés locaux du travail féminins).

Ce problème est donc de nature à affaiblir la pertinence de toute délimitation géographique d'un marché local du travail agrégeant différentes catégories de travailleurs.

Au-delà des difficultés liées à la délimitation géographique des marchés locaux du travail, c'est le concept même de "marché local du travail" (tel qu'il est défini par les approches orthodoxes) qui pose question.

Ainsi L. MALLET dresse-t-il une critique en règle de l'approche néo-classique du marché local du travail ; critique qui l'amène à la conclusion suivante :

<<L'image qui se dégage est celle de confrontations partielles entre groupes déterminés notamment par leurs localisations géographiques. Des prix différents peuvent s'établir au même moment dans des lieux voisins, les "marchés" sont le plus souvent superposés dans l'espace.

La conclusion est qu'on ne voit pas grand chose : l'éclatement des lieux de négociation, la dispersion et la superposition de groupes concurrents, la variabilité de leur composition en fonction des fluctuations de salaires, rendent toute représentation difficile. La théorie néo-classique montre l'importance des relations de proximité dans le fonctionnement des marchés, mais la façon dont elle introduit l'espace rend difficile dans de nombreux cas l'analyse en termes de marché limité géographiquement [...].

La conséquence essentielle est qu'on ne peut pas découper un territoire en n marchés contigus ou disjoints.>>¹².

11. I. GORDON, I. MOLHO, "Women in the labour markets of the london region : A model of dependence and constraint", *Urban Studies* n°22, pp.367-386, 1985.

12. L. MALLET, *Le Marché local du Travail*, Editions du CNRS, 1980, p. 134.

La notion de marché local du travail ne serait donc opératoire que sous des hypothèses très restrictives (homogénéité du facteur travail, stabilité des structures spatiales).

Il n'est pas de notre propos de vouloir clore ici le débat. Aussi nous limiterons nous à quelques interrogations supplémentaires :

* L'existence de seuils dans les migrations alternantes implique que l'espace soit polarisé. Quel est le facteur déterminant de cette polarisation ? les lieux de production qui déterminent la localisation de la demande de travail ? ou les lieux d'habitation qui déterminent la localisation de l'offre ? Que devient le concept de marché local du travail lorsque ces deux localisations diffèrent sensiblement ? lorsque les migrations alternantes sont fortement structurées par des réseaux de transport complexes ?

On remarque à ce propos que la littérature orthodoxe sur les marchés locaux du travail semble se désintéresser presque complètement des apports de l'économie spatiale.

* Il nous semble que, plus encore que l'actif occupé, le chômeur est dépendant de son environnement local (ne serait-ce que parce qu'il s'agit plus souvent d'un jeune et/ou d'une femme, que sa qualification est en moyenne plus faible...et qu'il dispose de moins de ressources). En dépit de l'inexistence quasi-totale de recherches sur ce sujet, il est fort probable que la grande majorité des demandeurs d'emplois effectuent leur recherche à l'intérieur d'un périmètre spatial relativement étroit. Cette remarque justifie donc une approche des disparités locales de chômage à un niveau géographique relativement fin, mais montre aussi que l'espace d'analyse le plus pertinent pourrait différer légèrement de l'espace défini par les migrations alternantes de l'ensemble de la population active.

B- Une réponse empirique.

Nous montrerons ici pourquoi le découpage géographique en zones d'emploi effectué par l'INSEE nous est apparu comme un instrument statistique indispensable dans le cadre du projet d'étude qui était le nôtre.

Nous expliciterons cependant les précautions méthodologiques qui nous paraissent s'imposer lorsqu'il s'agit d'utiliser ce découpage, et le choix auquel nous avons alors été conduit en ce qui concerne les zones étudiées.

Comme tout choix celui-ci est le résultat d'un compromis.

Il s'agit ici d'un compromis entre les exigences contradictoires liés aux objectifs de notre étude :

- mettre en évidence l'influence sur les disparités locales de chômage d'évolutions économiques générales ;
- prendre en compte l'existence de modes de fonctionnement différenciés des marchés locaux du travail.

En effet ce double objectif incite, d'un côté, à retenir un échantillon de grande taille, de l'autre à limiter le nombre des marchés locaux étudiés afin que puissent être prises en compte leurs particularités.

B-1/ Les zones d'emploi : un bon compromis statistique pour une étude des disparités de chômage entre marchés locaux du travail.

Notre objectif est d'étudier l'évolution des disparités de chômage entre des espaces ayant une signification économique du point de vue du fonctionnement du marché du travail.

Cet objectif implique que l'on puisse disposer :

- d'un découpage territorial lié au fonctionnement du marché du travail ;
- de séries statistiques nombreuses et relativement longues sur plusieurs des espaces issus de ce découpage.

Ces deux exigences rendent absolument indispensable l'utilisation du découpage en zones d'emploi effectué par l'INSEE. Il n'existe en effet aucun autre découpage de ce type et l'élaboration d'un tel découpage exigerait des moyens de collecte et de traitement statistiques tout à fait considérables.

Mais, encore faut-il que ce découpage satisfasse correctement aux deux exigences qui sont les nôtres.

Du point de vue de sa signification économique tout d'abord.

Si l'on se réfère aux approches orthodoxes¹³ des marchés locaux du travail le critère à privilégier pour le découpage de ces espaces est celui des migrations alternantes.

13. Nous reviendrons par la suite sur cette distinction entre approches "orthodoxes" et "hétérodoxes".

Les approches hétérodoxes sont moins précises sur ce point. Elles se réfèrent tantôt à la notion de bassin d'emploi, tantôt à celle de bassin de main-d'oeuvre¹⁴. Elles souhaitent que soit pris en compte le "vécu des acteurs", voire considèrent le problème du découpage comme relativement secondaire¹⁵.

Ces conceptions, certes très différentes, nous paraissent cependant pouvoir déboucher sur un certain consensus empirique dès lors qu'il serait possible de délimiter des espaces réunissant à la fois les trois conditions suivantes :

- la plus grande partie de la population qui y travaille y habite ;
- la plus grande partie de la population qui y habite y travaille¹⁶ ;
- les acteurs économiques locaux reconnaissent à cet espace une certaine unité de fonctionnement inscrite dans la durée.

Or, tels étaient, nous semble-t-il, les objectifs du découpage en zones d'emploi.

Comme nous le montrerons ces objectifs semblent avoir été assez bien approchés, au moins dans certaines régions.

14. Le "bassin d'emploi" peut être défini, conceptuellement, comme l'espace sur lequel travaillent la plupart des actifs qui y habitent.

L'expression "bassin de main-d'oeuvre" désigne habituellement l'espace sur lequel une firme peut espérer recruter les travailleurs dont elle a besoin. Elle est cependant parfois généralisée au niveau macro (ou méso) économique comme étant l'espace sur lequel habite la plupart des individus qui y travaillent.

15.

<< Dans cette logique, le problème des limites du marché est devenu second. Elle peut en effet s'appliquer à n'importe quel découpage puisqu'il s'agit à la fois de repérer la spécificité des liaisons à l'intérieur de ce système, et la spécificité de ses rapports à l'extérieur : La trame d'un tissu s'observe sur un morceau de tissu à condition que l'observateur n'oublie pas l'ensemble de la pièce.>>

D. GAMBIER, M. VERNIERES, Le marché du travail, Economica, 1982, p. 148.

16. Cette deuxième condition ne nous paraît pas forcément synonyme de la première, notamment dans le cas des grandes métropoles.

Voir :

F. BEAUMERT, Approches locales de la relation formation-emploi et grandes métropoles (Quelques réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de l'Ile-de-France), Document de travail, Laboratoire d'Economie Sociale, septembre 1990.

Ainsi, à certaines conditions¹⁷, le découpage en zones d'emploi permet-il de disposer d'un découpage territorial ayant une réelle signification du point de vue du fonctionnement du marché du travail¹⁸.

Il offre en outre une disponibilité statistique satisfaisante¹⁹.

B-2/ L'utilisation du découpage en zones d'emploi exige quelques précautions méthodologiques.

Il nous faut, pour étudier les disparités locales de chômage, être en mesure de comparer un assez grand nombre de marchés locaux du travail. Pour ce faire, le découpage en zones d'emploi semble constituer, a priori, un bon instrument statistique.

Un examen détaillé de ce découpage montre cependant sa grande hétérogénéité interne. Elle s'explique en partie par les conditions institutionnelles qui ont présidé à la réalisation du découpage. Il est donc impossible de ne pas en tenir compte.

C'est pourquoi l'utilisation du découpage en zones d'emploi (pour une étude comparative de marchés locaux du travail) ne nous paraît pleinement pertinente que dans la mesure où sont prises les cinq précautions méthodologiques suivantes.

17. Voir pages suivantes.

18. L'affirmation de cette signification peut se faire sans parti-pris théorique grâce à un certain nombre de constatations de ce type :

<<Des analyses comparatives montrent que, très souvent, les cercles de vie culturelle, les cercles de vie du commerce et les cercles de vie de l'emploi coïncident [...]. Le bassin d'emploi apparaît donc comme la symbiose d'un coin de terre et d'une communauté humaine. On peut alors parler de "pays" avec toute la connotation affective qui s'y rapporte [...]. Cette coïncidence permet d'utiliser les déplacements domicile-travail comme matériau de base pour un découpage pertinent de l'espace. Bien que les zones ainsi déterminées ne soient à proprement parler que des bassins d'emploi, on pourra les utiliser comme cadre de référence pour la plupart des études économiques et sociales intégrant la dimension locale.>>

C. ARMANO, C. TERRIER, "Étudier le local avec l'INSEE", *Données Sociales 1987*, pp. 350-351.

19. Avant la mise en place du découpage en zones d'emploi il existait, certes, de nombreuses informations mobilisables à un niveau territorial fin (i.e. infra-départemental) mais leurs fournisseurs utilisaient des divisions territoriales qui leur étaient propres (secteurs scolaires, secteurs sanitaires, zones ALE...).

La seule manière de confronter ces informations était donc de descendre au niveau communal puis de reconstruire par agrégation le découpage territorial souhaité. Les manipulations statistiques nécessaires s'avéraient alors lourdes et coûteuses.

Le découpage en zones d'emploi permet, lui, de disposer à un même niveau géographique d'informations nombreuses et d'origines diverses : recensements, ANPE....

1- L'utilisation du découpage en zones d'emploi pour une étude comparative de "marchés locaux du travail" semble plus pertinente à l'intérieur d'une région donnée.

En effet, si ce découpage respecte, au niveau national, quelques règles communes, il a été élaboré au niveau de chaque région par une unité de décision indépendante. Il en résulte une hétérogénéité entre régions que l'INSEE a très nettement soulignée. Elle conduit à notre sens à enlever toute signification, a priori²⁰, à des comparaisons entre des zones appartenant à des régions différentes.

2- Les zones retenues doivent présenter de faibles taux de navettes.

Le découpage en zones d'emploi n'est intéressant que dans la mesure où il atteint son objectif premier : délimiter des "marchés locaux du travail" en rendant maximum la solidarité habitat-travail. Il devait donc, pour ce faire, minimiser les migrations alternantes entre zones (ou navettes). Cet objectif a été très différemment approché d'une région à l'autre²¹.

Ainsi, par exemple, le taux global de navettes²² s'établit à 44,3 % en Ile-de-France alors qu'il est en moyenne de 10,3 % dans l'ensemble des zones françaises (à l'exclusion de celles des régions Alsace et Ile-de-France).

3- Les zones retenues doivent avoir une dimension suffisante pour que les statistiques les concernant soient significatives.

Sur les 365 zones d'emploi françaises 37 comptent moins de 30 000 habitants et seules trois régions n'ont aucune zone d'emploi comprenant moins de 60 000 habitants.

L'étude des zones les moins peuplées doit donc être évitée dans la mesure où, à l'exception des données de l'ANPE, la plupart des données disponibles à ce niveau sont issues d'un dépouillement du recensement de 1982 par sondage au 1/4. Certaines données désagrégées concernant les zones les moins peuplées seraient donc peu significatives.

4- Les zones retenues ne doivent pas être trop hétérogènes quant à leurs populations respectives.

20. C'est-à-dire sans avoir contrôlé au préalable la manière dont chacune de ces zones a été découpée.

21. Il est vrai qu'il n'a parfois même pas été poursuivi, puisque dans trois régions (Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Bourgogne) le découpage en zones n'a pas du tout fait référence aux migrations alternantes (on y a privilégié les découpages préexistants).

Cf. H. JAYET, "Les zones d'emploi et l'analyse locale des marchés du travail", *Economie et Statistique*, n°182, novembre 1985, p. 38.

22. Moyenne des navettes entrantes et des navettes sortantes rapportée à la population active.

Pour que l'on puisse comparer les zones entre elles il faut que leurs tailles ne soient pas trop différentes. Or la zone française la plus peuplée (Paris) compte 2 176 000 habitants, la moins peuplée 11 000 habitants.

5- Le découpage des zones retenues ne doit pas avoir été trop fortement influencé par des contraintes administratives.

Le découpage en zones d'emploi se devait de respecter certaines contraintes administratives, cela l'a parfois empêché de prendre en compte des liens de dépendance économique très forts : ce fut le cas dans des régions frontalières, dans certaines régions polarisées par une grande métropole, voire en certains endroits où des frontières régionales se trouvaient très proches d'une ville importante.

Nous avons alors décidé d'effectuer notre recherche sur les 16 zones d'emploi de la région Pays de Loire. Elles constituent en effet un échantillon de zones françaises qui, sans prétendre à une quelconque représentativité statistique, est intéressant à deux titres :

- il semble répondre de manière relativement satisfaisante aux 5 critères méthodologiques qui viennent d'être présentés ;
- il ne comporte pas de zones fortement atypiques mais offre cependant une grande diversité interne.

II- QUELS SONT LES ENJEUX D'UNE ANALYSE DES DISPARITES LOCALES DE CHOMAGE ?

A- Un défi théorique.

Des approches locales du marché du travail ont fréquemment servi d'outil pour mieux comprendre le chômage.

C'est sur l'utilité d'un tel outil pour mieux comprendre le chômage, et d'abord son inégale répartition dans l'espace national, que nous avons interrogé la littérature économique²³.

La plupart des ouvrages traitant du chômage signalent son inégale répartition dans l'espace national mais rares sont ceux qui en proposent une explication théorique.

²³. Cet examen de la littérature économique constituera la première partie d'une thèse devant être soutenue prochainement. Ce paragraphe se bornera donc à faire état des conclusions générales qui en sont issues.

Ainsi les disparités locales de chômage ne constituent pas aujourd'hui un thème de recherche reconnu et précisément délimité.

Pourtant la compréhension de la manière dont le chômage se répartit dans l'espace économique devrait permettre de mieux comprendre la nature du chômage. Il s'agit donc d'un problème important pour les explications théoriques du chômage.

Il nous revenait donc de tracer les contours d'un tel domaine de recherche.

Ce questionnement impliquait un certain nombre de choix préalables : choix quant à la bibliographie explorée, choix quant à la manière de structurer et d'exposer les résultats de la recherche.

Notre "objet" principal étant le chômage, nous avons privilégié le champ théorique de l'économie du travail.

Notre sujet, cependant, fait directement référence à l'espace géographique. Il interpelle donc l'économie spatiale.

Ce champ théorique n'a pas été systématiquement exploré. Il est apparu cependant indispensable de prendre en compte les quelques travaux d'économie spatiale qui attribuent au facteur travail un rôle essentiel dans la structuration de l'espace.

Toute recherche bibliographique exige qu'en soit structuré l'exposé. Différents procédés s'offrent alors : présentation chronologique, thématique, théorique...

La présentation qui nous est apparue la plus féconde consiste à proposer une grille de lecture théorique.

Celle-ci introduit une partition dichotomique au sein des travaux économiques auxquels nous avons choisi de nous intéresser. Cette partition nous a été dictée par un souci de clarté dans l'exposé, exigence qui nous a semblé devoir l'emporter sur le risque de manichéisme inhérent à toute partition de ce type.

Nous avons donc distingué des approches dites "orthodoxes" et des approches "hétérodoxes"²⁴.

A-1/ Les approches orthodoxes des disparités locales de chômage.

L'analyse des explications théoriques orthodoxes du chômage montre une opposition entre deux conceptions du fonctionnement du marché du travail.

La première, dominée par le souci de rester le plus fidèle possible au cadre théorique néo-classique, postule l'équilibre du marché (non pas dans le sens où le marché est forcément, et à tout instant, en équilibre, mais dans le sens où il est soumis à un processus d'équilibre qui fait que tout déséquilibre ne peut être que transitoire).

La seconde, guidée par un souci de réalisme, ou parfois influencée par les approches macroéconomiques en termes de déséquilibre, admet l'existence de déséquilibres plus ou moins durables sur le marché du travail.

Dans le premier cas (approche en termes de "clearing market") il s'agit d'expliquer le niveau du "taux de chômage naturel", dans le second (approche en termes de "non-clearing market") l'apparition de chômage en excédent par rapport à ce taux.

Cette opposition n'apparaît que rarement de façon explicite dans les travaux qui cherchent à donner des explications théoriques à l'existence de disparités locales de chômage. Il nous semble pourtant qu'elle est partout présente dans ce type de recherches, même si c'est de manière implicite.

²⁴ La distinction entre écrits orthodoxes et hétérodoxes est fréquemment usitée aujourd'hui, elle n'est pas toujours clairement définie.

C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de rappeler ici les principaux critères qui nous serviront à distinguer approches orthodoxes et hétérodoxes. En effet, même si nous reprenons à notre compte, dans leurs grandes lignes, les présentations courantes de cette distinction, il nous faut l'adapter à notre propre démarche.

* Seront dites "orthodoxes" des approches qui :

- sont essentiellement mono-disciplinaires,
- se placent fréquemment dans le court terme ou "toutes choses égales par ailleurs",
- raisonnent essentiellement en termes de marché,
- privilégient les prix (ou les salaires) comme instruments de la coordination économique,
- supposent donc que l'allocation des travailleurs sur les emplois s'effectue essentiellement sur un marché par l'intermédiaire de prix ou de rationnements,
- mettent l'accent, en matière de structuration de l'espace, sur les coûts de transport.

* Seront dites "hétérodoxes" des approches qui :

- sont fréquemment pluri-disciplinaires (de par leurs emprunts à la sociologie notamment),
- se placent fréquemment dans une perspective historique,
- soulignent l'importance de facteurs sociologiques, culturels, organisationnels ou institutionnels,
- privilégient les règles ou les conventions comme instruments de coordination,
- conçoivent l'allocation des travailleurs sur les emplois comme le résultat de l'ensemble des déterminants économiques, mais aussi sociaux et institutionnels, qui constituent un "système d'emploi",
- mettent l'accent, en matière de structuration de l'espace, sur les coûts et les caractéristiques de la main-d'oeuvre.

Pour les théoriciens néo-classiques le chômage ne peut pas s'écarter durablement de son niveau naturel ce qui en fait un phénomène intrinsèquement volontaire.

Ce chômage "naturel" a une composante structurelle, que les théories des migrations et du capital humain cherchent à formaliser, ainsi qu'une composante frictionnelle dont rendrait parfaitement compte la théorie du chômage de prospection.

Ces théories s'exposent cependant aux critiques suivantes.

La théorie économique des migrations apparaît aujourd'hui insatisfaisante, car peu compatible avec les observations les plus récentes (les migrations ne se dirigent plus prioritairement vers les zones à hauts revenus, elles se dirigent parfois vers des zones à fort taux de chômage)²⁵, et surtout, partiellement vidée de sens à force de faire intervenir des variables exogènes (coûts psychologiques, qualité de la vie...).

La prise en compte du "capital humain" conduit à poser l'existence d'un marché local du travail différent pour chaque type de qualification. Cette approche nous paraît peu opérationnelle tant il est difficile d'en tester les implications : comment délimiter les qualifications d'une manière suffisamment incontestable et intangible pour permettre des comparaisons dans le temps et l'espace ? Enfin, et surtout, cette approche ne permet guère que de déplacer la question puisque même pour une qualification donnée et précisément définie, il existe de fortes disparités locales de chômage.

Il semble donc qu'il faille, dans ce cadre théorique, privilégier une autre voie de recherche. Celle-ci pourrait être trouvée dans une "spatialisation" des modèles de "Job Search", mais il s'agit là d'une tâche particulièrement ardue.

Les applications de ces conceptions théoriques au fonctionnement concret des marchés locaux du travail semblent donc rencontrer de nombreuses difficultés.

En outre, les travaux empiriques sur les disparités locales de chômage semblent montrer que la variabilité des taux de chômage dans l'espace est principalement due à la variabilité de la composante "non naturelle" du chômage ; c'est-à-dire à l'existence, sur les marchés locaux du travail, de déséquilibres d'ampleur variable.

C'est pourquoi les approches qui consistent à admettre la possibilité de déséquilibres durables sur les marchés locaux du travail nous apparaissent beaucoup plus prometteuses. Malheureusement, si les fondements microéconomiques de la théorie du déséquilibre sont en cours d'élaboration, rien n'a été fait jusqu'ici pour lui donner un contenu spatial.

²⁵. Voir notamment :

P. AYDALOT, *Économie Régionale et Urbaine*, Economica, 1985.

P. AYDALOT, *Dynamique spatiale et développement inégal*, Economica, 1976.

R. COELHO, M. A. GHALI, "The end of North-South Differential", *American Economic Review*, décembre 1971.

On dispose en effet aujourd'hui de formalisations macroéconomiques permettant de décrire le fonctionnement d'une économie en déséquilibre. Leurs fondements microéconomiques pourraient s'appuyer sur des approches théoriques récentes telles que celles des contrats implicites. En revanche, la formalisation théorique de la variabilité dans l'espace des déséquilibres du marché du travail reste encore à construire.

Ainsi les approches orthodoxes continuent-elles à considérer les disparités locales de chômage comme le résultat des imperfections du marché du travail (mauvaise adéquation spatiale et qualitative de l'offre et de la demande), imperfections liées aux obstacles exogènes venant entraver son libre fonctionnement (obstacles de tous ordres à la mobilité de la main-d'oeuvre).

Les disparités locales de chômage apparaissent alors comme transitoires et peu prévisibles. En effet, si leurs causes sont générales (leur importance dépend des interactions entre des variations conjoncturelles et des transformations structurelles globales) elles sont pour une bonne part exogènes au système économique.

Cela est-il dû à la réelle complexité de toute intégration de l'espace et des particularités locales dans les modèles économiques ? Ou faut-il penser que toute approche locale du chômage se heurte à l'impossibilité de décrire en termes de marché l'ensemble des mécanismes d'affectation des travailleurs sur les emplois ?

Ces questions restant ouvertes, nous nous bornerons aux constatations suivantes.

Au cours des dernières décennies l'approche néo-classique du marché du travail a été profondément modifiée par des théories très sophistiquées telles que celle du "Job Search". Elle est apparue complètement transformée dans le cadre des modèles de déséquilibre. Malgré cela, l'existence et la persistance d'importantes disparités locales de chômage continuent à poser de multiples problèmes aux approches théoriques orthodoxes du marché du travail.

Nombreux sont les économistes qui pensent que la fécondation réciproque des travaux empiriques et théoriques viendra à bout de ces difficultés. D'autres n'y voient qu'un exemple parmi d'autres de la faillite d'une démarche méthodologique. L'individualisme méthodologique et le concept de marché qui en est issu ne seraient pas en mesure de rendre compte de la réalité des processus d'affectation de la main-d'oeuvre sur les emplois. Ces processus ne pourraient être compris qu'à travers l'analyse historique de leurs déterminants sociaux et institutionnels.

A-2/ Les approches hétérodoxes des disparités locales de chômage.

Nous avons montré que l'explication des disparités locales de chômage pose de sérieux problèmes théoriques aux modèles orthodoxes issus du paradigme néo-classique.

En est-il de même pour les approches que nous qualifions d'"hétérodoxes" ?

Cette question ne nous apparaît pas pertinente, ou du moins faut-il en modifier les termes.

En effet, les difficultés rencontrées par le paradigme néo-classique pour expliquer les disparités locales de chômage provenaient essentiellement de :

- sa volonté de proposer un modèle explicatif global du marché du travail, valable en tout temps et en tout lieu ;
- sa forte confiance dans la capacité des mécanismes de marché à homogénéiser l'espace ;
- son incapacité à rendre compte du chômage autrement que comme un phénomène volontaire et/ou exogène et transitoire.

Ces difficultés n'existent plus pour les approches hétérodoxes qui :

- postulent le caractère historiquement contingent de toute analyse économique et soulignent l'hétérogénéité de l'espace ;
- attribuent aux mécanismes de marché un rôle plus ou moins secondaire dans l'ensemble des mécanismes qui déterminent l'allocation de la main-d'oeuvre sur les emplois ;
- conçoivent le chômage comme un phénomène subi²⁶ résultant de contraintes endogènes au système économique.

D'un point de vue hétérodoxe l'existence de disparités locales de chômage n'a donc rien de surprenant. Il n'y aurait alors guère de sens à interroger les approches hétérodoxes sur les difficultés qu'elles pourraient rencontrer dans l'explication de disparités locales de chômage.

Il nous a paru intéressant, par contre, de leur poser une double question :

- en quoi l'observation et l'analyse des disparités locales de chômage peuvent-elles avoir un intérêt théorique du point de vue des approches hétérodoxes ?
- ces approches sont-elles en mesure de fournir des éléments de compréhension des phénomènes à l'origine des disparités locales de chômage ?

26. Phénomène qui n'est en rien la conséquence des comportements volontaires des actifs (salariés ou chômeurs).

Les disparités locales de chômage ont fourni un argument essentiel aux économistes hétérodoxes pour développer deux types de démarches dont les évolutions parallèles se sont, malheureusement, déroulées le plus souvent dans une très large ignorance mutuelle.

D'un côté, celui de l'économie spatiale, le développement d'approches alternatives au modèle néo-classique s'est appuyé sur les particularités du facteur travail. Les disparités locales de chômage montrent alors que le facteur travail différencie l'espace²⁷.

De l'autre, celui de l'économie du travail, la réfutation du modèle néo-classique a été très largement fondée sur l'intégration des disparités régionales. L'intérêt des disparités locales de chômage réside alors dans le fait qu'elles constituent un argument supplémentaire en faveur de l'existence de différents modes de fonctionnement des marchés locaux du travail.

Du point de vue des économistes hétérodoxes l'existence d'importantes disparités locales de chômage a donc un double intérêt :

- elles révèlent une hétérogénéité de l'espace liée au facteur travail ;
- elles justifient des approches localisées du marché du travail.

Deux types d'explications des disparités locales de chômage peuvent alors être opposées.

Du point de vue des analyses hétérodoxes de l'espace les disparités locales de chômage résultent logiquement de la combinaison des stratégies spatiales des entreprises et des politiques économiques nationales. Elles sont donc historiquement et politiquement déterminées mais leur importance et leur configuration apparaissent peu prévisibles.

Pour les analyses hétérodoxes du marché du travail le chômage est localement déterminé par un jeu complexe de systèmes en interaction. Les disparités locales de chômage sont donc inévitables et endogènes au système économique, mais, là encore, peu prévisibles, car n'obéissant pas à des déterminants globaux (ou nationaux), mais à une multitude de logiques locales.

27. Les disparités locales en matière de chômage, comme en matière de salaires, constituent un argument empirique majeur pour une critique des approches orthodoxes des migrations. Or ce sont ces approches orthodoxes des migrations qui permettent de dénier au facteur travail tout rôle de différenciation spatiale.

On aperçoit ainsi l'enjeu des disparités locales de chômage pour certaines approches hétérodoxes de l'économie spatiale qui estiment que l'hétérogénéité du facteur travail constitue un facteur essentiel de structuration de l'espace.

Ainsi, à partir des critiques qu'ils adressent aux théories néo-classiques, mais aussi marxistes, des migrations, certains auteurs comme P. AYDALOT considèrent qu'il n'existe pas de théorie des migrations réellement satisfaisante. Ils estiment alors que les migrations ne peuvent être comprises qu'à travers une théorie du développement régional.

Dans cette optique l'existence des disparités locales de chômage incite à l'élaboration d'analyses théoriques des dynamismes régionaux reposant sur la reconnaissance de l'hétérogénéité du facteur travail (c'est-à-dire du fait que c'est d'abord le travail qui rend l'espace hétérogène du point de vue de l'entrepreneur).

Les disparités locales de chômage apparaissent alors comme la conséquence, à la fois :

- de la structuration de l'espace par les entreprises ;
- de l'hétérogénéité spatiale du facteur travail ;
- de la variabilité des modes de fonctionnement des systèmes d'emploi locaux ;
- de l'existence de régulations sociales locales différenciées.

Ce "flou" théorique, s'il peut être partiellement attribué au manque d'articulations entre approches de l'espace et approches du marché du travail, provient surtout du fait que les économistes hétérodoxes ont généralement préféré utiliser les disparités locales de chômage comme un argument plutôt que d'en faire un objet d'étude à part entière.

Argument, voire point de départ, d'approches hétérodoxes du marché du travail (notamment les théories de la segmentation), les disparités locales de chômage ont obligé ces approches à attribuer à l'espace géographique (perçu avant tout à travers ses composantes sociales) un rôle essentiel dans le fonctionnement même du marché du travail.

Cette nécessité d'une articulation entre économie du travail et économie spatiale a rendu plus difficile encore l'élaboration d'une véritable théorie alternative du marché du travail.

En effet, en dépit de leur affirmation du caractère durable et inévitable des inégalités spatiales, les approches hétérodoxes de l'espace ne sont pas en mesure de fournir une explication claire des disparités locales de chômage. La théorie de la division spatiale du travail²⁸ fournit, certes, un cadre théorique intéressant, mais celui-ci apparaît trop général et trop peu opérationnel pour que l'on puisse en tirer une explication précise des disparités locales de chômage. En outre la crise a remis en cause la pertinence d'un bon nombre de descriptions faites en période de croissance.

Du point de vue des approches hétérodoxes des marchés locaux du travail, une multitude d'explications partielles ou localisées cache mal le manque d'une théorie alternative globale.

Ainsi, sans doute faut-il voir dans l'absence d'une théorie alternative globale du marché du travail, la raison pour laquelle les approches hétérodoxes du marché du travail ne peuvent fournir, en ce qui concerne l'explication des disparités locales de chômage, que des réponses vagues ou fragmentaires.

Mais peut-être faut-il renverser la perspective, et voir dans les approches localisées du marché du travail, et dans leur nécessaire articulation avec une théorie de l'espace, les indispensables préliminaires à la reconstruction d'une théorie alternative globale du marché du travail.

28. Développée notamment par P. AYDALOT.

<<[...] toujours l'espace apparaît comme l'introduction du loup dans la bergerie, du concret dans une discipline qui se veut abstraite. Bien rares aujourd'hui encore sont les auteurs qui se demandent non plus seulement comment des processus économiques analysés par ailleurs vont se répartir dans l'espace, mais comment la répartition spatiale des choses et des gens peut infléchir les processus économiques généraux.>>²⁹

Sans doute faut-il voir dans cette remarque la raison pour laquelle notre examen de la littérature économique concernant les disparités locales de chômage a montré que leur explication théorique reste largement à élaborer.

La science économique doit-elle alors se résoudre à considérer les disparités locales de chômage, soit comme un phénomène de nature transitoire dont les causes seraient exogènes au système économique, soit comme un phénomène imprévisible renvoyant à une théorie alternative du marché du travail qui reste encore largement à élaborer ?

Nous ne le pensons pas.

C'est pourquoi il nous semble que tout programme de recherche permettant une meilleure connaissance empirique des disparités locales de chômage peut aussi conduire à faire progresser de manière significative les différentes théories du marché du travail et leurs articulations avec les théories économiques de l'espace.

B- Un outil empirique.

L'analyse des déterminants du chômage repose le plus souvent sur une étude de leur variation dans le temps. Ainsi, la flexion conjoncturelle des taux d'activité, les transformations des structures d'emploi, par exemple, sont mises à contribution pour expliquer les variations du niveau du chômage. L'établissement de liens de causalités entre ces différentes variables doit alors prendre en considération le fait qu'elles évoluent dans un cadre institutionnel lui-même en perpétuelle évolution.

L'étude de la variabilité spatiale du chômage et de ses déterminants nous semble alors pouvoir constituer un outil empirique capable de renouveler les approches traditionnelles du chômage.

²⁹. P. AYDALOT, Economie Régionale et Urbaine, Economica, 1985, p.10.

Cet outil n'a guère été utilisé jusqu'ici que sous la forme d'approches localisées à caractère descriptif et/ou qualitatif (monographies de bassins d'emploi). Il nous semble important de lui adjoindre une dimension statistique et économétrique.

C'est pourquoi notre recherche sur les disparités de chômage entre les zones d'emploi de la région Pays de Loire a emprunté la démarche suivante.

Dans un premier temps, une analyse factorielle portant sur un grand nombre de variables descriptives du fonctionnement du marché du travail a permis d'esquisser une typologie des zones d'emploi de la région, mais aussi de mettre en évidence un certain nombre de corrélations entre les taux de chômage et d'autres variables telles que les taux d'activité et la répartition sectorielle des emplois.

Différentes hypothèses ont alors pu être énoncées en ce qui concerne les facteurs explicatifs de la variabilité spatiale des taux de chômage. Elles nous ont conduit à élaborer, puis à tester, plusieurs modèles économétriques visant à expliquer la variabilité spatiale des taux de chômage catégoriels. Ils montrent que cette variabilité spatiale peut être expliquée de manière statistiquement satisfaisante à partir de quelques variables descriptives des structures d'emploi. Ainsi constate-t-on notamment que :

- les zones dans lesquelles les taux de chômage féminins sont les plus élevés sont celles où l'emploi féminin est le plus tertiaire et le moins industriel ;
- les zones dans lesquelles les taux de chômage masculins sont les plus faibles sont celles où le secteur des biens de consommation représente une part importante de l'emploi industriel et où l'emploi indépendant est le moins répandu.

Nous nous sommes ensuite interrogés sur l'existence d'une corrélation inverse entre taux de chômage et taux d'activité : fallait-il l'interpréter en termes de "travailleurs découragés" ?

Une modélisation économétrique nous a permis de répondre négativement à cette question en montrant que la corrélation constatée résulte d'une co-détermination des taux de chômage et des taux d'activité par les structures d'emploi.

Cette analyse en coupe transversale a été complétée par une analyse longitudinale de l'évolution du chômage local.

Il s'agissait notamment de proposer différentes mesures de la sensibilité conjoncturelle du chômage local. Celle-ci est apparue significativement plus faible dans les zones urbaines et tertiaires où semblent se constituer de véritables "poches" de chômage structurel.

Notre recherche s'interroge enfin sur la variabilité spatiale de la composition du chômage : celle-ci est-elle affectée par les différentes politiques dites "de traitement social" ? Comment appréhender les conséquences spatiales de telles politiques ?

Nous avons ainsi proposé un cadre statistique pour étudier les liens entre chômage et espace. Ces liens entre chômage et espace dont l'étude nous est apparue, chemin faisant, comme étant de nature à renouveler profondément l'analyse des déterminants du chômage.

CONCLUSION.

Notre recherche montre que les deux types de démarches qu'ont jusqu'ici empruntées la plupart des études localisées de l'emploi ne sont pas pertinentes lorsqu'il s'agit d'expliquer les disparités locales de chômage.

Le premier type de démarche se fixe pour objectif d'étudier des marchés locaux du travail. La situation de référence est alors celle où ces marchés sont en équilibre. Le taux de chômage est alors supposé tendre vers le taux de chômage "naturel". Ainsi, bien que le critère des migrations alternantes serve généralement à définir l'espace couvert par ces marchés, la cohérence théorique voudrait que le découpage géographique permette avant tout de délimiter des zones où le taux de chômage soit égal au taux de chômage "naturel". L'explication des disparités locales de chômage se réduirait alors à celle de la variabilité spatiale de ce taux de chômage "naturel".

Le second type de démarche consiste à étudier un système local d'emploi. Dans ce cas, c'est le repérage des liens qui constituent ce système (les filières de mobilité par exemple) qui, seul, peut permettre de délimiter l'espace couvert par ce système. L'objectif de compréhension des disparités locales de chômage se confond alors avec celui de la compréhension détaillée des systèmes locaux entre lesquels celles-ci s'établissent.

Aucun de ces deux types de démarches n'apparaît alors réellement opérationnel lorsqu'il s'agit d'expliquer les disparités locales de chômage. Sans doute parce que, fondamentalement, la cohérence théorique de telles études voudrait que le découpage géographique pertinent soit un produit de l'étude elle-même.

La compréhension des disparités locales de chômage implique, nous semble-t-il, d'intégrer l'espace dans le fonctionnement du système d'emploi et d'étudier la manière dont celui-ci contribue à le différencier.

Le découpage géographique a alors pour but de rendre compte des contraintes imposées au fonctionnement du système d'emploi par sa dimension spatiale. Ces contraintes sont reflétées, à un moment donné par l'état des migrations alternantes. Le découpage requis doit alors s'appuyer principalement sur ce critère. Cependant, afin d'augmenter la probabilité d'obtenir un découpage relativement stable dans le temps, on s'efforcera de prendre aussi en compte les facteurs historiques et institutionnels, les réseaux de transport et les dynamiques urbaines qui structurent cet espace. Dans certains cas le découpage en zones d'emploi répond alors relativement bien à ces objectifs.

Quoi qu'il en soit, si dans cette problématique le découpage géographique demeure un vrai problème, celui-ci n'est plus d'ordre théorique, mais d'ordre essentiellement technique.

L'objectif en effet n'est plus de comprendre le fonctionnement de tel ou tel marché local du travail mais d'utiliser l'espace comme un outil pour mieux comprendre le fonctionnement du système d'emploi dans son ensemble.

Notre recherche s'inscrit dans ce cadre. Son caractère est cependant essentiellement exploratoire dans la mesure où son soubassement théorique reste largement à construire à travers une fécondation réciproque des théories économiques de l'espace et du marché du travail.

Une démarche pluri-disciplinaire nous paraît en effet s'imposer. Non seulement d'un point de vue théorique, mais aussi pour relever l'un des défis posés par une ouverture européenne qui risque à l'évidence d'accroître les disparités spatiales : comment articuler politiques sociales, politiques d'emploi et de formation, et politiques d'aménagement du territoire ?

**DYNAMIQUE D'ACTEURS ET STRATEGIE DE FORMATION ET
DE COOPERATION TECHNIQUE :
UN ENJEU POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Maïten BEL,
Bernard PECQUEUR

IREPD

(cette contribution est parvenue trop tardivement pour pouvoir être prise en compte par les discutants dans leurs rapports et dans les débats).

Cette note a pour objectif de présenter brièvement et de manière synthétique, de la recherche engagée ainsi que les orientations de méthode qui ont été retenues.

LE CONTEXTE :

Les transformations des conditions de compétitivité, l'accélération des évolutions technologiques ont impulsé, depuis le milieu des années 1970 des changements d'ampleur dans l'organisation productive au sein des entreprises, changements faisant appel à une transformation des savoirs et des compétences mises en oeuvre ⁽¹⁾.

Dans le même temps, les discours des acteurs sociaux convergent pour attribuer à la formation un rôle stratégique, situant le développement des compétences et des savoirs comme un enjeu majeur permettant d'assurer la croissance économique. Aujourd'hui, l'adaptation aux mutations externes exige de la part des entreprises une stratégie de réaction et d'adaptation.

De façon schématique, deux modèles traditionnels de pratiques des entreprises en matière de formation peuvent être retenus :

Le premier est celui de la grande entreprise dans laquelle la politique de formation privilégie des formations formalisées assurées sous forme de stages proches du modèle scolaire. La capacité des grands groupes à réagir vis à vis des enjeux de la formation est liée à leur taille et aux structures autonomes qu'ils ont su mettre en place.

Le second correspond davantage à la situation des PME. Souvent informel, ce modèle privilégie l'"apprentissage sur le tas", à partir des situations de travail. Ce comportement empirique et de court terme apparaît comme une formule de plus en plus inadéquate au regard des évolutions actuelles des conditions de la production et de la commercialisation.

¹- M.Bel et A.Rosanvallon, **La politique de formation continue dans les PMI : spécificités et dynamiques** ; Colloque TETRA : la PME, objet de recherche pertinent, Lyon 30 et 31 mai 1990.

A ce handicap, s'ajoute la faiblesse des moyens financiers mis en oeuvre pour la formation, faiblesse proportionnelle à la taille de l'entreprise.

Les PME doivent en effet affronter les mutations rapides du marché qui exigent d'elles, notamment,

- l'intégration des changements technologiques et techniques tant pour les produits que pour le matériel de production et l'organisation du travail,
- le réajustement de l'offre de sous-traitance pour les PME fortement liées à un client principal,
- la recherche de nouveaux produits dans la mesure où la mondialisation des échanges raréfie les marchés protégés et les "niches rentières".

On assiste ainsi à l'émergence de nouveaux besoins en formation qui couplent de manière plus complexe qu'auparavant, la formation initiale, la formation continue et la coopération technologique.

On trouve dans le rapport ALGOE ("PMI 90, vers la compétitivité globale", décembre 1989), une analyse des besoins et des difficultés de recrutement qui fait apparaître que ce sont, dans l'ordre, les techniciens supérieurs, les technico-commerciaux, les cadres commerciaux et les ingénieurs qui sont les plus difficiles à recruter. On ajoutera qu'une première observation des situations d'embauche dans les systèmes industriels locaux démontre une désaffection des jeunes pour l'industrie dont une masse trop faible de postulants à la formation technique.

Le mode d'ajustement entre diplôme et fonction dans sa configuration traditionnelle provoque un double effet pervers. D'une part, il entraîne un déclassement des diplômés et d'autre part, il rigidifie l'offre de travail qualifié et aggrave les difficultés de recrutement.

Les PME sont amenées à engager des stratégies spécifiques de formation et de coopération technique pour acquérir la qualification, les savoir-faire et l'information. Cela implique la mise en cause radicale du modèle d'"apprentissage sur le tas".

PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE :

L'objectif général de cette étude est d'explicitier la dynamique d'adaptation mutuelle des PME et des systèmes de formation

L'alternative à l'"apprentissage sur le tas" pour les PME consiste à s'insérer dans des réseaux externes qui organisent les compétences dans leur environnement. On peut repérer trois types principaux de réseaux externes (2) :

Les intervenants traditionnels. Ceux-ci interviennent comme prestataires de services dans le domaine des relations financières et comptables, des relations marchandes avec les donneurs d'ordre, et les relations technologiques avec les fournisseurs d'équipements.

Dans ces différents espaces, la dimension formation est plus ou moins prononcée. certains acteurs sont relativement périphériques (les banques par exemple), d'autres sont beaucoup plus centraux (les fournisseurs d'équipements). Jusqu'à très récemment, ces derniers étaient quasiment les seuls à intervenir comme appui à la formation dans les PME-PMI.

Les compétences externes en matière de maîtrise technologique. Ces compétences mettent en présence de nombreux acteurs, instances et procédures : centres techniques, services consulaires, ANVAR, centres de recherche privés ou publics, organismes d'appui rattachés aux échelons décentralisés du Ministère de l'Industrie, etc.

Beaucoup de ces organismes ne sont pas de création récente. Ce qui est nouveau, c'est, d'une part la volonté d'organiser et de structurer les compétences existantes en véritable réseau pour faciliter la modernisation des PME-PMI et, d'autre part le fait d'accompagner les activités d'assistance technique proprement dites par différentes modalités spécifiques d'aides financières.

Des compétences spécifiques en matière de formation. Conjointement au réseau de transfert technique décrit précédemment, on observe la mise en place d'un réseau plus spécifiquement axé sur l'aide et le conseil en matière de formation en appui aux PME-PMI. Il combine et articule plusieurs centres et organismes dont en particulier :

- les intervenants et sociétés de service spécialisés dans le conseil en matière de formation, ou qui privilégient la dimension formation dans le management des ressources humaines,
- les centres de formation (privés et publics) et les organismes chargés de la coordination et de l'animation de ces centres (les GRETA en particulier),
- les organismes de mutualisation (en particulier les ASFO et les FAF) et les organismes professionnels.

2- Voir M. Bel et A. Rosanvallon, 1990, déjà cité.

On pourra ajouter le système centralisé de formation initiale de l'Education Nationale (notamment les collèges et lycées techniques).

Face à cette offre qui augmente et se complexifie, la PME apparaît comme bien seule pour maîtriser la gestion de l'offre et avoir accès à l'information.

Les handicaps auxquels sont confrontés les PME pour s'approprier des compétences externes sont multiples. Certaines limites tiennent à la personnalité des dirigeants et aux conditions d'exercice de la fonction de direction dans l'entreprise (manque de temps, manque de disponibilité en main d'oeuvre, manque d'ouverture d'esprit, etc.). Plus fondamentalement, les PME ont du mal à identifier correctement leurs demande de formation et à les anticiper dans une vision prospective de leur développement. Cette situation implique la nécessité pour les PME d'engager des stratégies d'insertion dans les réseaux externes de compétence.

Par ailleurs, les PME s'inscrivent dans un cadre comportemental lié aux caractéristiques nationales. Chaque pays dispose d'une structure globale d'enseignement, qui au moins pour la formation initiale, présente un caractère homogène sur le territoire national. Il en résulte des spécificités par pays du comportement des entreprises.

Ainsi, la problématique de la formation et de la coopération technique pour les PME se pose de deux manières : d'une part, les stratégies d'insertion dans les réseaux externes trouvent une efficacité lorsqu'elles sont collectives et, d'autre part, le poids des systèmes et des modèles culturels nationaux est une variable déterminante pour l'analyse de ces stratégies dans la longue période.

On partira donc de deux hypothèses de travail :

- 1- L'efficacité des stratégies d'insertion des PME dans les réseaux externes de compétence est directement fonction de la densité des coopérations territorialisées préexistantes. Il y a donc un "effet local".**
- 2- Les règlements et les institutions nationales constituent un environnement global qui influe sur l'efficacité des stratégies des PME. Il y a donc un "effet national".**

PRINCIPES DE METHODE :

La vérification empirique de ces deux hypothèses suppose le choix de sites cohérents à partir d'une approche territorialisée et de comparaison internationale.

1- Le choix des sites :

L'étude s'appuiera sur cinq sites particulier, qualifié de Systèmes Industriels Locaux (SIL).

Ces SIL sont caractérisés tout d'abord par la concentration et la spécialisation d'activités en un lieu donné et dans les entreprises de taille petite et moyenne et homogènes. Ce morcellement de l'activité implique un réseau d'interdépendances entre entreprises de telle sorte que celles-ci participent à une véritable division du travail. Il donne lieu à un système localisé de PME au sein duquel les entreprises entretiennent des liens qui vont de la participation au contrat de fourniture au simple rapport de famille ou à l'accord temporel informel. Cette toile serrée de relations confère aux SIL, des "économies d'agglomération" qui se substituent en quelque sorte aux économies d'échelle typiques des grandes usines intégrées. La contiguïté de nombreuses entreprises similaires procure à chacune d'elles, un ensemble d'économies et de stimulants.

La dynamique des SIL procède également de phénomènes plus collectifs renvoyant à la totalité de l'économie et de la société où se déroule le processus d'industrialisation. De ce point de vue, le milieu dans lequel s'exerce et se développe l'industrie, joue un rôle fondamental. On peut évoquer les milieux professionnels, les structures familiales et communautaires, les rapports de voisinage.

Le SIL trouve alors sa ressource dans l'organisation collective, ressource de stabilisation et de reproduction. cette organisation permet au SIL de gérer lui-même diverses fonctions indispensables à la vie des entreprises : recherche, formation et circulation de l'information notamment. En retour, la gestion dynamique de ces fonctions tend à renforcer le SIL.

Les sites retenus sont les suivants :

En France :

Cholet (textile-habillement, industries de la mode)

Roanne (textile-habillement)

Vallée de l'Arve (décolletage, mécanique)

En Allemagne :

Albstadt -Bade-Wurtemberg- (textile-habillement)

En Italie :

Piàcenza -Emilie-Romagne- (machine-outil, mécanique)

Ces zones sont de taille comparable et limitées à deux branches : le textile-habillement et la mécanique.

Le choix de l'observation des SIL plutôt que d'autres sites où les acteurs sont moins articulés entre eux, présente des avantages.

En premier lieu, ces zones sont dominées par une activité. Cela permet de faciliter le diagnostic sur le besoin en formation et en coopération technique, en limitant la diversité des problèmes de mobilisation de savoir-faire. De nombreuses entreprises de taille voisine rencontrant, dans un même lieu, les mêmes difficultés d'adaptation, il est plus aisé de faire apparaître l'émergence de stratégies communes.

En second lieu, les modes d'organisation sociale de ces SIL sont très proches les uns des autres. Cela permet d'obtenir une homogénéité des terrains et donc une possibilité de les comparer sur une même base. cette homogénéité est d'autant plus nécessaire que l'étude prend en compte les effets nationaux. Ainsi, pour éviter une indétermination, on choisit, ici, des sites comparables confrontés à trois systèmes nationaux (allemand, français et italien).

Schéma n°1 :

systemes verticaux :

	Allemagne	France	Italie
espaces	Albstadt	Cholet	Piaçenza
locaux		Roanne	
homogènes		Arve	

A l'intérieur du cas français, l'étude a retenu trois sites dans des situations différentes. Un SIL en difficulté (Roanne) qui vit une mutation délicate, un SIL ancien à la recherche d'un second souffle (Cholet) et un SIL en pleine expansion mais qui rencontre des problèmes de gestion de sa croissance (Vallée de l'Arve).

On obtient ainsi une palette relativement large des situations industrielles de tels systèmes.

2- Modalités concrètes d'investigation :

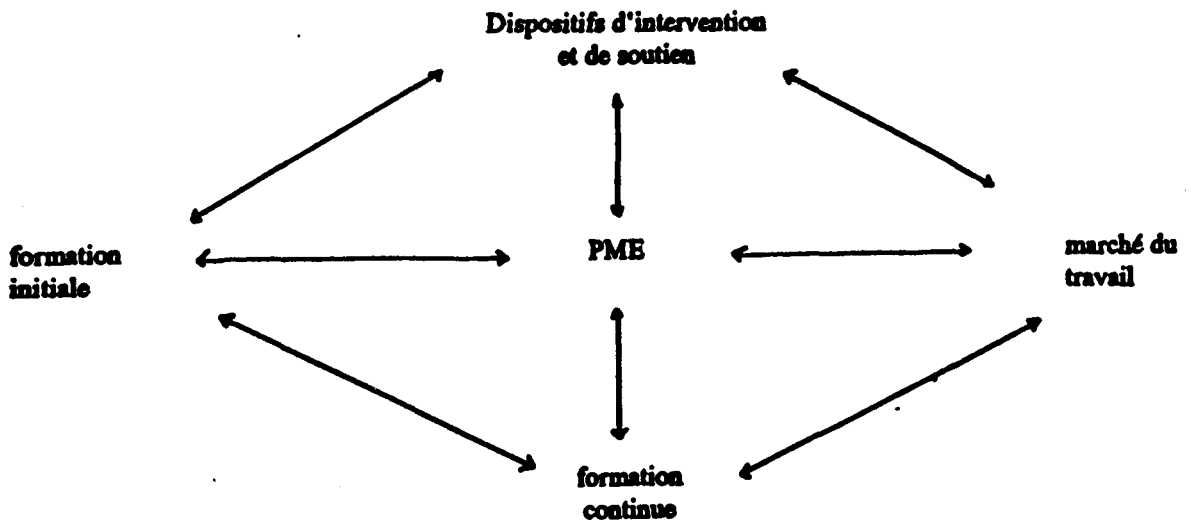
Le travail sur le terrain, déjà engagé sur trois sites, s'appuie sur enquêtes et interviews auprès des acteurs notamment auprès d'un échantillon jugé représentatif des entreprises présentes dans les SIL.

Pour chaque SIL, la méthode de travail et d'exposition consistera à :

- a) identifier les enjeux de formation et de coopération technique,
- b) décrire le réseau local d'acteurs,
- c) mettre en évidence les stratégies en place,
- d) évaluer les perspectives et les limites de ces stratégies.

On regroupera l'environnement de l'entreprise relativement à la formation et à la coopération technique dans quatre catégories : la formation initiale, la formation continue, les dispositifs d'intervention et de soutien et la mobilité du marché du travail. Cette dernière catégorie ne recouvre pas une institution précise, ni même un groupe d'institutions. Elle représente l'ensemble des modalités locales du rapport salarial en insistant en particulier sur la mobilité et le "turn over" comme facteurs de transmission de savoir-faire.

Schéma n°2 :



Ainsi, la méthode proposée vise-t-elle à faire apparaître les aspect(s) positifs de l'organisation des industries dans les milieux innovateurs et dynamiques. Le schéma de raisonnement qui sépare nettement les réseaux externes formation et de coopération technique, des réseaux internes mis en place au sein et par les PME, devra, au vu des résultats empiriques, être amendé et nuancé. La qualité de l'articulation réseaux externes/réseaux internes constitue également un enjeu de cette étude.

LES POLITIQUES REGIONALES DE FORMATION PROFESSIONNELLE : ESQUISSE D'ANALYSE
--

André GIFFARD
Jean-Jacques PAUL
IREDU/CNRS
(version provisoire)

La notion de local retenue dans ce texte s'entend comme le local opposé au national qui, de par sa fonction, a une politique plutôt homogénéisatrice. Ce qui est visé, derrière ce concept, c'est la mise en valeur de particularismes qui s'appuient sur des caractéristiques propres, liées notamment à l'histoire économique et démographique.

Mais au delà de ces particularismes de nature historique, il faut également chercher les forces à l'oeuvre dans les transformations actuelles. Dans ce cas, le niveau de décision et d'implantation des politiques peut être considéré comme un niveau pertinent d'analyse des spécificités.

Lorsque l'on s'intéresse à la formation professionnelle, on est amené nécessairement à prendre en compte le niveau régional, dans la mesure où il représente aujourd'hui le niveau officiel de référence institutionnel et territorial, même si une telle vision peut gommer l'existence de systèmes de niveau inférieur (départemental, local).

Ainsi, les Conseils Régionaux, élevés au rang de collectivité territoriale de plein exercice en 1982, se sont vus reconnaître une compétence de droit commun en matière de formation professionnelle continue comme d'apprentissage, en 1983.

Ce passage des responsabilités de l'Etat aux régions est apparu, à l'époque, comme un "coup d'éclat" au sein d'une France jacobine, dernier des grands pays de la Communauté Economique Européenne à procéder à la décentralisation de la politique publique de formation professionnelle continue.

Le paysage institutionnel s'est donc substantiellement modifié. Notre propos sera d'observer et d'analyser de quelles manières la dimension territoriale, le "local" a redistribué et a mobilisé les acteurs ainsi que les financements concernés, en particulier dans le cas des Conseils Régionaux.

Quelle est la nature du système mis en oeuvre ? Quel est le rôle de chacun des protagonistes ? Quelle place les Conseils Régionaux occupent-ils ? Peut-on identifier les modalités d'une politique économique régionale ?

Nous chercherons à répondre à ces diverses questions en trois temps : tout d'abord nous identifierons les acteurs en présence et le système au sein duquel ils oeuvrent, puis nous prolongerons notre réflexion en traitant de la notion de politique économique régionale, enfin nous achèverons notre démarche par une tentative d'objectivation des politiques des Conseils Régionaux en matière de formation professionnelle.

I) ACTEURS ET SYSTEME

1.1) Les acteurs impliqués

Parmi les institutions publiques qui oeuvrent dans le champ de la formation, trois grands types d'acteurs existent : l'Etat représenté par l'échelon Rectoral de l'Education Nationale (enseignement initial), l'Etat composé d'institutions placées sous l'autorité du Préfet de Région (enseignement initial pour l'agriculture par exemple, formation continue à travers l'ANPE, la DRTE et la DRFP...), le Conseil Régional (formation initiale via l'apprentissage par exemple, formation continue).

Nous ne nous occuperons pas, dans le cas présent, de l'Education Nationale.

Ainsi que nous l'avons précisé en introduction, les lois de décentralisation ont confié une compétence de droit commun aux Conseils Régionaux en matière d'apprentissage et de formation professionnelle.

Cette compétence est néanmoins partagée. L'Etat demeure "compétent, après avis des régions concernées sur le choix et la localisation des actions, pour financer et organiser les actions de portée générale (...), et relatives soit à des stages assurés par un même organisme dans plusieurs régions, soit à des formations destinées à des apprentis ou à des stagiaires sans considération d'origine régionale, soit encore à des stages créés en application de programmes établis au titre des orientations prioritaires de l'article L 910-2 du code du travail" (Un comité interministériel détermine.... les orientations prioritaires de la politique des pouvoirs publics).

La limite des transferts de compétences conférées aux régions est non seulement législative, mais tout autant, voire même plus de nature financière. En effet, la part représentée par les régions au sein de l'ensemble des budgets publics⁽¹⁾ oscille autour de 20 %⁽²⁾ et décroît chaque année (22 % en 1983, sans doute proche de 20 % en 1990).

Il faut alors s'interroger sur la possibilité de la mise en oeuvre par les régions d'une politique spécifique, qui ait ses caractéristiques régionales propres.

1.2) Un système complexe

Un partage de compétences, en l'occurrence entre l'Etat et la Région, peut être la source de difficultés et un facteur de complexité. Cette dernière se trouve renforcée par une autre répartition des prérogatives : celle qui existe au sein du "Service Public de l'Emploi", placé sous l'autorité du Préfet de Région, composé en particulier des DRFP, des DRTE, des Directions Régionales de l'ANPE. La formation professionnelle est donc gérée par une mosaïque d'institutions d'Etat.

L'ensemble de ces acteurs de l'Etat et de la Région se côtoient au sein d'une législation relativement hermétique (par exemple près d'une soixantaine de mesures traitant de la question des demandeurs d'emploi) et se meuvent dans un système complexe selon certaines rationalités ou selon des histoires parfois difficiles à identifier, et pourtant essentielles à repérer pour analyser les politiques mises en oeuvre.

A cet égard, nous pouvons nous interroger sur :

- la nature des particularismes locaux que suscitent les jeux d'alliances entre acteurs. Selon les régions, les rapports entre le Conseil Régional, la DRFP, la DRTE et l'ANPE divergent et donnent des profils différents de mise en oeuvre d'une politique de formation professionnelle : par exemple, le recours et l'utilisation de structures de concertation avec les partenaires sociaux comme le Comité Régional de la Formation Professionnelle (COREF) est variable. Dans le même ordre d'idée, le contenu et les modalités d'application des Contrats de Plan Etat-Région divergent selon les régions. Les montants financiers mobilisés, leurs modes de co-gestion entre l'Etat et les Conseils Régionaux sont spécifiques selon les lieux considérés.

1- Non compris la formation des agents de l'Etat, les TUC et SIVP, les exonérations de charges sociales, les versements à l'UNEDIC. Y compris les contrats de Plan.

2- Source : Comité de Coordination des Programmes Régionaux.

- la pertinence des divers niveaux géographiques possibles. Ainsi, quelle place donner dans un corps d'analyse, au département qui se situe entre l'échelon régional et la zone d'emploi ou le bassin de formation ? Jusqu'à quel point distinguer le niveau officiel de décision (bien souvent les services régionaux de l'Etat) du niveau de mise en oeuvre concrète (département...).

- le poids de l'histoire qui peut être perçu selon une double dimension, à la fois institutionnelle et structurelle. Dans le premier cas de type institutionnel, il est fait référence à la nature bi-polaire de la relation emploi-formation au sein duquel la formation professionnelle se situe. Selon l'entrée privilégiée, à savoir l'emploi pour les DRTE qui se préoccupent plutôt de la dimension "travail", ou la formation pour les DRFP et Conseils Régionaux qui raisonnent essentiellement par rapport à la dimension "qualification", les logiques mises en oeuvre et les cultures de références sont différentes. Dans le second cas de type structurel, il s'agit de "l'héritage" régional à la fois des évolutions économiques passées et des systèmes de formation qui existaient au moment de la décentralisation (cas de l'apprentissage par exemple)

Les acteurs interviennent, donc, dans un système complexe. Avant d'étudier plus particulièrement les activités de l'un d'entre eux, nous consacrerons une seconde partie à préciser la dimension régionale d'une politique économique.

II) LES TERMES D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE REGIONALE

Par politique économique nous entendons, à l'image de X. GREFFE, le fait d'étudier "la manière dont les gouvernements opèrent des choix économiques pour orienter l'activité des agents dans une direction jugée souhaitable aux yeux de tous"⁽³⁾

En matière de formation professionnelle, il est possible, pour l'essentiel, de discerner les cinq principaux domaines d'intervention suivants:

- l'axe sectoriel
- l'axe conjoncturel d'intervention quantitative sur le marché du travail
- l'axe de l'adaptation qualitative des qualifications
- l'axe territorial

3. Xavier GREFFE. Politique économique. Ed. Economica, 1986.

- l'axe pédagogique.

2.1) L'axe sectoriel

Il s'agit de financements de formation relatifs à des branches professionnelles, des secteurs d'activités économiques ou encore des groupes homogènes de métiers (par exemple les métiers tertiaire de bureau).

Il correspond sans doute au domaine où la volonté régionale peut le plus largement s'exprimer puisqu'il lui est offert la possibilité d'affirmer ses préférences.

Alors que le niveau national doit viser une certaine cohérence entre les grands secteurs et les grands équilibres économiques, le niveau régional peut affirmer des préférences en mobilisant certaines énergies et en fournissant les relais nécessaires (information et financement).

Cette préférence est perceptible si l'on examine, par exemple, les filières prioritaires de formation retenues dans les Contrats de Plan Etat-Région.

2.2) L'axe conjoncturel de l'intervention quantitative sur le marché du travail.

Il s'agit après avoir observé les disparités ou les dysfonctionnements sur le marché du travail (différentiel de taux de chômage....) d'opérer des corrections quantitatives.

Si un secteur connaît une pénurie ponctuelle pour un certain type de main-oeuvre ou si les évolutions technologiques font ressortir les carences de formation d'une population numériquement plus importante qu'il n'y paraît (cf les problèmes récemment apparus, liés à l'illettrisme par exemple), des efforts particuliers de financement de formations sont engagés.

Le niveau régional assure dans ce cas une fonction régulatrice par l'allocation quantitative de moyens selon des choix et des priorités identifiés.

2.3) L'adaptation qualitative des qualifications

Cet axe concerne le maintien ou l'apparition de savoir-faire, la requalification de la main-d'oeuvre.

Les analyses des stratégies internes des entreprises, la prise en compte de l'hétérogénéité des modes de gestion de la main d'oeuvre, l'observation de la rénovation de l'appareil productif

au moyen de nouvelles technologies, permettent d'identifier les diverses compétences professionnelles nécessaires .

Ces compétences accordent, d'ailleurs, une place grandissante aux aspects comportementaux (adaptabilité) et à la plurifonctionnalité nécessaire pour occuper certains postes de travail (flexibilité).

2.4) L'axe territorial

Cet axe correspond aux démarches d'aménagement du territoire Il s'agit d'intégrer la formation professionnelle dans les processus d'animation de développement local. Il s'agit, en particulier, de créer un climat propice au développement de synergies entre acteurs économiques : meilleure connaissance des partenaires existants, communication plus aisée d'informations relatives aux différents marchés.

2.5) L'axe pédagogique

Par pédagogie, nous entendons l'environnement au sein duquel les formations se déroulent et non les problèmes liés à la didactique d'enseignement. Cela renvoie à des choix effectués en faveur de certains niveaux de formation (certaines régions privilégient le niveau V, d'autres le niveau III) ou de durées plus ou moins longues (d'une centaine d'heures pour un cycle jusqu'à 1200 heures dans certains cas).

Ces différents axes constituent , donc, les principaux éléments d'une politique économique régionale. Afin d'illustrer davantage la nature des thèmes évoqués, nous analyserons la politique de l'un des acteurs impliqués, les Conseils Régionaux. Quels sont les types de choix effectués ? Quels enjeux représentent-ils ? De quelles manières sont-ils réalisés ? Que traduisent-ils des orientations implicites ou explicites des instances publiques ?

III) ANALYSE EMPIRIQUE DES POLITIQUES DES CONSEILS REGIONAUX

Rappelons que cette nouvelle entité territoriale s'est vu confier, avec les lois de décentralisation, une compétence de droit commun et, dès lors, s'est trouvée en charge de définir les modalités de son intervention.

Avant de présenter les éléments d'analyses des politiques économiques mises en oeuvre, nous évoquerons rapidement les volumes budgétaires engagés selon les régions, en 1988, année de référence.

3.1) Les volumes budgétaires engagés.

3.1.1) Les budgets globaux des Conseils Régionaux

Trois grands groupes de régions se dégagent :

- un premier est constitué par les régions dont la taille (population) et les sommes engagées confèrent, à priori, une certaine puissance économique d'intervention. Les volumes financiers, à l'exception de l'Ile de France dont les dépenses réelles sont légèrement supérieures à 7 000 millions de francs, sont compris entre 2000 et 3000 millions de francs. Il s'agit des régions Provence Côte d'Azur (PACA), Nord-pas-de- Calais et Rhône-Alpes.

- un second, le plus nombreux, est composé de régions dont le poids est moyen, entre 900 et 1400 millions de francs. Sont présents , par ordre décroissant: Pays de la Loire, Centre, Aquitaine, Bretagne, Midi-Pyrénée, Languedoc, Lorraine, Picardie, Poitou-Charente, Bourgogne.

- un dernier est formé de régions à la présence plus modeste, de 400 à 800 millions de francs. Font partie de ce groupe la Haute-Normandie, l'Auvergne, l'Alsace, la Champagne-Ardenne, la Basse-Normandie, la Franche-comté, le Limousin et la Corse.

3.12) Les budgets consacrés à la formation professionnelle.

Ils représentent entre 20 % du budget total à l'image de la Haute-Normandie et 9 % comme dans le cas de la Région Nord-Pas-de-Calais. Ils reviennent, ainsi que l'indique le tableau suivant, à un montant financier situé entre 27 F. (Poitou-Charente) et 14 F. par individu (Nord -Pas-de-Calais).

Régions	Budget Formation Professionnelle (millions de F.)	Budget Formation Professionnelle par tête (actif), en F.	Régions	Budget Formation Professionnelle (millions de F.)	Budget Formation Professionnelle par tête (actif), en F.
Aquitaine	249,6	22,3	Auvergne	104,0	18,9
Midi-Pyrénées	226,2	23,5	Alsace	146,3	21,7
Lorraine	212,0	24,0	Franche-Comté	81,6	18,7
Poitou-charente	174,0	27,0	Limousin	65,2	21,5
Haute Normandie	159,0	21,9	Nord-Pas-de-Calais	204,8	14,0
Ile de France	737,0	21,0	Rhône-Alpes	350,0	15,0
Provence Côte d'Azur	307,0	19,0	Centre	162,4	16,5
Pays de la Loire	261,7	20,7	Bretagne	186,7	16,5
Languedoc	156,2	21,0	Champagne-Ardenne	96,4	17,0
Picardie	118,1	17,0	Basse Normandie	112,7	19,0
Bourgogne	132,0	20,0	France (métropole)	4248,2	18,2

3.2) L'analyse des politiques

L'analyse des politiques sera menée en trois temps : tout d'abord, nous évoquerons la diversité des informations recueillies, puis la méthode de traitements des données, enfin les résultats obtenus.

3.21) La diversité des informations recueillies.

Au vu de la complexité de l'univers de la formation professionnelle, une démarche d'analyse requiert nécessairement l'usage d'un nombre important et hétérogène d'informations.

L'ensemble des données utiles à l'appréhension de ce système ne sera pas présenté. Nous n'évoquerons que les principaux éléments utilisés dans le cadre de notre réflexion. Il s'agira pour l'essentiel d'informations

- de nature financière : en dehors des données précédemment évoquées relatives au budget global d'une Région ainsi qu'au budget consacré à la formation professionnelle, il sera question de la part de la dotation de décentralisation versée par l'Etat et des efforts budgétaires spécifiques des Conseils Régionaux. Cette part des fonds décentralisés peut représenter entre un minimum de 40 % (Bourgogne) et un maximum de 65 % (Poitou-Charente) du budget de la formation professionnelle.

Dans le même ordre d'idée, il paraît utile de connaître les proportions du budget réservée à l'apprentissage au sein du budget de la formation professionnelle.

Des régions comme le Centre (58 % de budget formation professionnelle consacré à l'apprentissage), le Poitou-Charente (47,7 %), l'Auvergne (40 %), l'Alsace (44 %) et Provence-Côte-d'Azur, (39 %), se distinguent du groupe de collectivités locales moins orientées vers l'apprentissage. Il s'agit de la Lorraine (27,7), Midi-Pyrénées (26,8 %), Nord-Pas-de-Calais (25,7) et Ile de France (22,9 %).

Entre ces deux groupes se situent le reste des régions pour lesquelles la part réservée à l'apprentissage oscille entre 32 et 37 %.

- sur les caractéristiques de type socio-économiques : le niveau différencié de formation de la population selon les régions est naturellement à prendre en compte. On peut, en effet, supposer que l'hétérogénéité des situations va engendrer des stratégies particulières de remédiation des insuffisances de formation d'une population. Il en est de même quant au taux de chômage.

- sur les efforts en faveur de la formation : il est question du niveau et de la durée des stages financés par les Conseils Régionaux et du taux de participation des entreprises (contribution au titre de la FPC).

A noter, aussi, le recours à des informations au contenu plus spécifiquement en rapport avec notre démarche à l'image du taux de qualification ouvrière (ouvrier qualifié/ouvrier non qualifié) et du nombre d'apprentis en 1983. Dans ce dernier cas, il s'agit de situer le poids de l'héritage des structures antérieures dans la configuration de l'appareil de formation.

3.22) - La méthode de traitement des données

Dans le cadre de ce papier, huit variables de description de la structure de la politique régionale de FPC ont été retenues : les proportions respectives des formés dans des formations de niveau VI, V, IV, III, la part des stages de plus de 300 heures, la part du budget de formation hors fonds décentralisés dans le budget régional total hors fonds décentralisés, la part de financement de l'apprentissage dans le budget de FPC et le nombre de stagiaires rapporté à la population active.

Neuf variables contextuelles ont été retenues : l'effectif des apprentis de 1983 rapporté à la population active, le taux de chômage en 1988, la part respective dans la population de plus de 15 ans non scolarisée des individus de niveau VI, V, IV, III et plus, le taux de qualification ouvrière (rapport des OQ aux ONQ), le taux de participation des entreprises à la FPC et le budget régional total par tête.

Les variables de structure de politique de formation ont été utilisées comme variables principales d'une analyse en composantes principales alors que les variables contextuelles étaient projetées. Le contraire aurait pu être envisagé mais l'objectif était de tester le pouvoir discriminant des différentes variables de structure et donc leur contribution aux axes qui apparaîtraient déterminants.

Les limites d'une telle démarche sont évidentes. Une telle procédure fait l'économie d'une démarche hypothético-déductive qui poserait à priori des relations de causalité entre

variables de politiques. A dire vrai, de telles relations avaient été élaborées dans un premier temps, mais n'avaient pas conduit non plus à des conclusions explicites. C'est le cas, par exemple, des rapports entre le budget de formation professionnelle hors apprentissage et le taux de chômage, ou le taux de qualification ouvrière.

L'avantage de l'ACP est de pouvoir trancher à grands coups de serpe dans la multiplicité des relations et de permettre de partir, dans un second temps, à la recherche de régularités non imaginées à priori.

3.23) - Les résultats

Les trois premiers axes expliquent 70,2 % de la variance totale (30,6 % pour le premier, 22,4 % pour le second et 17,2 % pour le troisième), ce qui confèrent à la représentation une fiabilité utile.

a) L'axe 1 : Le premier axe apparaît assez caricatural mais la réalité qu'il décrit mérite que l'on ne cherche pas à l'éliminer de l'analyse. En effet, cet axe est construit essentiellement par une variable, la part des formations de niveaux VI, et concerne essentiellement une région, le Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, 49,6 % des conclusions de formations se réalisent au niveau VI (contre 7,7 % en moyenne) dans cette région. Dans le même temps, ces formations atteignent une part importante de la population active (les stagiaires représentent 22,3 % de cette population) tout en mobilisant une part plutôt modeste du budget régional total (9,2 % contre 13,6 % en moyenne).

Cette politique s'inscrit dans une situation de chômage élevé (taux de chômage de 13,7 %, le plus élevé des régions) associée à une faible importance de l'apprentissage.

Région	AXE1					AXE2					AXE3						
	STAG	PAFT	PSTA	AP83	CHDM	SIA5	SIA3	B00	PA3	TXEN	PAFS	STA3	STA4	PAAT	QUUV	TXEN	BTE
Nord	49,6%	9,2%	22,3%	0,6%	13,7%												
IledeFran						31,2	39,6	59,2	12,9	2,9							
Aquitaine						26,0	47,6	41,2	6,9	2,5							
MidPy						70,2	26,8	34,3	7,3	2,1							
Auvergne						64,1	14,4	35	6,3	2,4							
HeNorm											21,4	34,8	31,4	34,3	1,34	2,4	1101
MidPy											20,0	1,9	26,8	26,8	2,1	2,1	12,55
Lorraine											20,4	35,6	27,0	27,7	1,9	2,6	1309
Bourg											15,4	25,4	22,2	32,6	1,4	2,2	1386
Picardie											12,7	14,5	54,5	35,1	1,2	2,0	1468
Lang											14,7	10,9	42,8	38,7	1,8	2,3	1560
Bret											16,0	10,8	42,7	34,6	1,2	2,0	1139

b) L'axe 2 : celui-ci est construit essentiellement par trois variables de politique structurelle. Les parts respectives (et opposées) des formations de niveau V d'un côté et III et plus de l'autre, et la longueur des formations, qui croit avec le niveau de qualification de la formation.

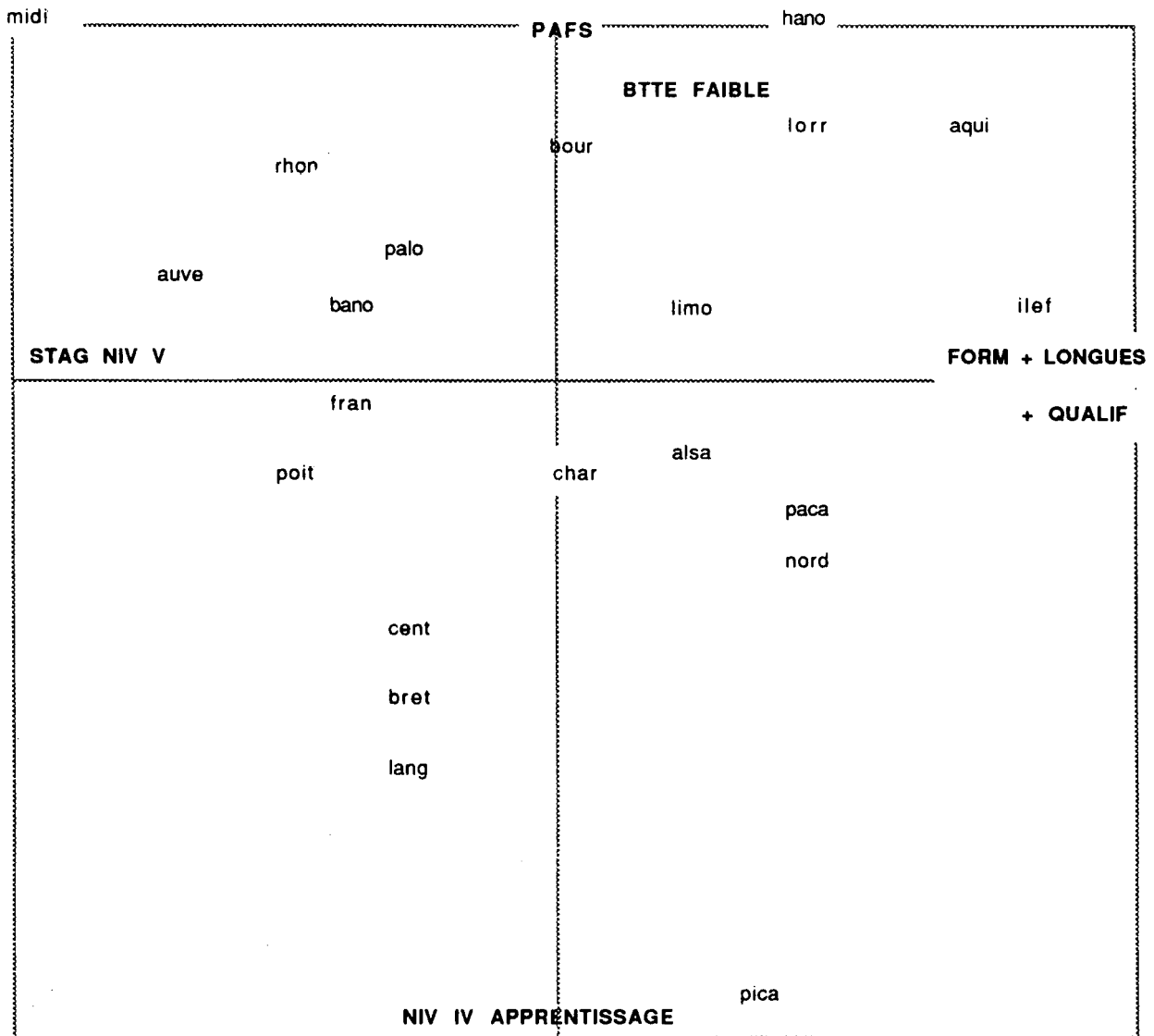
Deux régions apparaissent paradigmatiques de l'accent sur les formations longues qualifiées : Ile de France et Aquitaine. La part de formations de niveau III atteint 39,6 % des formés en Ile de France et 47,6 % en Aquitaine (contre 23,6 % en moyenne), celle des formations de plus de 300 heures 59,2 % en Ile de France et 41,2 % en Aquitaine (contre 31,3% en moyenne). Cette politique en faveur de la qualification semble être associée à un système d'emploi structuré par des secteurs actifs en matière de formation (taux de participation des entreprises à la FPC de 2,9 % en Ile de France et 2,5 % en Aquitaine). L'on doit néanmoins établir une distinction entre ces deux régions caractéristiques dans la mesure où la population active de niveau III est relativement plus importante en Ile de France, comme si dans cette région la politique de FPC accompagnait le contexte structurel alors que l'Aquitaine aurait à cet égard une politique plus volontariste.

Ce volontarisme apparaît également lorsque l'on considère les régions opposées sur l'axe. Avec une même représentation des niveau III au sein de la population active que l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Auvergne ont une part de formations de niveau III bien moindre, l'accent étant plutôt placé sur des formations de niveaux V, de durée plus courte.

c) Le troisième axe : il s'appuie sur deux variables qui apparaissent s'opposer ici : la part de la formation dans le budget total et la part des formations de niveau IV. Parmi les régions qui se révèlent liées positivement à cet axe, la Haute Normandie présente une part de la FPC dans le budget de l'ordre de 21,4 %, Midi -Pyrénées de 20,0 %, Lorraine de 20,4 % et plus modestement la Bourgogne avec 15,4 % (la moyenne nationale est de 13,5 %). Cet effort semble plus lié à des formations de salariés de niveau III.

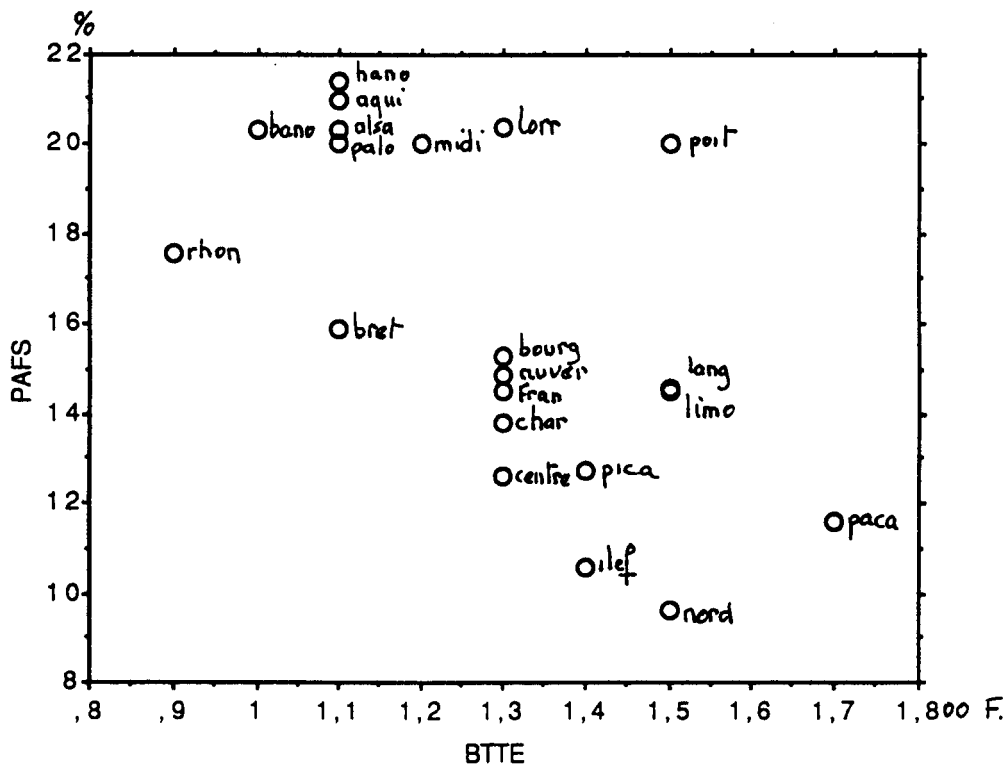
A l'opposé, des régions comme Picardie, Languedoc, Bretagne qui présentent un effort financier relatif en matière de formation plus modeste mettent plutôt l'accent sur des formations de niveau IV, qui semblent associées à un effort financier particulier en faveur de l'apprentissage.

PLAN FACTORIEL : AXES 1x3



La variable contextuelle qui est la plus corrélée avec cet axe est le budget régional total par tête. Mais de façon paradoxale, il semble que les régions à budget élevé n'aient pas un effort de formation élevé, au contraire. Il semblerait donc que la formation présente une élasticité négative par rapport au budget. Une telle hypothèse mérite d'être testée, cette démarche illustrant les apports que l'ACP peut apporter à une analyse plus déductive.

2.4) L'hypothèse de l'élasticité négative de la formation par rapport au budget.



- PAFS : part de la formation spécifique = budget total de formation professionnelle/ (budget total - dotation de décentralisation).

- BTTE : budget total par tête

Il apparaît, en effet, que plus le budget global des Conseils Régionaux est élevé, moins les efforts financiers en faveur de la formation professionnelle paraissent marqués C'est le cas de régions comme Provence-Côte-d'Azur (PACA), Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France (ILEF). A l'inverse des régions comme la Basse-Normandie (Bano), la Haute Normandie (Hano), L'Aquitaine, l'Alsace ou les Pays de la Loire consacrent relativement plus de moyens à la formation professionnelle soit au titre de l'apprentissage, soit au titre de la formation continue.

Il ne semble pas, ainsi, exister à priori un lien de causalité immédiat entre la puissance économique d'un Conseil Régional (cf budget total par actif) et la politique financière initiée en faveur de la formation professionnelle. Dans cette optique, les investigations menées suggèrent plutôt l'existence d'une élasticité négative de la formation par rapport au budget. Au demeurant, cette observation, en l'état actuel, possède avant tout le caractère d'une démarche heuristique nous invitant à approfondir la réflexion.

4) CONCLUSION

Cette première approche, au niveau régional, des politiques de formation professionnelle constitue un premier cadre d'analyse. Elle a permis tout d'abord de s'interroger sur les acteurs qui interviennent selon certaines prérogatives définies par la loi, mais également sur les jeux d'alliance qui peuvent se créer, au-delà d'un simple critère de rattachement au Service Public.

Néanmoins, les données n'ont concerné que la politique des seuls Conseil Régionaux. Elles ont en tous cas permis de mettre en valeur la diversité des pratiques, qui va bien au-delà de l'influence des variables contextuelles. Faut-il à tout prix rechercher des lois générales de comportement ? Sans doute, l'analyse ne peut échapper à un tel exercice. Mais la complexité de la situation, la fragilité du système statistique associées finalement à un nombre d'observations relativement restreintes rend sans doute les démarches quantitatives traditionnelles quelque peu inadaptées. Reste à trouver le bon chemin entre la statistique aveugle et l'étude de cas non reproductible. C'est probablement une difficulté permanente liée à l'analyse raisonnée des systèmes peu nombreux.

ANNEXES

Annexe n°1 : Résultats sur les Régions

(Les intitulés des Régions et des variables sont précisés dans le lexique)

	I 1	1#F	COR	CTR	2#F	COR	CTR	3#F	COR	CTR
1	alsa	1027	207	21	598	70	9	-295	17	3
2	aqui	-445	21	4	2223	536	131	1242	167	53
3	auve	-465	36	4	-1882	590	94	507	43	9
4	bour	133	7	0	252	26	2	1087	486	41
5	bret	343	27	2	-796	148	17	-1531	548	81
6	cent	714	47	10	-699	45	13	-1237	140	53
7	char	197	25	1	254	42	2	-466	141	8
8	fran	-340	64	2	-1131	707	34	-70	3	0
9	lang	167	6	1	-819	137	18	-1786	650	111
10	limo	-727	155	10	691	140	13	372	41	5
11	lorr	347	34	2	1176	389	37	1262	448	55
12	midi	507	19	5	-2617	501	182	1523	170	80
13	nord	-6032	902	709	1248	39	41	-854	18	25
14	bano	283	53	2	-961	608	25	388	99	5
15	hano	1530	250	46	1139	139	34	1758	330	107
16	palo	127	10	0	-826	412	18	612	226	13
17	pica	2017	255	79	976	60	25	-2909	531	293
18	poit	622	69	8	-1367	332	50	-413	30	6
19	paca	5	0	0	1232	303	40	-570	65	11
20	rhon	-1389	239	38	-1254	194	42	993	122	34
21	ilef	1710	215	57	2563	483	174	388	11	5
				1000			1000			1000

Annexe n°2 : Résultats sur les variables principales

	J1	1#F	COR	CTR	2#F	COR	CTR	3#F	COR	CTR
1	STA6	-867	751	307	238	57	32	-129	17	12
2	STA5	168	28	12	-917	841	468	215	46	34
3	STA4	510	260	106	33	1	1	-665	442	322
4	STA3	242	58	24	762	581	324	374	140	102
5	P300	672	451	185	378	143	80	37	1	1
6	PAFS	322	104	43	-221	49	27	765	585	426
7	PAAT	260	68	28	-343	118	66	-368	135	99
8	PSTA	-850	723	296	-78	6	3	88	8	6
				1000			1000			1000

Annexe n°3 : Résultats sur les variables projetées

	JSUP	1#F	COR	CTR	2#F	COR	CTR	3#F	COR	CTR
9	AP83	357	127	0	-250	63	0	5	0	0
10	CE88	-366	134	0	116	14	0	-250	62	0
11	PA6	-181	33	0	-267	71	0	-232	54	0
12	PA5	35	1	0	81	7	0	250	62	0
13	PA4	151	23	0	177	31	0	100	10	0
14	PA3	217	47	0	325	106	0	152	23	0
15	QOUV	-92	9	0	244	60	0	405	164	0
16	TXEN	-81	7	0	526	277	0	359	129	0
17	BTIE	-171	29	0	220	48	0	-441	195	0
				0			0			0

L E X I Q U E

STAG = stagiaires

PAFT = budget de la formation / budget total

PSTA = nombre de stagiaires / population active

AP83 = nombre d'apprentis en 1983

CHOM = taux de chômage en 1988

STAS = nombre de stagiaires ayant suivi une formation de niveau V en 1988

P300 = nombre de stagiaires ayant suivi une formation de niveau V en 1988 d'une durée supérieure à 300 heures.

PA3 = niveau III de formation de la population au RP 82

PAFS = budget de la formation / (budget total - dotation de décentralisation)

PAAT = budget de l'apprentissage / budget total

QOUV = taux de qualification ouvrière

TXEN = taux de participation des entreprises à la FPC

BTTE = budget total par tête (actif)

Alsa = Alsace ; **aqui** = Aquitaine ; **auver** = Auvergne ; **bour** = Bourgogne ; **bret** = Bretagne ;

cent = Centre ; **char** = Champagne-Ardenne ; **fran** = Franche-Comté ;

lang = Languedoc-Roussillon ; **limo** = Limousin ; **lorr** = Lorraine ; **midi** = Midi-Pyrénées ;

nord = Nord-pas- de-Calais ; **bano** = Basse-Normandie ; **hano** = Haute-Normandie ;

palo = Pays de la Loire ; **pica** = Picardie ; **poit** = Poitou ; **paca** = Provence-Côte d'Azur ;

rhon = Rhône-Alpes ; **ilef** = Ile de France.

LOCALITE ET METHODES D'APPROCHE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Zeineddine KHELFAOUI
CRPEE

La relation formation-emploi soulève depuis plusieurs années de multiples questions tant les désajustements et les déséquilibres du marché de l'emploi demeurent importants et les mutations économiques intenses.

Les travaux relatifs à ce sujet sont nombreux et marquent tout un pan de l'analyse économique et sociale globalement et progressivement sortie du joug des grands modèles d'analyse traditionnelle du fonctionnement du marché de l'emploi.

Dans ce domaine, les problématiques ont nettement évolué. Les démarches très simplificatrices et adéquationnistes de la relation formation-emploi font place désormais à des approches tendant à resituer la complexité de la relation et l'interdépendance des multiples phénomènes qui conditionnent le fonctionnement du système de l'emploi (1).

(1) Voir à ce sujet l'ouvrage collectif dirigé par Lucie Tanguy, sur le thème *L'introuvable relation formation-emploi*, La Documentation Française, 1986.

Dans ce sens et sous l'initiative du CEREQ, des travaux récents (2) ont permis d'enrichir la problématique en recentrant le champ d'observation de la relation formation-emploi au niveau des régions.

En Languedoc-Roussillon, nos travaux sur le système régional de l'emploi et de la formation ont depuis 1982 privilégié la dimension régionale et locale dans l'observation et l'analyse de la relation formation-emploi (3). Notre implication actuelle dans la mise en forme des outils décentralisés et dans les travaux de l'observatoire régional de l'emploi et de la formation constitue l'aboutissement logique de nos intérêts pour les questions relatives aux mécanismes d'emploi et de formation entrevus à l'occasion de nos travaux sur les bassins d'emploi (4).

L'espace des bassins d'emploi reste un des points d'ouvrage de nos méthodes d'investigation. C'est sur la question de l'utilité d'un tel découpage à la fois pour l'analyse et pour l'action en matière d'emploi et de formation que nous souhaitons axer ce présent papier.

(2) Travaux du groupe *Régions, Formation, Emploi* regroupant divers CIA-CEREQ, rapport 1991 en cours d'élaboration.

(3) Z. Khelfaoui, thèse de Doctorat ès Sciences Economiques, *Du fonctionnement du système local de l'emploi*, juin 1988.

(4) Cf. rapports *Information économique et bassins d'emploi en Languedoc-Roussillon*, 1983, CRPEE.

La mise en oeuvre des initiatives locales sur le maillage des bassins d'emploi peut-elle constituer un point de départ significatif pour toute action ou stratégie en faveur de l'emploi ?

Tout en reconnaissant la nécessité absolue de la maîtrise localisée des problèmes de l'emploi, les réponses à cette question peuvent être de deux ordres :

- D'abord, sur le plan théorique, les recherches les plus récentes ont mis en exergue la complexité et l'interdépendance des mécanismes qui règlent les problèmes de l'emploi. Les politiques menées dans le domaine de l'emploi, de la formation, du logement, des transports... interfèrent et ne permettent plus une approche mécaniste uniquement en termes d'offre et de demande d'emplois. Au niveau local, l'action suppose de tenir compte de la spécificité de ces interdépendances. A cet effet, il faut reconnaître la multiplicité des espaces d'analyse dans la localité. Selon la nature des problèmes étudiés la commune a autant de valeur opératoire que le canton, le bassin d'emploi ou le département. Il est donc important de bien spécifier la nature des problèmes abordés. Le bassin d'emploi a de ce fait une valeur opératoire bien déterminée, il ne peut en aucun cas rendre compte de l'ensemble des problèmes qui se posent au niveau local. Il n'est que de mentionner le problème des établissements industriels dont les décisions pour beaucoup dépendent de sièges sociaux extérieurs au bassin.

- Ensuite, sur un plan plus pratique, la concertation au niveau local fait l'objet de multiples conflits. Conflits entre les administrations ou conflits entre les différents échelons institutionnels (commune, canton, département, région). Il apparaît alors que le bassin d'emploi, espace raisonné par excellence, totalement indépendant des limites administratives ou institutionnelles pourrait être un espace de représentation et de concertation privilégié pour une majorité d'acteurs locaux. Sur le plan pratique, l'absence de limites institutionnelles au bassin d'emploi et donc de représentations légales et figées dans le temps permet de dépasser les conflits locaux et peut susciter ainsi la concertation et par conséquent l'action. C'est là un point important sur lequel nous reviendrons à travers l'expérience menée en Languedoc-Roussillon.

*** Enjeux et perspectives**

Les fondements de l'approche localisée des problèmes de l'emploi tiennent à plusieurs éléments dont certains nous paraissent essentiels.

D'abord, la situation actuelle marquée par l'accélération des changements structurels de tous ordres, amène à repenser en des termes renouvelés les conditions de la croissance économique et du développement régional ou local.

Au cours des décennies précédant la crise des années 70, les logiques de la croissance se fondaient principalement sur les effets d'entraînement de

l'investissement capitalistique et sur un certain nombre d'activités industrielles motrices. L'économie de la production matérielle telle qu'elle s'est façonnée dans la plupart des pays industrialisés a déterminé la forme de la croissance et sa répartition dans l'espace. Dans ce contexte, les initiatives locales apparaissent secondes, parfois même marginales et soumises aux forces d'entraînement des capitaux productifs ou financiers : *Les stratégies locales de développement et d'emploi étaient secondes, soumises à l'entraînement du capital financier, simplement en mesure de négocier avec lui des ajustements par des politiques publiques d'attraction (primes, zones industrielles, logements, équipements collectifs). Il n'y avait pas, à proprement parler, de participation de l'échelon local à la définition d'une stratégie de développement mais simplement aux retombées d'un développement général* (5).

Aujourd'hui, les logiques internes de la croissance économique sont modifiées. Les activités économiques fondamentales autrefois uniquement confinées dans le secteur industriel, se déploient dans des secteurs diversifiés. Certaines activités de services, par exemple, s'affirment comme des activités inductrices de première importance. Il s'ensuit alors, une modification du paysage économique dont les répercussions sur la répartition spatiale sont évidentes. Dans ce contexte, l'entraînement par le capital ne suffit plus à lui-seul.

(5) Xavier Gisard, *Formation et politique locale de l'emploi*, in Colloque du ministère de l'Emploi, "Une stratégie locale pour l'emploi, Paris, 2-3-4 février 1983, p. 139-150.

La qualification de la main-d'oeuvre, le développement des capacités de recherche et d'innovation deviennent des critères essentiels du développement. C'est dans cette pluralité nouvelle dans les formes du développement que le rôle des acteurs locaux prend aujourd'hui, une dimension importante. En effet, le fait même que territoires et main-d'oeuvre se trouvent moins surdéterminés par la seule logique du capital, renforce les besoins d'initiatives locales et de stratégies différenciées dans l'espace.

Dans les régions, cela suppose d'asseoir des programmes de développement sur des stratégies locales diverses, multiples, toujours attachées à l'incitation d'activités épousant les contours réels d'une zone, de ses ressources, de ses travailleurs. Les qualités d'un environnement local dans toutes ses dimensions (naturelles, sociales, économiques, institutionnelles) sont devenues des fonctions essentielles capables d'influer sur les comportements de localisation des entreprises.

Dans le domaine de l'emploi, la maîtrise des potentialités locales s'avère alors nécessaire et suscite le développement des initiatives et le besoin de détermination d'instruments d'observation et d'analyse adéquats.

La seconde raison sur laquelle se fonde l'intérêt de l'approche localisée des problèmes de l'emploi, tient à la complexité et aux multiples interactions qui règlent le fonctionnement des relations d'emploi. Cette question détermine les raisons et l'utilité de substituer à la notion de marché

local de l'emploi, une notion plus englobante permettant d'analyser l'emploi dans une optique de système où divers éléments interfèrent. Au niveau local, tenir compte de cette complexité, c'est finalement aborder les problèmes de l'emploi non plus en termes mécanistes d'offres et de demandes, mais en termes de développement local plus global. Les initiatives en matière de formation, par exemple, supposent de dépasser la simple adéquation formation/emploi et d'opter pour une démarche plus large tenant compte des diverses spécificités socio-économiques du milieu local et des comportements diversifiés des acteurs locaux. Dans ce contexte, la coordination locale des initiatives s'impose comme une véritable nécessité et constitue un des fondements essentiels de toute stratégie locale pour l'emploi et la formation.

Bien évidemment une question demeure centrale : comment articuler les initiatives entre le local et le national et par ailleurs comment peut-on déterminer l'articulation entre planification régionale et projets locaux ?

Il n'est pas dans notre propos de développer ce type de problématique qui relève de recherches s'intéressant plus particulièrement aux aspects institutionnels comme par exemple au phénomène de décentralisation.

Seulement à cette question est sous-jacent tout un ensemble d'interrogations concernant la détermination d'un espace d'analyse et d'un espace opérationnel pour l'action locale.

Chaque acteur par son comportement définit un espace d'intervention : espace de recrutement pour l'entreprise, espace de mobilité pour les travailleurs, espace de gestion des équipements communaux pour un maire... Il y a par conséquent une multiplicité de découpages locaux possibles.

Dans ces conditions, toute recherche de coordination des initiatives locales suppose un espace où se projettent des solidarités dépassant les multiples contraintes liées aux comportements des acteurs locaux. Dans le domaine de l'emploi et de la formation, la référence au bassin d'emploi est aujourd'hui fréquente et dans beaucoup de cas utile même si ce découpage est le produit d'hypothèses et de questionnements lui conférant une valeur opérationnelle limitée.

*** Informations et espaces multiples de la localité**

La détermination d'espaces locaux d'analyse de l'emploi et de la formation demeure une question difficile, car :

- en premier lieu, l'espace local n'est jamais un espace clos aux frontières immuables. C'est un espace ouvert sur l'extérieur dont le contenu est le produit de diverses logiques qui le dépassent. Logiques de branches d'activité, logiques d'entreprises, logiques institutionnelles... Par contre la spécificité qui se dégage au niveau local est le produit d'un certain nombre de phénomènes et de mécanismes socio-économiques qui se combinent. Le

contenu des activités économiques d'une zone, la composition des travailleurs qui y résident façonnent des particularités locales de sorte qu'un même phénomène n'a pas les mêmes effets ici ou là.

- en second lieu, la détermination d'un espace local pour l'analyse pose très souvent des problèmes de méthode du découpage géographique. Comme le signale Michel Micheau, *le problème ne réside pas dans l'adoption, de telle ou telle méthode, mais dans l'absence de mention à leurs limites, et de référence aux objectifs visés... Le zonage ne devrait pas être un préalable contraignant à l'étude, il en est partiellement le produit anticipé ; ... il ne doit être en aucun cas un obstacle à la compréhension des mécanismes du marché du travail ou d'une société qui le dépasse* (6).

- enfin, le troisième problème concerne l'information statistique. Toutes les études montrent que celle-ci est souvent inexistante ou inadaptée au niveau local. Le travail que nous avons mené sur les bassins d'emploi du Languedoc-Roussillon en 1983 (7) s'est heurté à diverses contraintes liées au caractère très disparate des informations sur l'emploi, les activités ou la formation au niveau local.

Le problème de recueil de l'information statistique pose au niveau local finalement deux types de problèmes qu'il faudra bien résoudre. Le

(6) Michel Micheau, "Les comités de bassins d'emploi : bilan et questions", *Revue Travail et Emploi*, janvier-mars 1982, n° 11, p. 23.

(7) M. Laget, P. Bel, Z. Khelfaoui, *Information économique et sociale dans les bassins d'emploi du Languedoc-Roussillon*, CRPEE.

premier concerne les relations entre institutions et administrations diverses, le second concerne la multiplicité des notions d'espace.

Sur le premier point, force est de reconnaître que dans le même temps où la quantité d'informations en circulation progresse les relations entre les institutions tendent à se restreindre. Ce mouvement traduit l'incohérence et la dispersion des cadres statistiques utiles pour l'analyse et le suivi de l'emploi et de l'économie locale. *En l'absence d'une règle du jeu connue et acceptée de tous (décideurs, techniciens et gestionnaires), il est quasi certain que les initiatives techniques centrales et décentralisées aboutiront à des ensembles disjoints et incohérents (8).*

La décentralisation phénomène certainement déstabilisant car se heurtant à des pratiques solidement ancrées offre sans aucun doute l'occasion d'une modification organique du système. Au niveau local ou régional, il est possible de mettre en présence les responsables d'organismes et d'administrations dont la compétence s'exerce sur le même territoire. Cela suppose alors pour les acteurs locaux de l'information pluri-sectorielle et horizontale. Cela nécessite l'injection de modification de certaines normes de comportements cristallisées dans les circuits sectoriels et verticaux. La naissance des observatoires régionaux de l'emploi et de la formation constitue une des formes de transformation accompagnant la décentralisation et le besoin d'une information fine et plus opérationnelle au

(8) C. Seibel, in colloque du CNS, *La statistique dans une société pluraliste et décentralisée*, 18-19 avril 1983.

niveau régional et local. Sur le second point, multiplicité des découpages géographiques, on doit distinguer deux notions différentes et complémentaires (9).

La première ayant une histoire et un contour précis. Elle correspond aux *espaces institutions*. Ils constituent des écrans usuels pour le regroupement et la présentation des informations (commune, canton, département par exemple).

La seconde correspond à des critères non formels. C'est la notion d'espaces raisonnés. Ces espaces constituent plus rarement des écrans pour la présentation des informations. On peut ainsi parler des l'espace littoral par opposition à l'arrière-pays, de vallées rurales par opposition à la plaine souvent urbanisée, de bassins d'emploi et de zones d'emplois aux dimensions très variées.

Il nous paraît essentiel de réaliser qu'il n'existe pas certains espaces raisonnés meilleurs que d'autres. Bien au contraire, l'analyse locale suppose de conserver en complémentarité plusieurs notions d'espaces.

L'espace raisonné, comme le bassin d'emploi, même s'il se heurte dans les faits à une rareté de l'information peut servir de référentiel à la fois pour l'analyse et une concertation locale moins conflictuelle. Il s'agit alors,

(9) M. Laget, P. Bel, Z. Khelfaoui, *Information économique et sociale dans les bassins d'emploi du Languedoc-Roussillon*, rapport I - Méthodologie, CRPEE, 1983.

d'un instrument d'analyse susceptible de participer à la mise en forme des initiatives locales au sein d'espaces en recherche de décentralisation.

*** Initiatives locales et bassins d'emplois : quelques exemples concrets**

Depuis le début des années 80, à travers l'expérience des comités de bassins d'emploi, les initiatives locales en matière d'emploi se sont multipliées et généralisées à l'ensemble du territoire. Le développement de ces instances locales est le fruit de diverses opportunités (nationales, régionales ou locales) et s'appuie sur l'idée de concertation et de coordination des initiatives en faveur de l'emploi dans une zone donnée.

Un comité de bassin d'emploi ne se décrète pas. Il n'existe sur une zone donnée que si celle-ci est le lieu d'application d'une procédure administrative particulière et si l'état des rapports entre les institutions et les administrations locales (et parfois même l'état des rapports sociaux) en permet la mise en oeuvre (10).

Il n'est pas dans notre propos ici de développer les divers aspects institutionnels qui ont guidé la création des comités de bassin d'emploi. Seulement, il nous semble intéressant d'examiner, d'une part comment l'idée de la concertation locale s'est progressivement imposée dans les régions, et d'autre part comment ces comités ont fonctionné et quels types de problèmes

(10) Michel Micheau, op. cit., p. 12.

du bassin d'emploi ont-ils contribué à faire émerger. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'expérience du Languedoc-Roussillon.

En Languedoc-Roussillon, la création de 1979 du Commissariat Régional à l'industrialisation a permis de mettre l'accent sur les déséquilibres internes à la région vus au travers des différences dans les niveaux de développement comme au regard des capacités d'accueil industrielles offertes. Dans une région affrontée à la fois aux problèmes d'une sous-industrialisation traditionnelle et à ceux d'une croissance rapide (en particulier démographique), la mise en place d'un schéma régional des infrastructures d'accueil industriel est apparue indispensable.

De telles initiatives, essentielles au regard d'une stratégie régionale de développement, se génèrent dans la sphère des institutions ayant pour mission d'agir sur l'économie locale. Dans le domaine de l'emploi, même si le record des taux de chômage du Languedoc-Roussillon est notoire, le système de l'emploi régional reste mal ou peu connu par les responsables politiques ou les partenaires sociaux.

En effet, le Languedoc-Roussillon est composé d'une mosaïque de zones extrêmement différentes, ayant des structures économiques spécifiques et des avenir divergents. Entre la zone d'Alès, fortement industrialisée (mines de charbon) et la zone de Montpellier marquée par la présence d'activités de services de haut niveau (recherche, santé, agronomie,...), les

contextes socio-économiques sont si différents que les mêmes causes ici ou là n'ont pas les mêmes conséquences.

Face à cette réalité régionale très hétérogène, un comité de réflexion (11) fut mis en place en 1982 sous l'initiative du Conseil Régional. Son rôle est alors destiné à identifier les principales difficultés rencontrées dans la mise en place d'un instrument nouveau de mesure dans un espace économique non *administré* : le bassin d'emploi.

Ce projet s'est appuyé sur les motivations conjointes d'un grand nombre d'intervenants socio-économiques régionaux. Dans ce but, un comité technique (12), plus large, s'est alors constitué et a été appelé à émettre des critères au projet et à effectuer des productions complémentaires pour la mise en forme de l'outil d'information.

L'hypothèse consiste ici, non pas à disqualifier les efforts menés par le pouvoir central pour créer des activités, des richesses, des emplois, mais à admettre que puisque les maîtrises centrales sont désormais insuffisantes, il

(11) Comité directeur qui rassemble sous la présidence du Conseil Régional les principales directions régionales détenant de l'information économique et sociale, à savoir les directions de l'INSEE, du Travail et de la Main-d'Oeuvre, de l'Agence Nationale pour l'Emploi, de l'Equipement, Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche, Secrétariat Général aux Affaires Régionales, du Rectorat et le Commissariat Régional à l'Industrialisation, animateur du projet.

(12) Comité Technique composé des syndicats ouvriers et patronaux, des organismes consulaires (Chambre Régionale de Commerce, Chambre Régionale des Métiers), d'organisme socio-professionnels (ASSEDIC notamment).

convient de recourir de façon complémentaire à des stratégies locales différenciées.

Toute l'opération bassins d'emplois menée en Languedoc-Roussillon entre 1982 et 1984 a été conçue pour renseigner une démarche planificatrice et volontariste. C'est un référentiel donnant les contours majeurs de l'information accessible sur chaque zone.

Cette démarche régionale a eu un double mérite : d'abord, elle a amené certains serveurs d'informations statistiques à aménager leur propre production en les cadrant sur la grille des bassins d'emploi. C'est le cas de l'INSEE ou de la Direction Régionale du Travail. Ensuite, en suscitant la concertation entre diverses organisations, on a pu à la fois étudier les processus d'élaboration de l'information locale et mesurer les besoins de solidarité (coordination des initiatives) en vue du développement local et régional.

Ce premier travail, déjà ancien, a été à l'origine de la création de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation. En posant le problème de l'Information statistique au coeur des problématiques et des initiatives au niveau local, la démarche bassin d'emploi a permis de modeler les conditions d'un travail en commun de diverses administrations ou institutions jusque-là préoccupées par leur gestion interne.

Les outils de l'observatoire actuellement en fonctionnement (base de données, dossiers d'études...) privilégient pour le mode de présentation de l'information le découpage bassin d'emploi.

C'est là certainement une avancée significative qui pèse d'ores et déjà sur les comportements des acteurs et des décideurs, notamment en matière de programmation des formations. En effet, le PRAF (programme régional des actions de formation), outil concret de décision, s'appuie sur le zonage bassin d'emploi pour mieux percevoir la réalité sur laquelle il agit. En matière de formation professionnelle les décideurs (Conseil Régional, structures décentralisée de l'Etat...) prennent de plus en plus comme cadre de référence pour l'action le bassin d'emploi. Moins contraints par les limites administratives et politiques de la commune, du canton et du département, les décideurs trouvent dans ces espaces l'occasion de peser sur une réalité locale en privilégiant les cantons socio-économiques. Dans ce contexte, le besoin d'informations statistiques sur le local croît rapidement.

En Languedoc-Roussillon, bénéficiant d'une longue expérience, l'Observatoire régional met en oeuvre les outils pour répondre à cette exigence. La masse de demandes provenant d'acteurs locaux divers confirme aujourd'hui le rôle de l'Observatoire même si la démarche quantitative ne peut en rien se substituer aux approches plus qualitatives du bassin d'emploi.

L'exemple de l'étude sur le bassin d'emploi de Lodève (13) est assez évocateur. C'est l'exemple-type des démarches qualitatives qui s'organisent au niveau local en vue de l'action en faveur de l'emploi.

Servant de cadre de réflexion sur les problèmes d'adéquation entre emploi et formation, le travail mené dans le bassin d'emploi de Lodève est l'exemple-type de la particularité et de la nécessité de la démarche locale et des moyens mis en oeuvre.

Autour du même projet, des groupes de travail se sont constitués sous l'initiative du comité d'expansion économique du Lodévois. Répartis en trois catégories, chacune ayant une fonction bien déterminée dans l'étude, ces groupes de travail symbolisent la synergie qui peut émerger au niveau local autour d'un même objectif.

La première catégorie regroupe divers organismes dont la compétence et l'action peuvent s'exercer sur la zone. Ils sont destinés à assurer la coordination autour du projet, soit pour fournir les informations utiles, soit pour permettre d'accéder à certaines informations potentielles. Il s'agit essentiellement de :

- l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE locale),
- la sous-préfecture de Lodève,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault,

(13) A. Cavet, Z. Khelfaoui, "Approche socio-économique des besoins de formation dans le bassin d'emploi de Lodève", rapport pour le comité d'expansion du Lodévois, août 1985.

- la délégation académique à la formation continue,
- l'Union Patronale du Centre-Hérault,
- la charte intercommunale de la moyenne vallée de l'Hérault.

La seconde catégorie regroupe les financeurs du projet. Il s'agit principalement du secrétariat d'Etat à l'économie sociale, du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Comité d'expansion économique du Lodévois.

La troisième catégorie regroupe les concepteurs de l'étude. Il s'agit d'organismes de recherche destinés à élaborer la démarche et à interpréter les résultats obtenus. En l'occurrence, il s'agit ici du CRPEE (Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques de Montpellier) et du CREL (Centre de Recherche sur les Enjeux du Local).

L'expérience de Lodève tire déjà sa première originalité des groupes de travail impliqués dans l'étude. En effet, on remarquera que les divers échelons géographiques institutionnels (national, régional, départemental et communal) sont ici représentés. Le bassin d'emploi apparaît ici comme un espace raisonné autour duquel des synergies se créent et permettent de dépasser les conflits d'objectifs traditionnels entre les divers espaces-institutions.

Le second trait d'originalité de l'étude concerne la complémentarité suscitée entre administrations, organismes de formation, organismes socio-professionnels et organismes de recherche.

Quant à la démarche elle-même, elle s'est appuyée sur une enquête auprès des entreprises du bassin permettant à la fois de dégager les principales modalités de fonctionnement et d'évolution des entreprises locales et de clarifier les besoins de formation des employeurs.

Concrètement, l'enquête nous a amené à solliciter la participation de jeunes demandeurs d'emploi (en tant qu'enquêteurs). Partant de l'hypothèse que les jeunes (sans emploi et sans aucune expérience professionnelle) manquent souvent d'une connaissance réelle du milieu des entreprises, nous pensions que cette collaboration leur offrait l'opportunité :

- d'approfondir leur connaissance du milieu économique et social dans lequel ils vivent ;
- de se construire une représentation plus juste de la vie d'une entreprise ;
- de poursuivre, au-delà du questionnaire, un dialogue avec les employeurs situés dans un rayon de dix à quinze kilomètres autour de chez eux.

Cette démarche s'est avérée fructueuse à tous les points de vue. En particulier, elle a permis de mettre en exergue certaines carences dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes : mauvaise connaissance du milieu économique local, faible connaissance de la part des entreprises des formations proposées dans la zone...

Au total, il semblerait que le manque d'informations du côté des employeurs et des demandeurs d'emploi soit une première contrainte de l'ajustement emploi/formation. Bien entendu, les palliatifs à cette carence sont nombreux et passent très souvent par les relations personnelles, les relations de voisinage ou les appels à l'extérieur de la zone.

Du côté des organismes et des institutions, on retrouve également cette difficulté de connaissance du milieu local et en particulier du tissu productif local. En effet, sur 900 entreprises recensées dans la zone par l'INSEE, il s'est avéré que 149 ont cessé toute activité et que 55 nouvelles entreprises ont été créées. C'est là une carence importante quant on sait que le milieu local est constitué principalement de petites entreprises (moins de 10 salariés) soumises à des variations importantes caractéristiques d'un milieu en plein bouleversement.

Un des résultats essentiels de la démarche réalisée dans le bassin d'emploi de Lodève a été de créer les conditions d'une mise en forme de l'information sur le milieu socio-économique local utile à tous les acteurs et indispensable aux actions de développement.

L'outil bassin d'emploi apparaît dans ce cas comme un concept d'analyse du local à partir duquel on peut à la fois susciter les complémentarités nécessaires localement et permettre la coordination en vue de l'action.

Bien entendu, tous les problèmes d'emploi ou de formation ne peuvent être traités dans le bassin d'emploi. Certains emplois échappent totalement au bassin. C'est le cas de postes de travail nécessitant de hautes qualifications chez la COGEMA (grande entreprise nationale de traitement de l'uranium). Cette entreprise dispose pour certains types d'emplois de filières de recrutement et de formation qui lui appartiennent.

Par ailleurs, on a pu remarquer que la formation des individus ne peut se faire uniquement dans la zone (sauf pour les niveaux faibles de formation). Une grande partie des formations se font à l'extérieur (environ 40 %).

Au total, le travail mené à Lodève permet de mettre en évidence deux éléments essentiels :

- d'abord, il apparaît clairement que le bassin d'emploi est un bon niveau d'appréhension des problèmes locaux et un niveau d'analyse permettant la concertation entre des acteurs aux intérêts parfois divergents ;
- ensuite, le bassin d'emploi est un niveau d'analyse ouvert sur l'extérieur. L'erreur serait d'accorder au bassin d'emploi une autonomie absolue de fonctionnement.

CHAPITRE III

SYSTEMES D'ENTREPRISE ET MARCHES LOCAUX DU TRAVAIL

<p style="text-align: center;">ESPACES PRODUCTIFS ET FORMES LOCALISEES DU MARCHÉ DU TRAVAIL</p>
--

Michel QUERE
LATAPSES

Il faut d'abord que je précise que le commentaire suivant renvoie plus particulièrement à quatre contributions du thème 2 de cette journée qui sont respectivement celle du CEREQ, de l'IRADES, du LAST et du LEST. Elles constituent les contributions à partir desquelles j'ai travaillé.

Quand on est amené à effectuer un travail de discutant, on est toujours confronté à un dilemme : soit lire les travaux à partir de sa propre problématique de recherche, soit réaliser un travail de compilation des enseignements que l'on retire de chacune des contributions. Il est ici proposé un mixte des deux alternatives. J'ai essayé de dresser un certain nombre de remarques générales tirées de ces quatre contributions. Puis je reviendrai sur des questionnements spécifiques présents dans chacune des contributions.

Plusieurs remarques générales peuvent être faites. La première est que ces papiers ou ces contributions ont des statuts relativement différents, en partie parce que les clefs d'entrée sont elles-mêmes très différentes. Il me semble qu'il y a une distinction à établir entre les deux contributions qui sont de nature analytique (LEST et IRADES), et les deux autres papiers, en l'occurrence le papier du CEREQ et du LAST qui se donnent a priori le local. Ici, la clef d'entrée est davantage géographique. Ces contributions proposent une réflexion, une description ou une analyse du fonctionnement de ce cadre géographique tout en amenant une définition du local qui ne recouvre pas nécessairement, et ils le démontrent, un découpage de type administratif. Au delà de cette différence de statuts, je voudrais souligner l'insatisfaction ou, pour le moins, la principale difficulté rencontrée à la lecture de ces quatre papiers. Elle concerne la définition donnée du local. Il apparaît clairement que le donné géographique ne correspond pas nécessairement à une cohérence économique et sociale. Je dirai, en outre, que les analyses développées ne permettent pas non plus de

définir et de cadrer correctement ce que l'on appelle le local. Je crois plutôt que cette ambiguïté pour définir le local réside dans la difficulté, comme l'a souligné Nicole MAY, d'en délimiter les frontières. Ce que je retire des quatre contributions est que le local est présenté comme un ensemble de boîtes que l'on peut assimiler, selon les papiers ou selon les moments des papiers, comme étant, soit des entreprises singulières, soit des ensembles d'entreprises hiérarchisées liées entre elles par des relations relativement classiques de sous-traitance, soit des réseaux d'entreprises fonctionnant à partir de rapports de type partenarial, soit un territoire administratif doté d'outils publics incitatifs particuliers (qualifié alors de "système local"), soit enfin un système national spécifique.

Dans les deux derniers cas, le local ne réfère plus exclusivement à l'appareil productif mais incorpore également l'appareil de formation et de recherche. Si j'en juge par les travaux de LUNDALL par exemple sur le DANEMARK, on peut très bien assimiler le local au système national d'innovation. C'est aussi une définition que l'on peut donner au terme de local selon le niveau de "boîte" dans lequel on se situe. Dès lors que l'on définit le local dans une telle variété, ce qui importe est de tenir compte des interactions et des interdépendances entre ces systèmes de boîtes. Il faut ici noter que dans chacune des contributions est toujours présent le souci de renvoyer à l'environnement exogène et de prendre en considération les modes d'interactions existant entre les "boîtes" selon l'acceptation que chaque contribution s'est donnée du local.

La troisième remarque qui n'est pas du tout liée aux deux précédentes est plutôt une interrogation. Je suis surpris de constater qu'il y a deux contributions qui sont relativement a-historiques et deux autres qui démontrent combien l'histoire est importante pour essayer de comprendre le fonctionnement, voire de définir, le local. Je crois que ce qu'il est intéressant de noter est que le découpage est différent du précédent. Ce n'est pas un découpage analytique du local qui renverrait à une dimension historique. On trouve dans ces deux types de contributions un cas analytique et un cas empirique qui font tous deux référence à la prégnance de l'histoire pour expliquer le fonctionnement du local. Inversement, on trouve une contribution analytique et empirique qui sont a-historiques. Cela pose la question de savoir de quelles façons peut être articulée la dimension historique au local. En soi, cette interrogation n'est pas d'une évidence

simple. L'ambiguïté ou le malaise sur le statut à attribuer à l'analyse historique vient aussi du fait qu'à travers une analyse du local on cherche à appréhender des phénomènes de dynamiques industrielles qui, nécessairement, introduisent de la temporalité dans la définition du local. La prise en compte et la prégnance de règles issues du passé contribuent ainsi à modeler la définition accordée au local.

Enfin une dernière remarque de nature générale par laquelle je souhaiterais livrer ma contribution à la définition de cette notion. Je dirais que je suis relativement insatisfait par l'assimilation du local au terme de bassin d'emplois. Si, effectivement, il existe un avantage évident d'utilisation de l'outil statistique pour effectuer cette assimilation, cette démarche revêt un caractère un peu déterministe. Ce faisant, on reste dans une problématique qui est, du point de vue économique, une problématique d'allocation, (sous-entendue optimale), de ressources données. Ma définition du local ne serait pas celle là. Elle s'insérerait davantage dans ce que l'on appelle l'économie de la production et de l'innovation ; et l'objet serait plutôt ce que je qualifierais de systèmes localisés d'innovation. Cela oblige à effectuer un glissement d'une problématique centrée sur la simple allocation de ressources vers une autre qui aurait pour finalité de comprendre comment se gèrent les processus de création de ressources. Cela a une incidence directe sur la définition du local que j'emploierai. Il y a un parallèle qui me semble évident à faire dès lors que l'on traite de problèmes de création de ressources. Il s'agit du parallèle entre la technologie et le local. Dans la littérature économique dominante, la technologie apparaît comme un donné que la firme valorise. Or, il conviendrait plutôt d'inverser ce type de raisonnement. La technologie est alors un résultat issu de processus d'apprentissage et de formes organisationnelles développées par l'entreprise. C'est l'engagement de tels processus qui dégageront, en guise de résultat, de nouvelles ressources technologiques. Je pense que l'on pourrait dire la même chose du local ou du territoire dans lequel se développe la stratégie de la firme innovatrice. Le local n'est pas un donné a priori mais une construction spécifique. D'une façon générale, la firme s'inscrit dans un territoire et contribue à sa construction à travers les processus d'apprentissage qu'elle peut engager localement. Ainsi, le local apparaît aussi comme un résultat, c'est-à-dire le résultat des stratégies d'innovation d'entreprises, et plus précisément du

degré de cohérence et de viabilité des modes d'interaction spécifiques entre ces entreprises.

Je voudrais reprendre très rapidement les différents papiers pour en tirer quelques remarques spécifiques.

Je commencerai par le papier du CEREQ. Il me semble que l'intérêt du papier est la démonstration qu'une analyse historique est indispensable pour comprendre ce que l'auteur qualifie d'espaces de mobilité. Par ailleurs, il montre parfaitement qu'un même espace géographique peut avoir plusieurs cohérences internes. Enfin, la mise en perspective de la notion de district industriel avec celle de district métropolitain, que l'auteur introduit ici, est une explicitation très claire de la diversité des formes efficaces de réponses aux mutations de l'appareil productif. La constatation qui s'impose aujourd'hui est qu'il n'existe pas un mécanisme régulateur fondamental qui serait le marché, mais, des formes multiples de réponse et d'adaptation de l'acte de production.

Ce papier semble par ailleurs soulever trois questions. La première est une interrogation sur le terme de district métropolitain. Je ne suis pas sûr que d'adhérer à l'idée d'une logique de l'urbain qui expliquerait le mécanisme de constitution et de fonctionnement du district métropolitain. La nature de l'activité ne spécifierait-elle pas d'avantage le fonctionnement du local au-delà de la logique de l'urbain ?

La seconde question renvoie aux mécanismes de régulation mis en oeuvre et à la place centrale attribuée dans ce papier aux aspects réglementaires, conventionnels et de relations entre agents. Dès lors que l'on essaye de comprendre des processus de dynamique industrielle en terme d'engagement d'apprentissage entre acteurs, n'est-il pas contradictoire d'évoquer ces aspects réglementaires ou conventionnels pour saisir cette dynamique industrielle ? Est-ce que les aspects réglementaires ne sont pas plutôt une lecture ex-post de phénomènes d'apprentissage engagés ? Ne viendraient-ils pas officialiser un certain nombre de modes de relation construites ailleurs ?

La troisième question a trait au problème de coordination s'instaurant entre les agents économiques, notamment entre les entreprises. Je fais

référence ici à ce que l'auteur désigne par les termes de conventions de sous-traitance, d'organisation et de solidarité stratégique. Je pense que ce sont des pistes à creuser et espère que cela sera fait dans les travaux ultérieurs. Il me semble que cela est central pour essayer de définir cette acception de local, dans la mesure où ces mécanismes conventionnels fondent une cohérence local pour laquelle on retrouvera, ou non, un contenu géographique

En ce qui concerne le papier de l'IRADES, l'objet est ici de montrer comment on arrive progressivement, à travers des formalisations s'appuyant sur les théories de la complexité, à endogénéiser le local en recourant notamment à des phénomènes perturbateurs qui permettent d'introduire la notion de territoire complexe.. Cela représente une lignée analytique qui ne me convainc pas vraiment car elle implique le maintien d'un certain déterminisme. Implicitement, on ne quitte pas un cadre de réflexion consistant à analyser l'allocation de ressources données. Je prendrai comme illustration les deux exemples retenus par l'auteur que sont les districts industriels d'une part, et les technopoles d'autre part. Je suis d'accord pour dire que ces deux phénomènes peuvent être éclairés par une analyse de leur complexité interne mais les distinctions retenues par l'auteur tiennent essentiellement à des facteurs non modélisables, en particulier aux dimensions de relations sociales, de cultures locales, de solidarité religieuse et politique. La formalisation de l'analyse rend à mon sens difficile l'articulation considérées comme éléments explicatifs. Ces dimensions considérée comme élément explicatif de différenciation semblent déconnectées des enseignements retirés de la partie analytique.

Pour ce qui est de l'analyse proposée des districts industriels et des technopoles je ne partage pas tout à fait l'interprétation qui en est faite. Les critères de spécialisation, de faible concentration, de relation interne forte, etc... évoqués pour qualifier aussi bien les districts, que les technopoles me semblent discutables. Sur le cas de la technopole de Sophia-Antipolis, je peux témoigner a priori du contraire. Je serai donc prudent pour retenir des caractéristiques communes aux districts et aux technopoles. Il me semble que la complexité de ces systèmes est à rechercher dans l'articulation entre des faits d'organisation de l'entreprise d'une part et des formes de fonctionnement de marchés d'autre part. Cette double entrée permet, à mon avis, de rendre mieux compte de la complexité. Elle permet aussi de voir quelles sont les formes prises par le couple organisations-institutions, et les

formes de marchés associés qui sont, non seulement efficaces, mais surtout viables, dans un processus d'évolution dynamique.

La contribution du LAST présente une étude de cas sur des pratiques de recrutement d'entreprises. L'objectif est ici de mesurer l'adéquation offre-demande de main d'oeuvre, et de voir si, effectivement, une problématique en termes adéquationniste est correcte ou non. Pourrait-elle être substituée par une approche en terme de convention et de règles ? Peut-on opposer une logique de rationalité économique reposant sur une stricte analyse de coûts, à une logique de règles et de procédures ? Cela reste à mes yeux l'interrogation centrale retirée de cette contribution. Il semble que cette opposition n'est pas nécessairement fondée en regard des outils économiques dont on dispose. A la limite, le premier témoignage de cette difficulté d'opposition est peut-être le contrat de travail qui renvoie à une analyse transactionnelle. Cette opposition implicite entre une rationalité économique posée en stricte logique de coûts et une autre logique qui serait celle des règles et des procédures peut-elle être clairement maintenue ?

L'étude de cas est une explicitation très intéressante de l'inadéquation de l'outil statistique face aux phénomènes à observer, notamment en ce qui concerne la définition que l'on peut accorder au terme de local. Cela paraît être un exemple typique de local hiérarchisé autour d'une grande entreprise qui monopolise le marché local du travail. Dans ce cas la logique économique contribue de façon significative à induire une définition du local.

Cette contribution souligne en outre l'absence de jeu partenarial qui s'instaurerait entre la grande entreprise et les P.M.E., notamment en matière de gestion de la main d'oeuvre. D'autres situations que j'ai eu l'occasion d'étudier montraient comment la grande entreprise se servait des P.M.E pour externaliser les coûts de formation de la main d'oeuvre, en particulier des jeunes embauchés qu'elle récupérait ensuite grâce à des conditions plus attractives d'emploi (conditions de travail, salaire, etc...).

Un autre intérêt de ce papier est de mettre en évidence l'inadéquation des acteurs publics face à l'emploi en général (rôle de l'ANPE). Il est extrêmement intéressant de voir que la non-reconnaissance des spécificités locales pose d'importants problèmes en matière de fonctionnement de

certaines institutions comme l'ANPE. S'interroger sur l'inadéquation des outils publics face au chômage permet aussi une contribution sur des questions inhérentes à la définition du local.

L'une des conclusions de ce papier est enfin de dire que la rencontre entre offre et demande est un fait construit par les agents eux-mêmes, et, que cela requiert du temps. Cette affirmation n'en appelle-t-elle pas une autre, qui serait de mesurer le degré de formalisation de cette construction de l'adéquation entre offre et demande ?

Le dernier papier qui est celui du LEST est ambitieux dans la mesure où il représente une tentative de déplacement d'objets de l'analyse sociétale vers un référent infra-national. Un tel déplacement est-il possible ? La réponse pourrait être : oui et non. A ce niveau, mes remarques porteront tant sur la partie analytique que sur la partie empirique.

En ce qui concerne l'analyse, la notion de systèmes d'innovation national que j'évoquais précédemment n'aurait-elle pas autant de pertinence qu'une approche en terme d'effet sociétal ? Lorsque l'on parle de système national d'innovation, on retrouve un rapport éducatif, industriel et d'organisation. Autrement dit, est-ce que l'effet sociétal recouvre partiellement ou en totalité un système national d'innovation ou non ? Cela permet de s'interroger sur la précision et la spécificité de ce concept et les outils qui se révèlent centraux pour son utilisation. Je pense en particulier aux termes d'espace et d'acteur. Cela a déjà été souligné par Jean-Jacques SILVESTRE. Les auteurs utilisent le terme d'espace dans ses implications géographiques, économiques, sociologiques, sans que ces dernières soient véritablement spécifiées. De la même façon, le terme d'acteurs prend successivement plusieurs significations : l'individu, le groupe, l'entreprise, l'institution, l'association, etc... Ne devrait-on pas affiner davantage cette notion d'acteurs ?

Pour ce qui relève de l'analyse empirique de cette contribution, la pertinence du concept d'espace professionnel semble être discutable notamment pour rendre compte du premier cas observé (agriculture).

Toutefois, le cas de la zone de Rousset centré sur le secteur de la micro électronique peut être conçu comme un espace professionnel cohérent. Ce

cas représente un territoire localisé où les formes d'organisations sont très internalisées pour des raisons de stratégie industrielle. Mais, dans le même temps, les formes de marchés sont, elles, relativement normées. Il n'y a apparemment pas d'adéquation entre les deux niveaux et la définition que l'on peut donner du local dans ce cas exclut, à mon avis, des formes "localement" territorialisées. Là encore, est-ce que la notion de cohérence d'espace professionnel rend bien compte de l'ensemble des phénomènes observables d'un point de vue local ?

L'ANALYSE SOCIETALE POUR UNE APPROCHE DU LOCAL

Jacques GARNIER
Sandrine HAAS
Annie LAMANTHE
LEST

Le thème du local, qui suscite aujourd'hui un fort regain d'intérêt, est marqué par la diversité de ce qu'il recouvre.

En premier lieu, la diversité est issue du polymorphisme des phénomènes observés, et en particulier des formes de développement localisé. Depuis les zones de reconversion jusqu'aux technopoles, en passant par les simples zones industrielles ou commerciales dont l'émergence est plus ou moins spontanée, la gamme de réalités empiriques recouvertes par le terme générique ou globalisant de développement local est très étendue.

En second lieu, et de manière corrélative, à l'heure où les grands modèles macro économiques sont mis à l'épreuve des faits, la prolifération d'études, de monographies rendant compte de la réalité disparate des localités, signale les enjeux cruciaux attribués à leur développement.

La diversité de cette littérature est d'autant plus grande que les disciplines investies sont elles-mêmes variées. Le local intéresse les économistes en quête de nouveaux modèles de croissance, les sociologues, les géographes ... Cette diversité des disciplines investies sur ce thème est assortie d'une disparité des problématiques adoptées. En particulier, il existe une large gamme dans le degré de construction de l'objet, selon les perspectives théoriques adoptées. En effet, on trouve des études strictement empiriques, où le local est le lieu géographiquement (ou administrativement) délimité sur lequel sont décrits un certain nombre de phénomènes (relation formation emploi, implantations d'entreprises ..). Mais il existe également des études inscrites dans des cadres théoriques pour lesquels l'observation est le support d'hypothèses préalablement établies. Dans cette optique le local peut être territorialisé, ou au contraire prendre une forme différente selon la construction qu'en a réalisé l'analyse (le local comme espace de proximités sociales, comme espace de coûts ...).

Mais au total, ce foisonnement autour du thème du local court le risque d'être scientifiquement peu fécond, dans la mesure où la diversité des approches et par là, celle de la construction de cet objet, est un obstacle à la cumulativité des travaux. On se trouve face à une multitude d'interprétations qui restent autant de modèles ad-hoc, dont la transférabilité, ou le pouvoir de généralisation, sont limités par la singularité des phénomènes observés.

Le déficit théorique face au particularisme de ces phénomènes localisés ne peut être comblé qu'en attribuant à la spécificité un statut explicatif de phénomènes plus généraux. Or, d'une certaine manière, l'analyse sociétale procède précisément de cette démarche qui consiste à donner sens à la singularité des phénomènes, sans la dissoudre dans des lois universelles, pour au contraire reconstruire les processus et les principes généraux dont ils sont l'expression." L'analyse sociétale tend à socialiser le singulier, pour mieux dégager le caractère de généralité (sociétal) dont il est porteur."(MAURICE 1990, p. 9).

Aussi, et malgré le niveau national de l'analyse sociétale, la posture méthodologique et les contenus théoriques qu'elle adopte nous paraissent riches à mettre en œuvre à des niveaux infra-nationaux d'analyse.

Si les questions restent ouvertes quant à la légitimité scientifique d'un tel choix, les résultats obtenus jusque là semblent plaider en faveur de la poursuite d'une telle voie, pour l'articulation qu'elle permet des particularismes locaux aux principes généraux qui les génèrent.

Pour mieux saisir cette mise en œuvre de l'analyse sociétale aux niveaux infra nationaux, nous exposerons dans un premier temps les grandes lignes de sa démarche et des notions qu'elle a permis de développer jusque dans ses travaux les plus récents. Puis, dans un second temps, la présentation de nos travaux respectifs permettra d'illustrer l'utilisation qui est faite de l'analyse sociétale dans l'approche du local, et les perspectives qui s'ouvrent à cette voie de recherche.

I - L'ANALYSE SOCIETALE

1 - Présentation générale

L'analyse sociétale a pour origine une interrogation sur les différences de structures de salaires existant entre la France et l'Allemagne. Les explications traditionnellement proposées de ce type de phénomènes étant apparues insatisfaisantes aux auteurs pour en rendre pleinement compte, ils ont cherché à les saisir dans le cadre élargi du rapport salarial. Au delà de l'explicitation des seules différences de salaires, la démarche qu'ils ont engagée a consisté à rendre compte des dimensions structurantes du rapport salarial tel qu'il se construit de façon spécifique dans chaque pays, en se positionnant par là en contrepoint par rapport aux approches qui le conçoivent comme universel dans ses formes et dans ses manifestations. Elle a montré comment les dimensions qui le constituent (rapport éducatif, rapport organisationnel, rapport industriel) interagissent pour former de véritables cohérences nationales. La notion, centrale, d'"effet sociétal" rend compte de cette variabilité du rapport salarial d'un pays à l'autre (MAURICE, SELIER, SILVESTRE, 1982).

Cette approche est ainsi née d'une démarche de recherche, au cours de laquelle elle s'est progressivement constituée. A la suite de cette première expérience, sa portée générale a pu être opérationnalisée, complexifiée et dynamisée dans le cadre d'un certain nombre de travaux, dont la comparaison France/Japon sur la mécatronique (MAURICE et alii, 1988).

L'analyse sociétale s'appuie sur un ensemble de présupposés qui ont des implications à la fois d'ordre théorique et d'ordre méthodologique. Mais ce qui la qualifie pour l'essentiel c'est que démarche empirique et construction théorique s'élaborent mutuellement et de façon indissociable.

Elle peut alors être considérée comme "à la fois outil d'analyse empirique et comme orientation théorique" (MAURICE, 1989, p. 185).

Il s'agit en premier lieu d'une démarche comparative, et plus précisément d'une démarche de comparaison internationale.

C'est à partir du constat d'une impossibilité de comparer des objets particuliers terme à terme dans les deux pays que les auteurs de France/Allemagne ont pris le parti de donner à la comparabilité un statut

différent de celui qu'elle a généralement dans les comparaisons internationales. Plus exactement, loin d'être évacuée, la non-comparabilité devient centrale car révélatrice de la spécificité des processus qui concourent à la constitution des objets étudiés. Il convient alors de les saisir dans ces processus et plus particulièrement dans les interactions qui s'opèrent entre les dimensions structurantes de ceux-ci. Dans cette opération, qui permet de "comparer du non-comparable", c'est le niveau de la comparaison lui-même qui se trouve déplacé. Celle-ci va alors porter sur les ensembles nationaux (sociétaux) ainsi constitués.

L'analyse sociétale suppose que chaque objet particulier n'a de signification que rapporté à l'ensemble dont il est partie prenante, selon le principe de l'"encastrement social" des phénomènes. Ainsi, elle s'attache prioritairement à rechercher des ensembles, -des espaces-, à travers l'identification de leurs dimensions constitutives et dont l'interaction fait cohérence. C'est à l'articulation des niveaux micro (c'est à dire le niveau des entreprises dans lesquelles les observations sont faites) et macro (le niveau national, le niveau de la branche industrielle), dans l'interdépendance de ces niveaux, que les objets d'analyse sont construits.

Au repérage des espaces, l'analyse sociétale associe le repérage des acteurs qu'elle considère comme leur étant indissociables. Espaces et acteurs se constituent conjointement, il s'agit donc de les saisir conjointement. Les acteurs sont socialisés (c'est-à-dire saisis dans leur rapport à la société), et appréhendés dans les espaces dans lesquels s'opèrent leur socialisation, lieux de l'intersection des processus et des forces sociales qui les constituent et à la construction desquels ils participent. C'est cette interaction, ce processus mutuel de construction, qui est au coeur de l'analyse sociétale.

Les analyses développées dans le cadre de cette démarche permettent de poser les bases d'une approche sociologique de l'entreprise et de la branche industrielle dans lesquelles elles sont rapportées à l'ensemble sociétal dont elles sont chacune une des composantes actives.

L'entreprise, la branche industrielle et plus généralement les objets particuliers que l'approche sociétale se donne à analyser sont conceptualisés dans leurs rapports à la société. Par cette opération, et par-delà la mise en évidence des singularités, l'analyse sociétale saisit les principes généraux dont celles-ci sont l'expression singulière.

2) Les notions développées par l'analyse sociétale : espace professionnel, espace industriel et espace de qualification.

L'espace professionnel.

Le système éducatif, à travers notamment les modalités d'accès à la formation générale et professionnelle et aux filières d'emploi, produit certaines formes de mobilité des travailleurs. Les entreprises sanctionnent et légitiment ces faits de socialisation qu'elles contribuent aussi à construire, par l'intermédiaire de la production des faits d'organisation tels la division du travail, la hiérarchie, les rapports de coopération et de compétition entre les salariés à l'intérieur même des entreprises.

C'est cette interaction entre faits de socialisation et faits d'organisation, à l'origine de la constitution des formes de la mobilité, des professionnalisations, des rapports entre catégories de travailleurs et des identités collectives, que désigne la notion d'espace professionnel, espace de cristallisation de leur construction mutuelle.

La recherche France/Allemagne a conduit à définir deux espaces professionnels caractéristiques de chacun de ces pays et de leur système social.

L'espace industriel et l'espace de qualification

La notion d'espace industriel permet d'analyser un segment particulier de l'appareil productif identifiable par la spécificité des ressources qui s'y trouvent combinées et de celles qui y sont produites : par exemple la branche. Elle invite à porter le regard sur les institutions de nature aussi diverse que les entreprises et les réseaux qu'elles constituent, les institutions de formation et de recherche, les agences gouvernementales et autres institutions de financement et de transfert de technologie.

La démarche comparative dans laquelle elle prend son sens permet de s'interroger sur la cohérence - ou la congruence - existant dans chaque pays entre, d'une part la constitution de la professionnalité des acteurs (espace de qualification) et d'autre part, la dynamique de l'appareil productif telle qu'elle peut être saisie au niveau de l'entreprise et surtout au niveau de l'ensemble d'entreprises que constitue la branche.

II - L' ANALYSE SOCIETALE POUR UNE APPROCHE DU LOCAL.

L'analyse sociétale s'intéresse prioritairement au niveau national dans la mesure où elle prend naissance dans la comparaison internationale. On peut se demander alors en quoi et comment elle peut être mise en oeuvre dans le cadre de l'analyse de niveaux infra nationaux. La démarche que nous avons engagée dans ce sens sera exprimée ici à travers la présentation de nos travaux. Elle s'appuie sur la conviction que le déplacement de l'analyse sociétale à des niveaux infra-nationaux peut être une démarche féconde, autant pour l'éclairage porté à la réalité disparate de ces niveaux et de leur articulation, que pour les questions qu'elle pose à l'analyse.

La possibilité d'un tel déplacement se justifie pour nous par le fait que l'approche sociétale a assez de généralité, tant sur le plan méthodologique que sur le plan théorique, pour être transposée hors du cadre des comparaisons internationales et que le sociétal n'est pas réductible au national. Dans cette perspective, on a fait l'hypothèse que si le national est un niveau d'analyse et de cohérence d'autres sont possibles, par exemple le niveau local.

Ainsi, deux recherches menées récemment au LEST et brièvement présentées dans cette seconde partie, ont tenté une transposition de l'analyse sociétale à des segments localisés de l'appareil productif. Toutes deux mettent en évidence des cohérences spécifiées au niveau de la localité. Pourtant ces recherches ont un cheminement différent. En particulier, initialement elles n'accordaient pas à la dimension "local" une même place dans la construction de leur objet. La première recherche compare deux espaces professionnels et découvre dans le local une dimension incontournable de la cohérence de ces espaces. La seconde recherche est partie de l'étude d'une agglomération localisée d'entreprises, et met en évidence l'existence de deux espaces industriels territorialisés.

1) Des espaces professionnels différenciés dans l'agriculture

On présentera ici, à partir d'une recherche sur les conséquences de l'industrialisation de la production agricole au niveau de la main d'oeuvre salariée permanente (composition, origine, identité), un essai de mise en oeuvre de l'analyse sociétale, et notamment de la notion d'espace professionnel, hors de leur contexte originel. Plus particulièrement, il s'agit

de l'explicitation et de la caractérisation de deux espaces professionnels distincts dans une même branche: l'agriculture, et à un niveau infra-national. La mise en évidence et le construction de la dimension locale, qui n'était pas une préoccupation au départ de cette recherche, apparaît comme une conséquence de cette mise en œuvre.

Dans cette recherche, nous faisons l'hypothèse que le phénomène d'industrialisation de l'agriculture, qui opère un rapprochement des conditions du travail agricole d'avec celles du travail industriel, transforme la composition du salariat agricole.

a) - La démarche comparative

Elle a porté sur deux productions: la viticulture, production "traditionnelle" (c'est-à-dire soumise aux aléas climatiques et aux rythmes biologiques et saisonniers) et l'horticulture de type "industriel" (standardisation de la production, maîtrise des contraintes climatiques et saisonnières). Nous avons pu montrer que, dans ces deux productions, se différencient à la fois le mode d'utilisation et de gestion de la main d'oeuvre salariée, les qualifications, l'origine sociale et les trajectoires professionnelles de celle-ci. Cette différenciation a été explicitée en terme d'espace professionnel spécifique à chacune de ces productions.

b) - Interaction entre faits de socialisation et faits d'organisation

Au départ de l'utilisation de la notion d'espace professionnel, il y a l'idée que cette différenciation ne peut être expliquée par un facteur principal, déterminant (en fait d'ordre technologique : la maîtrise des conditions de la production autorise une standardisation des produits, la régularité des cycles de production, une certaine organisation et division du travail, la répétitivité des tâches, la spécialisation des travailleurs et l'appel à certaines catégories de main d'oeuvre, alors que l'agriculture fonctionne généralement sur la base d'une main d'oeuvre polyvalente bien adaptée aux conditions de la production, celles-ci étant caractérisées par l'irrégularité des rythmes de travail du fait de leur dépendance par rapport aux conditions climatiques et saisonnières...) mais bien par l'interdépendance entre de nombreux éléments.

L'idée centrale, contenue dans la notion d'espace, d'une interaction entre différentes dimensions faisant cohérence, et plus particulièrement

dans la notion d'espace professionnel entre faits de socialisation et faits d'organisation, constitue un cadre construit au repérage de ces éléments.

Dans chaque production l'interdépendance entre : les caractéristiques des entreprises (taille, niveau économique) et des conditions de production (niveau de dépendance par rapport aux contraintes naturelles), celles des emplois (spécialisation ou polyvalence) et des travailleurs (niveau de stabilité, sexe, âge, nationalité), les rapports de travail et les modes de socialisation des travailleurs (origine sociale, scolarité, mobilités), contribue à spécifier un espace professionnel qui lui est propre: un espace professionnel viticole et un espace professionnel horticole.

Chacun de ces espaces se constitue du fait de l'interaction spécifique entre des modes de socialisation des travailleurs (famille, système éducatif, trajectoire professionnelle) et les faits d'organisation produits dans les entreprises (division et organisation du travail) et auxquels sont associés des groupes particuliers. Des hommes, stables, ayant une ancienneté importante, issus de familles agricoles, et plus particulièrement fils de salariés agricoles ou de petits exploitants travaillent sur les exploitations viticoles dans lesquelles les qualifications (polyvalence correspondant à la succession des tâches du cycle de production), les risques d'intervention des salariés sur les plantations et la qualité du produit final, la proximité entre salariés et employeurs, le caractère patrimonial et familial des exploitations, les conditions de la production... engagent à une socialisation des travailleurs dans l'entreprise, l'acquisition d'une qualification spécifique, leur fixation, leur adhésion aux objectifs de l'entreprise. Inversement, des femmes plutôt jeunes et instables, d'origine étrangère de seconde génération effectuent dans les entreprises horticoles des tâches répétitives et spécialisées qui ne nécessitent pas la fixation de la main d'oeuvre ni l'acquisition de qualifications spécifiques.

c) La localisation des entreprises: une nouvelle dimension de l'espace professionnel

Au cours du travail de repérage des éléments et des dimensions de chacun de ces espaces, nous avons observé qu'un autre phénomène intervient dans la différenciation de la main d'oeuvre dans les deux productions analysées. Il s'agit de la localisation des entreprises.

Les exploitations viticoles et les entreprises d'horticulture industrielle sont situées dans des environnements différents, leur mode et leur niveau d'insertion dans ces environnements sont eux-mêmes différents.

Les entreprises horticoles, plus concentrées sur certains secteurs, sont implantées dans des zones péri-urbaines. Cette production utilise une superficie réduite et sa forte liaison avec le marché nécessite qu'elle se trouve près d'axes de communication. Cette localisation relève de l'opportunité (voies de communication...), le peu de superficie dont elles ont besoin leur permet de le faire. Les serres sont déménageables, les entreprises peuvent envisager de s'installer ailleurs (éventuellement dans les pays en voie de développement où la main d'oeuvre est moins couteuse) en fonction d'opportunités économiques.

Les exploitations viticoles, fortes consommatrices d'espace, sont disséminées sur des superficies importantes et sont relativement isolées dans des secteurs plus ruraux. Cette implantation relève plus de la nécessité, qu'elle soit d'ordre technique, matériel (besoins en espace, appellation...) ou bien d'ordre historique et culturel (patrimoine familial...). Dans ce cas, la relation à l'espace physique (le sol, la terre comme supports de l'activité de production) et à l'environnement proche (installation inscrite dans la durée) est forte: on ne peut déménager des plantations ou un patrimoine.

La notion d'espace permet non seulement de repérer ce phénomène, mais aussi de ne pas le traiter de façon isolée (non clôture du modèle explicatif par un facteur déterminant dans une explication de type causal). Elle incite à rechercher son mode d'interaction avec les autres éléments et plus particulièrement avec les faits de socialisation et d'organisation. Par là, cette démarche lui donne le statut de dimension contribuant à spécifier un espace professionnel.

Dans ces différentes localisations, la quantité de main d'oeuvre et ses caractéristiques sont elles-mêmes différentes. Les modes d'utilisation de la force de travail se construisent différemment dans les deux productions, et le facteur de localisation contribue à ce phénomène. Les entreprises horticoles ont une main d'oeuvre potentielle plus abondante, elles peuvent renouveler plus facilement leur personnel. Elles peuvent recruter dans une population instable acceptant des conditions de travail difficiles et des bas salaires. La fixation de la main d'oeuvre n'a pas d'intérêt, les salariés sont interchangeables et doivent répondre aux seuls critères d'âge et de

résistance physique pour être embauchés. Par contre, pour les entreprises viticoles, les possibilités de renouvellement sont plus limitées. La fixation du personnel, et de travailleurs particulièrement adaptés aux conditions de la production, est impérative. Le recrutement peut se faire dans une population déjà implantée localement et attachée au secteur, prête à occuper ce type d'emploi, qui n'a pas forcément de formation agricole et qu'il faudra former et adapter à l'entreprise (formation spécifique, socialisation dans l'entreprise); ou bien dans une population non locale qu'il faudra fixer (logement sur place, paternalisme, recours aux étrangers...). Ces salariés sont recrutés dans une population offrant des garanties de stabilité (âge, famille, enfants, projets...): immigrés de longue date avec famille, personnel local attaché à la région, prêt à accepter ce type d'emploi pour y rester.

La localisation des entreprises apparaît ici comme une dimension qui contribue à spécifier chaque espace professionnel. Des rapports sociaux se fabriquent dans l'interaction entre les exploitations et leur environnement proche et impriment leurs caractères au rapport salarial.

2 - Deux espaces industriels dans le pays d'Aix

En portant le regard sur l'agglomération tertiaro-industrielle du Pays d'Aix, il s'agissait de faire la genèse et de comprendre le développement d'un nouveau milieu technique dans une aire largement restée à l'écart des bouleversements économiques et sociaux issus de la révolution industrielle et caractérisée, jusqu'au début des années 60, par l'accouplement d'une ville commerçante, administrative et intellectuelle avec un territoire rural essentiellement agricole.

Le nouveau milieu technique s'est développé par l'attraction et la diffusion dans le Pays d'Aix d'un grand nombre d'entreprises de l'industrie et des services aux entreprises parmi lesquelles une majorité de moyennes, petites et très petites entreprises et une proportion considérable d'entreprises innovantes, c'est-à-dire, participant de plus ou moins près à la création de ressources technologiques (AMENDOLA, GAFFARD, 1988). Il s'est également manifesté par l'irruption relativement massive de la catégorie socio-professionnelle de l'ingénieur et par l'émergence, au sein de cette catégorie, d'une représentation spécifique de la professionnalité : une représentation associant les valeurs de la technicité à celles du bien vivre dans un Pays connoté de beautés naturelles, d'évasion vacancière, d'art et d'intellect.

Dans ce milieu technique, il a été possible de distinguer deux ensembles d'entreprises dont la genèse et le développement respectifs ont révélé des cohérences spécifiques. Mais il s'est avéré, assez rapidement, que ces cohérences résidaient moins dans la synchronie des organisations en maillages et en réseaux que dans la diachronie de processus séquentiels : des processus faits de démarches entrepreneuriales et de mobilité des ingénieurs et techniciens ; des processus caractérisés, précisément, par l'articulation dans le temps de faits de socialisation et de faits d'organisation ; des processus suffisamment différents dans l'un et l'autre des deux ensembles d'entreprises pour que l'on puisse faire l'hypothèse de deux modèles d'espaces industriels ou, plus précisément, pour que l'on ose évoquer deux modèles d'espaces industriels territorialisés.

Le premier est l'"espace de micro-électronique" très nettement territorialisé dans la Haute Vallée de l'Arc à 15 km d'Aix-en-Provence. Le second est ce qu'on a appelé l'"espace d'intégration des technologies informatiques et des technologies industrielles", territorialisé dans l'ensemble du Pays d'Aix, depuis Manosque jusqu'à la zone d'activité des Milles tout en étant de plus en plus concentré dans cette dernière.

a - L'"espace de micro-électronique" ou le modèle de la communauté technique localisée

Genèse. La micro-électronique est apparue dans le Pays d'Aix à l'occasion des Plans Composants de 1978 (implantation d'une usine destinée à produire en grande série des circuits intégrés sur plaque de silicium) et de 1981 (implantation d'une petite usine de masquage des plaques par faisceaux d'électrons). Implantée à Rousset, dès son rachat par Thomson en 1983, la première des deux entreprises qui comptait alors plus de 500 salariés, a vu se multiplier les opérations d'essaimage. 4 d'entre elles ont donné lieu à la création de petites ou moyennes entreprises implantées à quelques kilomètres, quelques hectomètres voire, quelques mètres de l'établissement Thomson.

Paradoxe. Alors que toutes ces PME procèdent d'une segmentation du traitement du silicium, que chacune y occupe une niche particulière et y pratique de manière innovante une activité potentiellement utile au grand établissement (qui comptait, ces dernières années, 1 000 salariés), aucune n'entretient avec lui des relations de fournisseur, prestataire de service ou

de partenaire à client. Les clients et partenaires se situent aux niveaux national ou européen. Comment, dès lors, expliquer la forte territorialisation de cet ensemble d'entreprises ?

Communauté économiquement efficace. Les acteurs du nouveau milieu micro-électronique ont été conduits à une grégarité basée sur une communauté économiquement efficace. Quelles que soient les conditions dans lesquelles ils ont quitté cette entreprise, les principaux cadres des PME créées appartiennent à ce qu'il convient d'appeler la "communauté des ingénieurs passés et formés chez Thomson" ; une communauté dont les membres ont été modelés par l'entreprise-matrice dont ils sont issus et à laquelle ils restent attachés par de multiples liens peu visibles, une communauté animée par un imaginaire socio-professionnel spécifique conjuguant le goût pour la prouesse technique, l'aspiration à une expérience entrepreneuriale conviviale et l'attachement au Pays d'Aix ; une communauté techniquement efficace, support de la circulation des informations scientifiques et techniques, instance informelle d'entraide entre techniciens lorsqu'ils doivent adopter, adapter ou transformer les nouvelles machines importées des USA ou du Japon ; une communauté économiquement efficace, support de la circulation de l'information et instance de partenariats commerciaux.

Limites. Une crise grave se profile qui devrait atteindre à moyen terme le grand établissement de Thomson : une crise liée à la fois aux prochaines restructurations européennes dans cette branche et à l'obsolescence technique de l'usine de Rousset. Face à la perspective de cette crise, l'appareil productif local de micro-électronique se trouve dans une situation de grande précarité. En effet, la communauté technique localisée qui avait donné consistance à l'espace industriel territorialisé procède essentiellement du processus de socialisation opéré au travers du grand établissement menacé. Le même processus qui, en période de relative expansion, avait secrété cet espace, risque, en période de crise, d'accentuer et d'accélérer son démantèlement.

b - L'"espace d'intégration technologique" ou le modèle de destruction créatrice

Genèse. Les technologies industrielles sont apparues dans le Pays d'Aix, à partir de 1962, à l'occasion des décentralisations de PME sous-

traitantes du CEA venues s'installer à proximité du Centre d'Etudes Nucléaires de Cadarache. Les technologies informatiques y sont apparues, à partir de 1968, à l'occasion de l'implantation à Aix-en-Provence du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement et de la société TITN. L'embryon de milieu technique ainsi créé, sa matérialité et son image ont ensuite attiré de nouvelles opérations de décentralisation extra-régionales ainsi que diverses délocalisations intra-régionales. Les premières impulsions étaient donc exogènes. Elles allaient être suivies par l'apparition de processus endogènes. Le Pays d'Aix allait devenir un lieu privilégié d'intégration des technologies informatiques et des technologies industrielles ; une intégration réalisée à des degrés divers au sein de quelques dizaines d'entreprises de tailles moyennes ; une intégration réalisée selon des démarches innovantes ; une intégration effectuée sur la base d'une intense circulation des savoirs et des savoir-faire, de leur enrichissement et de leur accumulation.

Paradoxe. Alors que, depuis 30 ans, un nombre grandissant d'entreprises du Pays d'Aix ont construit leur métier en effectuant une intégration de plus en plus poussée des technologies informatiques et des technologies industrielles, alors que ces entreprises (SSII très spécialisées et sociétés d'études et de réalisation) opèrent généralement dans les domaines connexes de la productique, l'instrumentation, la mesure, le captage ou la communication, alors que ces entreprises se trouvent territorialisées de manière privilégiée dans certaines parties du Pays d'Aix, aucun ordre, aucune organisation, aucune forme de réseau, aucun système lisible de coopérations et de fertilisations croisées n'est apparu jusqu'ici entre ces entreprises. Si les savoirs et les savoir-faire ont pu circuler, s'enrichir et s'accumuler dans ce pays, c'est sur la base d'un processus de tout autre type.

Mobilité entrepreneuriale et destruction créatrice. La circulation de l'information, des savoirs et des savoir-faire au sein de cet ensemble d'entreprises s'effectuent moins selon les modalités stables, contractuelles ou quasi contractuelles des coopérations et fertilisations croisées que sous les formes instables, sporadiques et discontinues, successives ou entrecroisées, des créations d'entreprises, de leurs faillites, de leurs reprises, de leurs démantèlements, de leurs essaimages et de leurs fusions. Acteurs de ces diverses opérations, les ingénieurs et techniciens, par leurs attitudes entrepreneuriales, leurs mobilités volontaires ou forcées, sont en fait les vecteurs de ces transferts d'information, de savoirs et de savoir-faire ; dans le processus discontinu et erratique auquel est soumis le milieu, ils sont les

sujets d'un apprentissage collectif et les acteurs reproducteurs et innovateurs de ce milieu. Très attachés, par ailleurs, à leur habitat dans le Pays d'Aix, captivés et en quelque sorte captifs de ce territoire, ils contribuent de manière déterminante à la territorialisation de l'"espace d'intégration des technologies informatiques et des technologies industrielles".

Limites. Quelles que soient les vertus du processus de destruction créatrice, il apparaît comme très coûteux en temps, en ressources humaines et en ressources financières. Il n'est vraiment efficient que lorsque l'enrichissement et la création technologiques finissent par être intégrés et stabilisés dans des entreprises dotées d'une expérience, d'une structure, d'une stratégie et d'une solidité financières importantes. Or, ce type d'entreprises est encore peu nombreux dans le Pays d'Aix.

c - Espaces industriels territorialisés et "invariants" nationaux

Par delà leurs spécificités et leurs cohérences respectives, les deux espaces industriels territorialisés qui ont pu être approchés sont redevables de "données" nationales pouvant être considérées comme structurelles ou invariantes. Tout d'abord, en ce qui concerne leur apparition dans le Pays d'Aix, les deux espaces sont issus des manifestations locales de grands programmes technico-économiques et technico-administratifs caractéristiques de la politique économique et de l'aménagement du territoire des années 60 (décentralisation du CEA en 1959, du CETE en 1968, Plans Composants en 1978 et 1981). Et peut-être, chacun des deux espaces tient-il en partie ses limites de ce type de genèse. Ensuite, la mobilité entrepreneuriale qui constitue le principe moteur commun à chacun des deux espaces prend appui sur ce qui peut être considéré comme un invariant de la professionnalité de l'ingénieur français : sa technicité, sont goût pour la technicité sinon pour la prouesse technique.

Au total et, pour conclure cette brève présentation, on notera tout d'abord que l'analyse comparative de certains segments localisés de l'appareil productif permet de mettre en évidence des phénomènes spécifiques d'interaction entre faits de socialisation et faits d'organisation, des processus spécifiques de constitution de la professionnalité des acteurs et de leur créativité et, en fin de compte, des formes de cohérences qui semblent bien relever de la notion d'espace telle quelle est définie dans la démarche sociétale. Ce premier acquis de la recherche est de nature à en

légitimer la poursuite et l'approfondissement. On notera ensuite qu'il n'y a pas de solution de continuité entre les formes spécifiques de cohérence observées au niveau local et celles qu'on peut observer au niveau national ; en d'autres termes, il ne saurait être question d'appliquer la démarche sociétale au niveau local pour y découvrir des formes de cohérence purement localisées. Ce deuxième acquis incite à refuser une démarche exclusivement localiste mais plutôt à rechercher les articulations entre les différents niveaux de cohérence.

Conclusion

Malgré le caractère expérimental et non achevé de ce travail, nous avancerons quelques propositions pour conclure. Il convient certainement de poursuivre la réflexion sur la question de la transposabilité de l'analyse sociétale à un niveau local. Cependant, dès à présent cette tentative de déplacement produit en retour un effet heuristique sur la construction même de l'objet "local". En effet, par les questions qu'elle suscite à propos de l'articulation des niveaux et des cohérences, cette réflexion autour de l'analyse sociétale nous engage à formuler trois propositions concernant le statut du local. Le local peut être un niveau de repérage de l'effet sociétal, mais fait également apparaître des dimensions supplémentaires à celles qui structurent les espaces nationaux. Ces derniers offrent donc une configuration spécifique au niveau local, qui peut alors être considéré comme lieu de constitution d'ensembles singuliers ayant une cohérence propre. En cela, la réflexion ouverte par ces recherches doit encore porter sur les articulations entre les différents niveaux que sont le sociétal, le national et le local. Le problème est alors de saisir les capacités de tels ensembles cohérents d'agir sur et de participer à la construction du général, le sociétal, qui serait alors aussi produit à ce niveau.

D'autre part, et de même qu'elle compare et construit des ensembles nationaux, la démarche proposée par l'analyse sociétale rend possible la comparaison de segments localisés de l'organisation productive, appréhendés eux aussi en tant qu'ensembles dont la spécificité est construite. Elle permet d'avancer ainsi sur la voie d'une plus grande cumulativité des travaux concernant le local.

BIBLIOGRAPHIE

AMENDOLA M., GAFFARD J.L., La dynamique économique de l'innovation, Paris, Economica, 1988.

GAFFARD J.L., avec la collaboration de RAVIX J. et de QUERRE M., La création de technologie, stratégies d'entreprises et politiques publiques, Programme de recherche Technopoles et Développement, CER, LATAPSES, LEST, Fondation Sophia Antipolis, 1987.

MAURICE M., SELIER F., SILVESTRE JJ., Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne, Paris, PUF, 1982, 382p.

MAURICE M, MANNARI H, TAKEOKA Y, INOKI T, Des entreprises françaises et japonaises face à la mécatronique : acteurs et organisation de la dynamique industrielle. LEST / CNRS, Juin 1988, 502p.

MAURICE M., Méthode comparative et analyse sociétale: les implications théoriques des comparaisons internationales in Sociologie du travail, Paris (XXX1) N°2 , 1989, pp.175-191.

MAURICE M Les bases sociales du changement technologie-emploi : quelque réflexions à partir de comparaisons internationales, Aix-en-Provence LEST/CNRS, 1990, 12p.

<p>RESEAUX INFORMELS, PRATIQUES DE RECRUTEMENT ET SYSTEMES LOCAUX D'EMPLOI</p>
--

Valérie HENGUELLE

LAST

L'intérêt porté à la question du "local" s'inscrit dans le prolongement d'une recherche menée au sein du LAST, recherche dont l'objet d'étude n'était pas à priori d'appréhender ce phénomène.

En effet, le cadre problématique de la recherche est relatif aux pratiques de recrutement des entreprises (I). Néanmoins, il apparaît que la notion de "local" n'est pas étrangère à cette recherche (II) et ce à plusieurs titres :

- en premier lieu, le cadre géographique de l'étude est limité à une zone d'emploi ;
- par ailleurs, la configuration du système d'emploi est marquée par la présence d'une très grande entreprise ;
- enfin, la mise en relation des agents lors du recrutement présente certaines caractéristiques et notamment l'importance des réseaux informels.

On tentera à partir de cette triple dimension de montrer comment la notion de "local" se voit compléter, dans le cadre problématique de la recherche, d'autres dimensions que celle du cadre géographique initial. Si la zone d'emploi constitue bien un instrument d'analyse de la situation socio-économique locale, on éprouve quelques difficultés à saisir sur la base des informations statistiques globales qui s'y réfèrent, le rôle joué par les entreprises et les relations entre les agents, notamment en matière de recrutement.

I-PRESENTATION DE L'ETUDE : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

Cette étude des pratiques de recrutement s'inscrit dans le cadre plus général du fonctionnement du marché du travail relatif au processus de rencontre entre l'offre et la demande.

On peut déplorer le manque de travaux relatifs au processus de médiation entre offreurs et demandeurs de travail alors même qu'il présente des particularités très éloignées de la représentation traditionnelle du marché.

C'est à la volonté d'avancer dans la connaissance des pratiques de recrutement que répondait cette recherche.

On peut considérer ces pratiques selon trois niveaux d'observation qui ont des temporalités différentes :

- le recrutement proprement dit comprend les différentes actions menées par l'entreprise jusqu'à l'embauche effective d'un candidat;

- l'adaptation au poste quant à elle, vise à combler au mieux l'écart existant entre les qualités possédées par le candidat et les qualités requises pour le poste;

- enfin, les perspectives de carrière offertes dépassent le souci immédiat d'affectation d'un candidat à un poste.

L'analyse des pratiques de recrutement sous cette triple dimension appelle un certain nombre de questions relatives à la procédure, aux acteurs, aux critères de recrutement, aux filières promotionnelles...

L'existence de règles et de procédures en la matière conduit à s'interroger sur le caractère rationnel des pratiques. On est amené à considérer l'alternative suivante :

- soit les pratiques de recrutement constituent un acte économique à part entière et répondent alors à une logique en terme de coûts supportés et de recettes attendues;

- soit les règles et les procédures qui déterminent ces pratiques introduisent des considérations autres que la simple rationalité économique.

Il n'est pas aisé, à priori, d'opter pour l'une ou l'autre de ces composantes. L'étude a tenté d'apporter des éclaircissements sur cette question.

Enfin, le recrutement ne constitue pas un acte isolé. Il n'est pas possible de parler des pratiques de recrutement sans les resituer dans la politique d'ensemble des ressources humaines de l'entreprise et dans son environnement propre. L'approche doit également tenir compte du contexte nouveau auquel sont confrontées les firmes (nouvelles technologies, mesures prises par les pouvoirs publics, contexte de crise).

Les pratiques de recrutement ont été analysées au moyen d'enquêtes, auprès d'un échantillon représentatif d'une zone d'emploi.

L'échantillon de 20 entreprises a été constitué à partir de trois critères : la taille de l'entreprise, le secteur d'activité et les liens entretenus avec l'ANPE.

Les entretiens se sont déroulés de juin à septembre 1988 sur la base d'un guide d'entretien comprenant 50 questions pour la plupart ouvertes. Après avoir cerné les caractéristiques structurelles de l'entreprise et ses problèmes, on repérait l'importance et la nature des mouvements de main d'oeuvre avant d'analyser les pratiques de recrutements elles-mêmes. Enfin, on abordait les questions relatives aux salaires et aux possibilités de carrière offertes.

Le champ couvert par l'enquête conduit à un taux de sondage supérieur à 1/3 des effectifs employés dans la zone.

Les résultats obtenus peuvent fournir des informations utiles pour l'analyse du processus de rencontre entre offre et demande de travail, mais aussi pour l'étude des relations qui existent entre grandes entreprises et unités de taille plus faible en matière de recrutement.

II- LA RECHERCHE ET SES RELATIONS AVEC LA NOTION DE "LOCAL"

Au terme de l'étude et au delà des résultats propres aux pratiques de recrutement, il s'agit de cerner les éléments qui peuvent constituer des pistes pour une réflexion sur le "local". Ce thème de recherche appelle habituellement une référence à l'espace au sens géographique : l'étude est limitée à une zone d'emploi (II-1). Si cette référence fournit un premier bilan du contexte socio-économique, le "local" peut aussi être appréhendé en terme de système d'emploi : la zone étudiée est marquée par la présence d'une très grande entreprise (II-2). Enfin, le cadre problématique de la recherche et les résultats auxquels il conduit a permis de mettre en évidence certains modes de médiation entre offreurs et demandeurs en matière de recrutement : il s'agit notamment des réseaux informels (II-3).

II-I UN CADRE GEOGRAPHIQUE LIMITE A UNE ZONE D'EMPLOI

La zone d'emploi étudiée est celle de SAINT-OMER, une des quinze zones définies pour la Région Nord-Pas-de-Calais.

Cette recherche, réalisée pour le compte de l'ANPE, visait à saisir les pratiques de recrutement des entreprises en relation avec les interventions éventuelles de l'ANPE. Le découpage administratif relatif à la zone d'emploi offrait cette possibilité puisqu'il correspond à la zone

d'intervention de l'ALE de SAINT-OMER. Par ailleurs, ce découpage a une signification économique au sens où il permet de repérer la constitution de bassin d'emploi sur la base des migrations alternantes. Selon ce principe, on calcule le nombre d'actifs résidents dans une commune X et parmi eux, on isole ceux qui travaillent dans la commune Y : ce sont les migrants alternants. Plus leur nombre est élevé, plus on tendra à relier ces communes. Ce traitement appliqué à l'ensemble des communes permet, par agrégation, de situer les frontières d'un bassin d'emploi. Si cette méthode ne fait pas l'unanimité, elle a néanmoins l'avantage de fournir, en première analyse un bilan de la situation socio-économique locale.

C'est ainsi que l'on a pu caractériser la zone d'emploi de SAINT-OMER. Elle compte selon les données du recensement de 1982, 104 800 habitants dont 41 520 actifs. Par ailleurs, elle affiche un taux de chômage nettement inférieur à la moyenne régionale (de 10,7 % en juin 1988 contre 14,3 % pour la Région). La bonne tenue de l'emploi s'explique en partie par le pôle très dynamique que constitue la fabrication du verre alors que les industries textiles et les papeteries cartonneries connaissent des situations variées.

Au delà de ces données générales, l'étude approfondie de la zone fait apparaître des particularités qui tiennent à cinq facteurs principaux :

- son caractère rural : les communes rurales sont nombreuses et cette caractéristique se comprend par l'importance relative des agriculteurs. Alors que les plus fortes concentrations sont observées autour de SAINT-OMER et correspondent à la localisation des plus grandes entreprises de la zone. Pourtant, les migrations alternantes (domicile-travail) sont importantes et laissent penser que la localisation de ces entreprises a induit un développement d'activités annexes autour de SAINT-OMER.

- sa population jeune : que ce soit au niveau de la population totale ou active, on note une sur-représentation des jeunes dans la zone comparée à la France et à la région.

- une sur-représentation des secteurs primaire et secondaire au détriment du secteur tertiaire.

- une multitude de petites unités face à quelques grandes unités : si 63 % des entreprises emploient 9 % des effectifs, seules 0,1 % des firmes représentent un tiers environ d'entre eux. Cette dispersion révèle un manque d'entreprises de taille moyenne dans la zone.

- des niveaux de formation faibles et une formation supérieure peu développée. Elle se traduit à la fois par les niveaux mais aussi par l'insuffisance d'infrastructures de formations supérieures. Cependant, il existe des possibilités de stages et de formation dans le cadre de la formation continue.

Le cadre géographique de base permet de dresser un bilan, certes général, de la situation socio-économique locale. Elle peut exprimer un certain nombre de contraintes et/ou d'avantages relativement à d'autres zones d'emploi de la région. Mais, elle peut aussi permettre de comprendre comment ces caractéristiques sont intégrées à la gestion des ressources humaines des entreprises en particulier lorsque leur importance leur permet d'agir sur le contexte environnant. Ce serait le cas de la grande entreprise qui semble-t-il a su s'investir des caractéristiques de la zone et s'adapter à ce contexte.

II-2 LE CARACTERE STRUCTURANT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

En effet, la prédominance de la grande entreprise en terme de recrutements (sur les 934 recrutements effectués par les entreprises de l'échantillon, 518 émanent de la grande entreprise) mais aussi en terme d'effectif employé (respectivement 82 % et 35 % du total des salariés de l'échantillon et de la zone) exige qu'on repère son influence dans la zone d'emploi, en particulier dans ses relations avec les firmes de taille plus faible.

Plusieurs indicateurs témoignent de la politique d'attachement du personnel mise en oeuvre par la grande entreprise :

- une ancienneté du personnel élevée : plus de 50 % des salariés de l'entreprise ont une ancienneté supérieure à 10 ans en 1987, alors que seulement 5,1 % d'entre eux sont dans l'entreprise depuis moins d'un an. Cette politique d'attachement du personnel n'a pas connu d'inflexion sur les dix dernières années.

- des taux de rotation faibles : de 6,3 % en 1981, le taux de rotation s'élève à 5,2 % en 1987. Si l'observation habituelle tend à montrer que le taux de rotation décroît quand la qualification augmente, ce n'est pas le cas dans la grande entreprise. En effet, taux d'entrée et taux de sortie sont sensiblement identiques pour les cadres et pour les ouvriers. Ce sont les TAM qui enregistrent le taux de rotation le plus faible (0,6 % en 1987), ce qui tend à confirmer l'existence d'une promotion interne importante sur ce type de poste.

- des dépenses consenties pour le personnel importantes qu'elles concernent les conditions de travail, la qualité de vie des salariés ou leurs aspirations professionnelles. L'amélioration des conditions de travail se traduit par l'aménagement de systèmes performants de ventilation mais aussi par tout un ensemble d'infrastructures annexes : cafétéria, espaces verts, parking privé...Le développement des oeuvres sociales concerne à la fois le logement mais aussi la détente et les loisirs. Au niveau de la formation, les possibilités offertes sont importantes : au sein de l'entreprise des stages de formation de base ou de perfectionnement sont organisés dans les domaines les plus divers. La formation continue concerne principalement les ouvriers et les employés non qualifiés : ils représentent plus de 60 % du total des stagiaires sur les dix dernières années. Cette constatation doit être mise en relation avec l'importance des recrutements d'ONQ que l'entreprise forme au métier de verrier. L'effort de formation entrepris se marque également par la collaboration

avec la plupart des établissements d'enseignement. Elle a permis de mettre au point une gamme de formations techniques et de développer sur place trois sections de formation de techniciens supérieurs.

Ces conditions exceptionnelles relativement à la zone lui confèrent un avantage certain dans la collecte des candidatures : la concurrence est presque perdue d'avance pour les petites unités.

Les candidats ne peuvent être insensibles aux possibilités offertes par la grande entreprise, relativement à la zone. Le comportement de l'offreur de travail susceptible de correspondre au profil demandé est le suivant : on pose d'abord sa candidature dans la grande entreprise, puis on cherche ailleurs en attendant d'être convoqué. Plusieurs des entreprises enquêtées rencontrent des difficultés de recrutement directement liées à l'influence de la grande entreprise :

- alors qu'elle recherchait un contrôleur qualité, le candidat retenu s'est désisté au dernier moment parce que des possibilités d'entrer dans la grande entreprise s'offraient à lui;

- d'autres unités éprouvent de sérieuses difficultés à recruter des candidats au niveau de qualification P3 en raison de la prédominance de la grande entreprise.

A une rareté relative de personnel qualifié dans la zone s'en ajoute une autre, à savoir un drainage important de ce personnel par la grande unité.

Mais, s'il existe une concurrence très vive sur certains emplois, les entreprises entretiennent également des relations de coopération. Ainsi, la grande entreprise se transforme à l'occasion en bourse de l'emploi : plusieurs responsables de personnel la contactent lorsqu'ils ont besoin de recruter et qu'ils ne disposent pas de candidats potentiels (dactylo par exemple).

Si les conditions générales de travail et de qualité de la vie sont alléchantes, il en va de même des salaires et des possibilités de carrière offertes. En effet, la grande entreprise est capable d'offrir un salaire moyen de 7 542 Francs à un ouvrier non qualifié. Aucune des entreprises enquêtées ne peut atteindre une telle moyenne. Si on tient compte des caractéristiques de la zone, la main d'oeuvre non qualifiée est abondante. On peut donc en conclure qu'il existe une volonté nette de la grande entreprise de s'attirer le maximum de candidats. Cette mobilité orientée s'observe d'ailleurs sur la carte relative au lieu de résidence de ses salariés : si les 79 communes de la zone d'emploi sont habitées par des salariés de la grande entreprise, elles sont en réalité 222 à compter parmi leurs habitants des salariés de la grande unité. Il faut donc insister sur le fait que la zone d'influence directe de la grande firme dépasse largement les frontières de la zone d'emploi.

Enfin, travailler dans la grande entreprise relèverait d'une véritable culture régionale. Si l'emploi actuel occupé satisfait les besoins de court terme, on envisage en tant que réussite sociale de se faire embaucher là-bas, d'autant plus que les possibilités de carrière offertes existent. Ainsi, comme le souligne le chef du personnel, "on peut encore devenir cadre en partant du bas de l'échelle, d'ailleurs, 50 % des cadres de l'entreprise sont autodidactes".

II-3 - LES MODALITES DE MEDIATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE: LES RESEAUX INFORMELS

Les modalités de médiation entre offreurs et demandeurs présentent des particularités qui tiennent notamment à la constitution de réseaux informels qui jouent non seulement au stade de la diffusion de l'information mais aussi lors de la sélection.

Rares sont les cas où l'entreprise utilise un canal d'appel des candidatures unique. Parmi les modes de diffusion utilisés, c'est le réseau informel qui est le plus sollicité par les entreprises .

Il s'agit en particulier des candidatures spontanées reçues par les firmes. Les plus grandes entreprises de l'échantillon collectent jusqu'à plus de 4000 candidatures par an . Elles constituent même le canal d'appel presque exclusif de la grande entreprise qui bénéficie d'une notoriété importante. Cependant, les petites unités de l'échantillon en reçoivent également . Selon les responsables, la situation préoccupante à l'égard du chômage conduit les individus "à tenter eux-mêmes leur chance" . Mais, jouerait de manière tout aussi importante "le bouche à oreille" : un recrutement ponctuel, une création d'entreprise peuvent provoquer une cascade de demandes d'emploi .

Bien qu'elle constitue le canal d'appel le plus cité parmi les réseaux formels de diffusion d'une offre, l'intervention de l'ANPE demeure limitée, en particulier dans les grandes unités de l'échantillon . Ce constat tient à des facteurs externes et principalement à l'existence de réseaux informels de diffusion de l'offre d'emploi qui fonctionnent de manière satisfaisante . Ce n'est que lorsque les potentialités offertes par ces réseaux sont insuffisantes qu'est envisagé le recours à l'ANPE, en particulier lorsque le recruteur connaît une absence momentanée de candidatures : " quand on ne trouve pas dans notre entourage, on téléphone à l'Agence " .

Il faut donc noter le caractère ultime du recours à l'ANPE .

Par ailleurs, l'Agence est également sollicitée lorsque l'entreprise rencontre des difficultés de recrutement qu'elles tiennent à la spécificité du poste ou à l'exigence d'une qualification.

Mais, il est des facteurs qu'elle ne peut absolument pas maîtriser, notamment l'aversion de certains responsables . Les raisons invoquées tiennent à sa structure lourde et à la

gratuité du service rendu qui ne permettraient pas d'attirer les meilleurs candidats : " être inscrit à l'ANPE et laisser à cet organisme le soin de vous trouver un emploi témoignent d'un réel manque de volonté, de motivation d'autant plus que ce service est gratuit". Par ailleurs, plusieurs responsables ont insisté sur le fait que les agents de l'ANPE ne sont pas des professionnels directement liés à l'activité de l'entreprise. On préférera "avoir à faire à des gens qui connaissent le métier" .En dehors du repérage des caractéristiques du demandeur d'emploi ,l'Agence ne renseigne pas sur les qualités ou les défauts du candidat selon les responsables. "On préférera se fier à des candidats sur qui on a des renseignements" qu'ils émanent du voisinage ou du réseau de connaissances, voire d'un lien de parenté plutôt que de recruter un individu totalement étranger sur lequel l'ANPE fournit peu d'informations (âge, qualification,...).

D'autres insatisfactions sont à la source de l'absence de recours à l'ANPE . Plusieurs incidents se sont produits en raison de l'incompétence de certains candidats envoyés par l'Agence. Si les contacts établis entre le recruteur et l'ALE sont d'une autre nature que ceux qui règnent entre professionnels, c'est aussi à l'employeur de savoir définir clairement ce qu' il recherche .

Enfin, on a pu constaté que l'utilisation des SIVP a permis de nouer ou de renouer des liens avec l'ANPE susceptibles d'être entretenus.

Si la plupart des entreprises enquêtées recrutent en fonction de la situation, elles demeurent attachées à un certain nombre de critères de sélection.

C'est notamment le cas de la recommandation. En ce qui concerne le personnel non qualifié, elle peut jouer au même titre que d'autres critères . Sa prise en compte est liée à la connaissance au sens large du parrain : ami, voisinage, responsable politique... Par contre, lorsqu'il s'agit de recruter sur un poste clé de l'entreprise, seules vont être

déterminantes les recommandations de professionnels, en particulier des fournisseurs qui "connaissent le métier". Tout se joue autour de la réputation professionnelle du candidat. Parmi les unités enquêtées, ce sont surtout les petites entreprises qui n'en tiennent pas compte.

Le lien de parenté, quant à lui, n'est pris en considération que lors du pourvoi de postes d'employés et d'ouvriers. Il constitue un déterminant permanent de la sélection à l'embauche dans la grande entreprise : "on a plus de chances de trouver chez ces candidats les qualités au travail exigées de notre personnel". Par ailleurs, le lien de parenté constitue un bon moyen d'alléger la procédure de sélection sachant que la grande entreprise reçoit un volume important de candidatures spontanées. Ce critère permet également de trancher dans la phase ultime de sélection. Mais, il est aussi pris en compte lorsqu'il s'agit du remplacement des salariés en congés pendant les vacances scolaires, remplacement qui est le plus souvent effectué par des étudiants. Il s'agit d'un volant de main d'oeuvre facilement mobilisable. Enfin, le lien de parenté garantirait un minimum de sérieux et de respect dans le travail. Cependant, il reste que certaines entreprises n'en tiennent pas compte explicitement, même s'il leur est arrivé de recruter "des parents" de leurs salariés.

L'observation des pratiques de recrutement permet de mettre en évidence les particularités du processus de rencontre entre demande de travail par les firmes et offre de travail émanant des individus.

Elles tiennent, en premier lieu, à l'origine et aux modalités de médiation entre offreurs et demandeurs de travail, qui conduisent à remettre en cause certaines représentations du fonctionnement du marché du travail.

Ainsi, le comportement de l'offreur de travail tendrait à réfuter l'hypothèse d'une indépendance entre offre et demande, voire à relativiser les analyses qui mettent l'accent sur le caractère structurant de la demande de travail.

Le phénomène des candidatures spontanées témoigne du rôle actif que peut jouer l'offre de travail dans la rencontre de la demande. Les potentialités d'emploi, perçues ex-ante par l'offreur de travail, le conduisent à déposer sa candidature avant même que la demande se soit exprimée. Ces anticipations sont d'autant plus déterminantes que l'entreprise adopte principalement ce mode de recrutement.

La sphère d'investigation des réseaux de parenté fait également apparaître certaines particularités. La rencontre entre offreurs et demandeurs de travail est ici soumise à l'intervention d'un troisième acteur, à savoir le ou les travailleurs de la firme de laquelle émane la demande. La main d'oeuvre en place dissimulerait des candidats potentiels et constituerait un catalyseur de la rencontre.

Par ailleurs, ce mode de recours au marché externe conduit à relativiser la représentation en terme de dualité du marché du travail. Dans ce cadre, le marché externe, par opposition au marché interne, est très proche de la représentation traditionnelle du marché : il fonctionne en situation de concurrence et il est entièrement soumis aux variables économiques. Or, les offreurs de travail qui ont un lien de parenté avec les salariés de l'entreprise possèderaient un avantage dans la concurrence pour l'emploi.

Il en va de même lorsque l'entreprise joue de ses connaissances et de ses relations professionnelles pour trouver les candidats.

En second lieu, il apparaît que le processus de rencontre entre offre et demande de travail se construit dans le temps.

Il dépasserait la vision d'un ajustement instantané. La relation d'emploi se construirait sur la base de liens en-

tretenus avec l'entreprise, en particulier sous la forme de séquences d'emploi effectuées en son sein. On peut le penser en ce qui concerne le recrutement d'étudiants en vue du remplacement des salariés en congés. Il s'interpréterait comme une séquence d'emploi qui constitue un premier contact avec le travail salarié et qui peut conditionner l'entrée définitive dans l'entreprise à la sortie du système scolaire. On peut penser que ce mécanisme joue également au niveau des SIVP . Il permet à l'offreur de travail de se faire connaître et apprécier par l'entreprise. S'ils ne bénéficient pas tous d'une prolongation immédiate de leur stage, ils ont une chance supplémentaire d'être contactés lorsque des opportunités d'emploi se présenteront. Ce serait également le cas pour un certain nombre de CDD.

Par ailleurs, ce processus de construction de la relation d'emploi ne se limite pas au seul personnel qualifié, il intervient également pour le personnel peu qualifié.

Finalement, il apparaît que le processus de rencontre entre offre et demande de travail est construit par les acteurs eux-mêmes et qu'il appelle une observation dans le temps, voire des études longitudinales.

En définitive, la référence géographique à laquelle renvoie habituellement la notion de "local" a permis de caractériser le contexte socio-économique de la zone d'emploi étudiée. Néanmoins, la configuration du système productif et l'observation des pratiques de recrutement mettent en évidence ses limites. Ainsi, les frontières définies par la zone d'emploi sont trop étroites pour prendre en compte la zone d'influence de la grande entreprise et les relations qu'elle entretient avec les unités de taille plus faible. Dans ce cadre, l'analyse en terme de système d'emploi est susceptible d'enrichir une réflexion sur le local en tenant compte des relations inter-entreprises. Par ailleurs, le cadre

problématique de la recherche a permis de mettre en évidence certaines modalités de médiation qui élargiraient l'espace traditionnellement attaché au local à celui des réseaux sociaux. Mais ne risque-t-on pas alors de définir autant de dimensions à la notion de "local" qu'il y a de cadre problématique, d'objet d'étude ? Finalement, la notion de "local" ne pourrait-elle pas se définir comme une zone de proximité qu'elle soit d'ordre géographique mais aussi d'ordre sociale et économique ?

LOGIQUE DES MILIEUX TERRITORIAUX ENDOGENES

André LARCENEUX
IRADES

On voudrait proposer, dans ce texte, un rapprochement des analyses sur les systèmes locaux et territoriaux et des théories des systèmes dynamiques et de la complexité. On s'attachera ainsi surtout sur la formalisation possible du fonctionnement de ces systèmes. C'est le développement de leur caractère endogène qui permet ce rapprochement. Si un tel fonctionnement peut apparaître idéal, on voudrait montrer qu'il émerge de structures économiques et sociales qui ont marginalisé le rôle du territoire dans leur organisation, mais ont dû aujourd'hui en réévaluer l'importance.

L'Aménagement du Territoire (au singulier) a été le plus souvent conduit par une politique d'implantation d'activités, définie à partir de critères quantitatifs : taux d'activité, taux de chômage..., sans référence au contexte local. Intégrée à une définition a-spatiale de l'organisation des entreprises, où la logique industrielle ou de filière primait, elle a pu s'articuler sur un développement fordien des entreprises, et une multiplication fonctionnelle de leurs établissements. L'évocation aujourd'hui de la notion de Territoires (au pluriel) traduit la croissance de la complexité dans les rapports des entreprises à leur environnement. Cette complexité modifie la perspective analytique et invite à concevoir les systèmes industriels localisés avec une cohérence qui rappelle celles des terroirs agricoles.

Cette mutation traduit un retour en force de la dimension historique, assignant à l'épisode taylorien une place qui ne se réduit pas à l'achèvement de la rationalité organisationnelle. Elle permet de redécouvrir l'intérêt des relations industrielles pré-tayloriennes et de les comparer à la genèse des systèmes technopolitains contemporains. Dans l'un ou l'autre cas, l'espace géographique acquiert une place importante dans l'ensemble des proximités sociales nécessaires à l'autorégulation des systèmes territoriaux.

I - Le territoire dans l'espace fordien

Le modèle fordien se caractérise par sa dimension a-spatiale : la localisation des activités est contingente et résulte de la logique industrielle et de la répartition des facteurs primaire de la production, tempérée par leur possible mobilité. Ces mobilités -tout d'abord celle des salariés, puis celle du capital- permettent d'ajuster ces ressources primaires à la structuration des relations interindustrielles. Les liaisons dominantes sont les relations verticales hiérarchiques entre les centres de décisions et les établissements de base peu ouverts sur leur environnement. Cette extériorité de l'établissement par rapport au contexte local a été accentuée par la politique d'Aménagement du Territoire, qui a favorisé l'implantation d'unités périphériques dans des zones peu industrialisées.

Cette extériorité de l'établissement permet de formaliser le développement local à partir d'une version modifiée de la théorie de la base.

1) Réexamen de la théorie de la base

Cette théorie, précédemment appliquée à l'analyse urbaine, suppose l'existence d'activités dépendantes de marchés extérieurs à la ville. Réinterprétée dans le contexte de l'organisation fordienne, elle repose sur la dépendance de l'établissement par rapport à la logique de l'entreprise ou du groupe auquel il appartient, dans le cadre de la division nationale/internationale du travail.

Formellement, cette théorie nécessite que l'on puisse faire la séparation entre les activités (xi) relevant d'établissements dépendants et les activités (yj) induites localement.

Ainsi, les activités xi entraînent l'emploi de salariés S_i , auxquels correspond une population P_i (les membres de leurs familles) qui nécessitent pour leurs besoins privés ou publics des activités assurées par des salariés S_j . Les salariés S_j ont eux aussi des familles et des besoins à satisfaire, ce qui entraîne l'emploi de nouveaux salariés S_j dans ces activités induites. Le mécanisme d'inductions successives provoque une multiplication des emplois à partir de l'impulsion initiale représentée par l'emploi des établissements dépendants. Les activités induites sont souvent assimilées à des activités tertiaires marchandes (commerces, services...) ou non

marchandes (administration, système éducatif...). L'analyse peut être plus ou moins fine, et la hiérarchie administrative peut être comprise comme activité externe ayant les mêmes conséquences que l'organisation taylorienne.

Soit X_i le niveau national de l'activité i
et x_i celui de la zone h

$x_i = F(X_i)$, la fonction F traduisant la politique du groupe
 $dx_i/dt = f(X_i, F(X_i))$

$S_i = m x_i$, fonction d'emploi

$S/P = n$, taux d'activité et $P =$ population totale

Ainsi,

$P_i = (1/n)S_i = l x_i$, avec $l = m/n$

Par ailleurs,

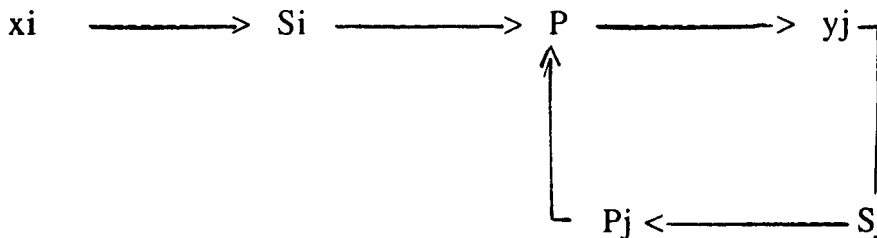
$S_j = g(P) = a P$, a taux de satisfaction des besoins

$S = S_i + S_j$

$P = P_i + P_j$

On en déduit :

$S = k S_i$ avec $k = n/n-a$ et, $P = r S_i$ avec $r = 1/n-a$
 $S = K(X_i)$ et, $P = R(X_i)$



Ce modèle permet de comprendre comment une population locale et un certain nombre d'activités induites sont associées et dépendantes d'une ou plusieurs activités exogènes, dont la logique de développement est purement externe et déterminée par la place de la zone dans la division du travail. Encore faut-il s'interroger sur la définition même de cette zone?

2) Territoire associé

Il est possible dès lors de définir un territoire associé de manière optimale à cette logique de développement. Ce territoire est nécessairement celui qui maximise les effets

induits associés à l'activité exogène : il doit donc se composer à la fois des lieux de travail et des lieux de satisfaction des besoins publics ou privés ; ces derniers (et dans une première approche) peuvent être considérés comme effectués au domicile. La zone recherchée peut ainsi être définie par l'ensemble des déplacements domicile-travail : ceci correspond à la définition des bassins d'emploi. Si le solde des déplacements journaliers interbassins est nul ou minimal, les effets d'induction seront optimisés. Ainsi, cette notion de bassin d'emploi, outre qu'elle est pourvue d'une définition opératoire relativement simple, permet tout à la fois un découpage de l'espace géographique et une logique de développement exogène, appuyé sur un appareil statistique adapté.

Que, dans la pratique, le découpage puisse rencontrer des difficultés d'ordre statistique ou des contraintes de cohérence avec l'organisation administrative ne doit pas cacher la pertinence de cette construction, mais aussi et surtout ses liens avec la logique de développement fordien et la distinction entre les activités exogènes et les activités induites. Des difficultés pratiques peuvent conduire à affiner l'analyse avec l'introduction dans une même logique des bassins d'habitat, notamment pour prendre en compte les aires de chalandise ou des bassins de formation, pour les structures scolaires. On s'est ainsi habitué à raisonner pour l'analyse économique en termes de bassin.

3) bassin et entropie

La possibilité d'un découpage non ambigu de l'espace est liée à une double hypothèse, assez souvent satisfaite :

a) une contrainte de taille des activités x_i , mais surtout leur centralité dans l'espace géographique. Ainsi, le bassin est défini par la localisation de l'emploi S_i et S_j en son centre, la ville industrielle et tertiaire vers laquelle convergent les flux de migrations quotidiennes. On conçoit aisément que l'existence de plusieurs centres dans un même bassin perturbe cette homogénéité des flux, et conduise à une analyse en terme de hiérarchie de villes.

b) les domiciles, à la différence des emplois, sont répartis de manière plus diffuse sur le territoire. Plusieurs modèles d'analyse économique spatiale raisonnent avec une équirépartition de la population sur le territoire, une densité

uniforme. L'image du bassin appelle une autre représentation : celle où au centre se rencontrent de fortes densités de population et où à la périphérie à l'inverse les densités sont faibles, d'autant plus faibles que l'on s'éloigne du centre. Cette hypothèse entraîne l'idée que les zones de contact entre bassins d'emploi sont à faible densité : la population est accumulée dans le fond du bassin/cuvette, et est faiblement présente sur ses bords. Il s'ensuit que les zones de contact, même délimitées de manière floue, n'entraînent pas de difficultés trop grandes dans la logique de fonctionnement du modèle et, les soldes de migrations interbassins sont relativement peu importants.

Cette représentation peut se déduire d'une approche théorique et correspondre à une maximisation de l'entropie sous la contrainte d'utilisation d'une ressource rare, ici l'espace. On observe alors que la répartition géographique de la population suit une loi de densité exponentielle décroissante à partir du centre du bassin (cf FORSE 1989).

$$D(l) = b \text{Exp}(-bl)$$

l étant la distance au centre (la métrique étant définie)
et $D(l)$ la densité en ce point.

Cette loi de répartition correspond à un état vers lequel tend toute population après un choc exogène (une migration) venue de l'extérieur. Intuitivement, elle est associée à l'image d'un bassin où l'accumulation est plus forte au centre que sur la périphérie.

Ce résultat est intéressant car il permet de rapprocher ce modèle de répartition des densités des modèles de population : on sait, en particulier, que, dans une population stable, la répartition par âge suit une loi exponentielle identique.

Le théorème de Volterra des populations stables indique en effet :

- toute population soumise à des conditions de fécondité et de mortalité fixées converge vers une population limite dont la structure par âge est définie par une loi exponentielle.
- cette population limite est indépendante des conditions initiales : c'est la propriété d'ergodicité.

Ce rapprochement des conditions d'occupation de l'espace et des modèles de populations est important dans la mesure où, désormais, les travaux effectués dans le domaine de la dynamique et de l'écologie des populations vont nous servir de fil conducteur pour l'analyse de la localisation des activités et des hommes.

Résumons les caractéristiques du fonctionnement idéal d'un modèle de développement exogène.

Une activité, dont le marché est mondial, est organisée selon une logique taylorienne dans un certain nombre d'établissements isolés. L'un d'entre eux est situé, pour des raisons contingentes, dans une zone géographique déterminée (croissance externe du groupe, implantations d'aménagement du territoire, bas salaires, etc...). S'organisent autour de cet établissement des activités induites, marchandes et non marchandes, et une population qui suit alors une loi de densité optimale spécifiée. Cette population évolue vers un état stable de repos, qui se reconstitue à chaque choc exogène. L'appareil statistique permet de rendre compte assez bien de telles situations. On peut même voir une unité entre les dispositifs statistiques d'observation et ce modèle de développement qui permet la lisibilité du territoire.

Néanmoins, les modèles récents de dynamiques de populations nous ont montré l'existence de systèmes plus complexes, ceux dont les liens internes sont importants, jusqu'à les conduire à des situations de non-équilibre ou de désordre. Ces analyses remettent en question la vision entropique classique. C'est ce à quoi doit nous conduire la prise en compte de relations endogènes, en particulier dans les systèmes territoriaux.

II - Le territoire complexe

La formalisation obtenue dans le cadre de la base nous permet une extension simple vers des systèmes dynamiques complexes. L'idée en est que des variables précédemment indépendantes à l'intérieur de la zone étudiée peuvent désormais se trouver en relation ou en interaction. Les seules relations existantes initialement au niveau local étaient celles qui étaient établies d'une part entre les salariés et la population totale (taux d'activité), et d'autre part, entre la population et les activités induites (besoins).

Ce qu'apporte le territoire, c'est un avantage qui peut provenir de la proximité géographique et sociale. Ce voisinage favorise les effets de synergie et d'entraînement. Il s'agit donc de l'émergence de relations horizontales et locales qui se superposent aux relations verticales hiérarchiques.

Les principales transformations des systèmes productifs, rencontrées depuis une quinzaine d'années vont dans le sens d'un développement de relations horizontales, d'une autonomie plus grande des établissements, et donc d'une insertion plus importante dans le tissu local.

On peut explorer certaines de ces transformations

1) Le modèle de sous-traitance

Beaucoup d'entreprises ont externalisé une partie de leur activité, qu'elle soit de nature industrielle ou tertiaire. Avec le développement de la crise, elles ont eu tendance à se recentrer sur leur métier d'origine, et à ne plus considérer la sous-traitance comme devant résoudre les seuls problèmes de capacité. D'une part, elles ont abandonné des fonctions entières en continuant à maîtriser le montage et la distribution, et elles ont renforcé leur contrôle sur les preneurs d'ordre (contrôle qualité,...). Ce développement n'est pas en soit porteur d'effets spécifiques sur le local, dans la mesure où il a pu, au contraire, accentuer la délocalisation d'activités. Toutefois, l'organisation de production en "juste à temps", en flux tendus, nécessite des délais de réaction courts et une augmentation du transit de marchandises qui bénéficient des avantages de la proximité géographique et de l'accessibilité. Dès lors, on peut observer la création de petites entreprises et établissements à proximité des implantations des grands groupes.

Soit x_i les activités de sous-traitance liées à l'activité x_i et présentes dans la même zone h On a dès lors :

$$dx_i/dt = f(X_i, x_i)$$

et,

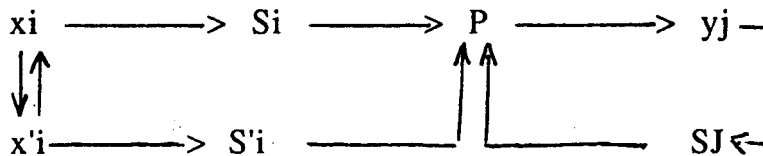
$$dx'_i/dt = f'(x_i)$$

En sens inverse, la décision pour le groupe de développer son activité x_i dans la zone peut provenir de la présence d'un réseau dense de sous traitants locaux. Ainsi, l'environnement local de l'établissement peut être un élément favorable à son

expansion. Le groupe peut décider de développer la part de cette activité assurée dans cette zone. On obtiendrait alors :

$$dx_i/dt = f(X_i, x_i, x'_i)$$

Ce qui établit une boucle de rétroaction des activités x'_i sur les activités x_i . Avec cet exemple, nous avons une première action de l'environnement local sur le développement des activités : au lieu d'être contingent, le territoire possède des propriétés qui lui permettent un effet endogène sur le développement. Cette endogénéité se caractérise par une interaction entre les variables d'activité. Dans ce cas, cette interaction limite le caractère exogène de l'activité taylorisée.



2) La synergie d'activité

Sans être dans des relations d'ordre, deux ou plusieurs activités de la zone peuvent être en interaction réciproque. Chacune bénéficie du développement de l'autre, dans un modèle à synergie, ou est limitée par la croissance de l'autre dans un modèle du type proie/prédateur.

On peut trouver beaucoup d'exemples de ce type, en d'interaction directe : tourisme et transport ou patrimoine, agriculture et restauration, etc..., ou en interaction indirecte, : utilisation d'une main d'oeuvre à multiples compétences. Au titre des interactions négatives, la non-coexistence d'activités d'industries lourdes ou polluantes et celles de haute technologie ou de services. Ceci aboutit la plus part du temps à une spécialisation des zones industrielles.

On peut formaliser cela ainsi :

Soient x_1 et x_2 les deux activités liées

$$dx_1/dt = F_1(X_1, x_2)$$

$$dx_2/dt = F_2(X_2, x_1)$$

On sait que de tels systèmes différentiels présentent très rapidement des difficultés mathématiques sérieuses, qu'ils sont parfois impossibles à intégrer, notamment en présence de non-linéarités : la détermination des trajectoires requiert alors des méthodes numériques spécifiques. En particulier, ces difficultés apparaissent dès qu'il y a trois équations différentielles reliées (cf. Modèle de Lorenz, ou problème des trois corps de Poincaré).

La possibilité d'interaction des activités laissent prévoir des évolutions complexes de ces zones. Ces interactions, qui manifestent l'existence de proximités entre des variables néanmoins exogènes, indiquent ce que l'on pourrait appeler une "épaisseur du local". Sur ce territoire se nouent des relations qui pèsent sur l'ensemble des variables concernées : ces relations peuvent être positives ou négatives. Dans le premier cas, les activités croissent ensemble, alors que dans le second, elles peuvent conduire à la disparition d'une activité ou à une évolution cyclique de l'ensemble.

Le territoire est alors précisément défini comme le lieu où de telles interaction peuvent exister. Ces interactions sont possibles sans aucun doute grâce à un voisinage géographique, qu'il convient peut-être dès à présent d'étendre à d'autres proximités. On notera, pour y revenir par la suite, que le territoire ainsi défini ne correspond pas nécessairement strictement aux bassins d'emplois, puisque le territoire est défini par les complémentarités du système productif, et non les déplacements de la main-d'oeuvre. La centralité des entreprises est remplacée par leur accessibilité le long des axes de communications.

Comme il vient d'être précisé, on peut observer que ces liens entre les activités peuvent passer par d'autres variables que l'activité elle-même. En particulier, différentes formes d'emplois peuvent jouer le même rôle et se conforter ou s'exclure mutuellement. Bien des analyses du développement local ont montré l'interaction entre des qualifications différentes (l'impossibilité de faire venir des cadres en zones rurales bloque le développement d'emplois moins qualifiés).

Une autre interaction joue un rôle important dans le développement local : c'est la coexistence d'emplois masculins et féminins. Cette interaction se manifeste par la nécessité d'avoir deux emplois par famille ou par couple, dans des

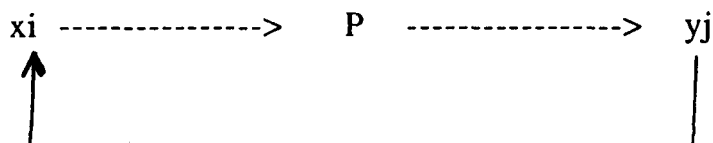
activités souvent différentes compte tenu des spécificités actuelles de l'emploi féminin. L'insuffisance d'emplois féminins offerts au niveau local provoque ou aggrave la pénurie d'emplois masculins, accroissant les distances entre domicile et travail, et justifie parfois la délocalisation d'activités en particulier au détriment des zones rurales ou d'industries lourdes et métallurgiques et au bénéfice des zones urbaines.

On voit donc que la mise en évidence des effets du territoire passe par l'existence de relations complexes et multiples entre des activités considérées comme exogènes. Ces activités, dont la logique de développement peut rester principalement exogène n'en apparaissent pas moins sensibles à l'environnement local.

La dimension locale devient un élément constitutif de la dynamique économique des entreprises. Celles-ci ont tendance à être d'autant plus sensibles à l'environnement qu'elles ont modernisé leur gestion ou qu'elles ont limité la taille de leurs établissements ou multiplié leur nombre.

III Territoire et autoréférence

Les analyses précédentes ont montré que les interactions entre variables exogènes supposaient des formes de proximité, dont la composante la plus évidente est le local ou le territorial. Néanmoins, il est possible d'aller plus loin dans la mise en évidence des relations entre variables locales. Jusqu'à présent, la théorie de la base constituait le cadre de référence : cette théorie supposait une distinction opératoire entre des variables causales exogènes et des variables causées endogènes. On peut désormais envisager une rétroaction de ces dernières sur les premières. En d'autres termes, et en généralisant, on peut introduire les effets d'une variable significative de l'environnement local, participant à la structuration des bassins (emploi, habitat, formation), sur les variables exogènes. Le développement de ces dernières est donc soumis à un effet local. Cette rétroaction peut être représentée par le schéma suivant :



1) Le contexte local

Les conditions dans lesquelles l'environnement local et le patrimoine local peuvent permettre l'installation ou le développement d'activités nouvelles ou anciennes dans la zone étudiée alimentent une bonne partie de la littérature sur le local. Donnons quelques exemples, en précisant quelques unes de ces variables y_j .

L'appareil de formation a été présenté précédemment comme un exemple caractéristique d'institutions permettant la satisfaction des besoins de la population, et participant de ce fait au processus d'induction des emplois. On peut aussi bien sur l'envisager comme assurant la formation de la main-d'oeuvre nécessaire aux entreprises locales. La spécificité de cette formation, ses liens avec le tissu industriel, son articulation aux besoins des entreprises sont autant d'éléments qui jouent sur sa capacité à peser sur les décisions d'implantations ou de développement d'activités. On conçoit bien qu'il s'agit d'une influence d'une variable y_j sur les variables x_i .

De la même manière, la capacité de la zone à valoriser les ressources locales (zones à industrialiser, schémas de transport, logements pour la main-d'oeuvre ouvrière ou cadre) et à les mobiliser sont autant de facteurs d'attraction pour des activités, de politiques d'incitation pesant sur la stratégie des entreprises ou des groupes.

Dans une certaine mesure, le contrôle de variables locales apparait ainsi de nature à conditionner le développement des activités exogènes dans une proportion significative qui peut contribuer à affaiblir ou à rendre moins prégnante l'insertion de l'unité de production dans le réseau hiérarchique d'une entreprise ou d'un groupe. La reproduction du système productif porte la marque du local.

La formalisation retenue dans ce cas est de la forme :

$$dx_i/dt = f(X_i ; y_1, \dots, y_m)$$

$$dP/dt = h(X_1, \dots, X_n ; y_1, \dots, y_m)$$

2) Modalités des relations

L'importance du contexte local a été, en fait, difficilement éliminable des pratiques des organisations taylorisées, qui ont rencontré avec le territoire des difficultés comparables à celles qu'elles ont observées avec le social. Le local s'affirme désormais. Il faut essayer de préciser la conséquence sur la formalisation de l'importance de ces interactions. On peut définir deux modalités :

a) une forme faible

Dans ce cas, les variables endogènes locales ont un effet limité sur la croissance des variables x_i . On peut définir un effet positif ou négatif. Dans ce cas, l'activité x_i de la zone possède un effet régional spécifique qui entraîne une évolution différente de l'emploi local dans cette activité de celle de l'emploi au niveau national. Un tel effet régional est bien mis en évidence statistiquement par des techniques du type Shift and Share.

b) une forme forte

C'est le cas qui nous intéresse le plus ici. Si l'interaction est forte, l'effet local sur les variables exogènes est important : elles sont, en quelque sorte, endogénéisées. En d'autres termes, c'est la distinction même entre variables endogènes et exogènes qui est remise en cause. Les deux catégories de variables sont dans ce cas autant cause qu'effet dans la relation qui les lie : c'est ce que l'on nommera un mécanisme autoréférenciel, la main qui se dessine elle-même. C'est évidemment un cas limite : mais, il montre comment le territoire se constitue en domaine autonome, fermé sur lui-même, tout en restant ouvert à des chocs exogènes. La formalisation dans ce cas donnerait :

$$dx_i/dt = f_x(X_i ; y_j)$$

$$dy_j/dt = f_y(x_i)$$

Soit :

$$dx_i/dt = f(X_i ; x_i)$$

Ce qui exprime bien le mécanisme de l'autoréférence sur la variable x . Il reste à spécifier ces relations.

3) considération sur les relations

Là encore, la comparaison avec les modèles de populations peut être instructive. L'idée générale est que ces phénomènes sont bien représentés par des relations non linéaires. Ainsi, en est il lorsque l'on introduit la possibilité d'une limitation rencontrée à la croissance d'une activité dans une zone donnée. Les effets d'entraînement locaux ne sauraient être strictement proportionnels, il existe toujours des phénomènes de saturation ou d'encombrement. Les mécanismes de diffusion sont de la même nature. Le cas linéaire doit être considéré comme trop exceptionnel pour avoir une signification générale. Par ailleurs, la même structure mathématique doit nous permettre de traiter les deux formes faible et forte analysées ci-dessus. Elle doit être suffisamment simple, quoique riche, pour fournir des enseignements assez généraux. On peut se rapprocher ainsi encore des théories de la complexité.

Cette possibilité nous est offerte par l'équation de Verhulst bien connue, qui exprime une croissance non linéaire vers une limite déterminée K . La forme la plus simple de cette équation donne :

$$dx/dt = b x (K-x)$$

Soit, en opérant un double changement de variables :

$$a = 1 + bK \quad \text{et} \quad X = (b/a)x$$

et en passant en analyse discrète :

$$X_{t+1} = a X_t (1-X_t)$$

Ce qui donne un modèle récursif, appelé aussi application de premier retour. La solution de cette équation est donnée par un point fixe de la transformation, s'il existe, soit :

$$X = a X (1-X)$$

Les propriétés de cette équations sont désormais bien connues, dans la mesure où elle a servi à explorer le domaine des relations non linéaires (Cf : EKELAND 1987)

Cette relation est bien le prototype de celles que l'on peut s'attendre à trouver dans l'analyse des relations locales, exprimant à la fois la non-linéarité et l'autoréférence.

Selon les valeurs du paramètre a , l'application possède ou ne possède pas de point fixes stables. Les variations de ce paramètre introduisent des bifurcations à certaines valeurs critiques. Ainsi, pour $a=3$, et un domaine de définition $\{0;1\}$, un point fixe stable qui constitue un attracteur unique cède la place à deux points fixes instables alternativement visités dans l'itération. Au delà, on rencontre d'autres valeurs critiques, qui multiplient le nombre de points instables, périodiques puis non périodiques. L'évolution de cyclique devient turbulente. Les facteurs exogènes, représentés par ce paramètre a , induisent des modifications du comportement interne du système, pour certaines valeurs critiques, certains seuils. Le système peut évoluer d'une situation stable à un chaos déterministe. Ce chaos (appelé aussi désordre) est engendré par une relation simple : mais il s'accompagne d'imprévisibilité et de sensibilité aux conditions initiales (à l'opposé du système entropique et ergodique étudié précédemment). Une petite variation initiale entraîne, à partir d'un certain point de grandes différences de trajectoire. On sait que les analyses ont exploré un domaine intermédiaire entre la stabilité et le chaos et mis en évidence l'existence d'"attracteurs étranges".

4) Autopoièse

Les analyses précédentes ont cherché à montrer comment pouvaient émerger des milieux endogènes et à attirer l'attention sur quelques unes de leurs propriétés. On peut, arrivé en ce point, pour mieux en comprendre la signification, utiliser une distinction introduite par F.Varela à partir d'une réflexion sur le vivant.

Varela montre qu'il existe deux modes de couplage qui répondent en fait aux deux modes limites d'existence du local, tel que nous l'avons défini, jusqu'à présent. Un couplage par inputs, qui explique la dynamique du système à partir des variations d'inputs. En revanche, si ce sont les transformations internes, et non les variations d'inputs qui permettent de

comprendre les dynamiques du système et ses perturbations, Varela parle alors de couplage par clôture ou de coupure opérationnelle.

Cette notion de couplage par clôture correspond à la dynamique endogène du local dans notre conception. Et, cette représentation de l'auto-organisation, si elle conduit à isoler de son environnement le milieu endogène pour analyser ses relations internes, suppose aussi la prise en compte des relations entre ce milieu et cet environnement. Il faut comprendre comment le système endogène local réagit à des perturbations venues de l'extérieur et comment il modifie son fonctionnement en s'adaptant.

En d'autres termes, au lieu d'envisager un ensemble de relations fixes et stables (même avec des écarts transitoires progressivement corrigés) entre les unités du système local, qui transmettraient les variations des unités reliées à l'extérieur (exogènes) aux autres unités endogènes, on s'intéresse à la modification de la logique interne du système en réponse à ces perturbations externes. Ainsi, dans le cas précédent, les perturbations se transmettent par le paramètre a , qui entraînent une modification de l'application $f(X)$. Cette variation paramétrique correspond soit à celle du taux de croissance b du marché, soit à celle des limites K . Le comportement propre du système est soumis à des ajustements qui se traduisent par des bifurcations à des valeurs critiques, à certains seuils.

La formalisation que nous avons suivie nous a permis de mettre en évidence plusieurs modes de constitution du local, à travers un principe unique, celui de la mise en relation de variables particulières. Cette constitution du local prend donc des formes diverses, dont l'aboutissement est bien l'auto-organisation. L'apparition de l'autoréférence introduit un changement de nature dans la dynamique du système : elle modifie notre perception des milieux endogènes.

IV Fonctionnement des milieux endogènes

L'existence d'un fonctionnement stable des milieux endogènes, si elle peut exister, et se conformer en l'occurrence à un modèle entropique comparable à la répartition de densité évoquée précédemment, ne saurait être la solution ni unique ni générale. Aussi, faut-il plutôt les concevoir à partir

d'ajustements dynamiques, sous l'effet des stratégies des acteurs. Les descriptions de milieux endogènes mettent ainsi l'accent sur leur capacité d'innovation, de changement de trajectoire. La formation joue incontestablement un rôle important dans cette aptitude de modernisation.

1) Exemples de milieux endogènes

Pour illustrer ces notions d'adaptabilité, de flexibilité des systèmes locaux, on a souvent recours à deux exemples bien connus, auxquels on attribue parfois des vertus idylliques, quelques fois éloignées de la réalité : les districts industriels et les systèmes technopolitains.

En dépit de leurs différences, ces deux systèmes locaux présentent plusieurs caractéristiques communes :

- une forte spécialisation en termes d'activité,
- une faible concentration : taille petite, mais grand nombre d'entreprises ou d'établissements relativement autonomes dont l'évolution est bien représentée par un modèle de diffusion dans le temps et dans l'espace
- des relations internes fortes de ces unités de production entre elles ou avec un système public de recherche (laboratoires universitaires, organismes publics) ainsi qu'avec les pouvoirs publics ou les collectivités territoriales
- une localisation assez facilement identifiable qui confère à l'espace géographique une unité industrielle ou technologique. Cette unité est rendue possible par une proximité des acteurs.

Ces éléments de définition présentent néanmoins quelques ambiguïtés. L'unité géographique correspond-elle à la notion de bassin d'emploi? Cela peut, peut-être, s'en rapprocher dans le cas des districts, mais non pour les systèmes technopolitains. Dès lors, comment peuvent s'articuler ces deux découpages de l'espace?

D'autre part, la notion de proximité est sûrement chargée d'une valeur sociale, et ne saurait se réduire à une seule distance géographique.

Sans développer ces deux remarques, ce qui nous paraît important ici c'est de noter que ces milieux existent autant par leur épaisseur sociologique que par leur déterminisme

économique (sur lequel nous nous sommes appuyés jusqu'à présent). Ces milieux, avons nous montré, sont à la fois fermés sur eux-mêmes (clôture autoréférencielle) et ouverts sur l'extérieur (dynamique paramétrique). On peut faire l'hypothèse que la clôture ne peut s'effectuer que si elle porte sur la société dans son intégralité, dans toutes ses composantes, et pas uniquement sur les relations économiques ou leurs représentations. En d'autres termes, alors que dans les systèmes taylorisés, l'organisation du travail est mise à plat par la maîtrise centralisées de l'information et recherche un découpage et un isolement des pratiques sociales, dans les milieux endogènes, l'information économique (embauche et formation des salaires, connaissances des marché, techniques de production, etc...) passent nécessairement par les canaux de communication globaux existant entre les individus et, partant, entre les unités productives. La communication se caractérise par sa redondance. Les conditions de leur fermeture impliquent donc que ces milieux soient des "sociétés" (et non des artefacts), qui sont structurées par l'ensemble des relations possibles entre les hommes du groupe, relations tant formelles qu'informelles.

Plus généralement, les districts mettent en jeu un ensemble de relations sociales qui leur confèrent une unité culturelle spécifique. Cette unité est souvent mise en évidence à partir de la transmission d'un savoir-faire, ou de la régulation sociale des rémunérations, mais aussi à partir d'une culture locale des acteurs, souvent commune aux employeurs et aux employés, dans lesquels des solidarités religieuses ou politiques jouent un rôle important.

Les milieux endogènes supposent une communauté d'intérêts et de comportement, qui instaure des limites relatives, d'une part, aux comportement déviants, d'autre part, aux comportements conservateurs. Dans le premier cas, le milieu est soumis à un risque d'explosion et de chaos, ses éléments se réarticulant à d'autres systèmes ou disparaissant. Dans le second cas, la fermeture sur l'extérieur trop forte annihile les mécanismes d'adaptation, et la stabilité apparente du milieu est un des prémices à sa marginalisation. Les milieux endogènes doivent se maintenir entre ces deux écueils : ils doivent maîtriser leur instabilité. La même remarque peut être

introduite à partir de l'ambivalence nécessaire entre concurrence et coopération, secrets et communication, qui semblent se retrouver dans ces milieux endogènes.

On peut faire l'hypothèse que les districts français ont été plus soumis au risque né du développement important du taylorisme que leurs homologues italiens, et de ce fait ont dû se protéger plus fortement par un contrôle interne plus strict, étant ainsi, moins aptes à un comportement innovant. (Cf Piore et Sabel, 1989)

Dans ces conditions, les règles de comportement apparaissent plus efficaces lorsqu'elles restent informelles ou intériorisées, plus analogiques que digitales. Ces règles informelles permettent des variations et des accommodements à l'intérieur de marges de fluctuations tolérées. Cette flexibilité autorise la stratégie des acteurs, c'est à dire une liberté relative d'action, dont la réalisation permet à la fois l'innovation et son acceptation par le milieu. La notion de chaos peut alors être rapprochée des formes de communication pathologique ou paradoxale développée par l'Ecole de Palo Alto.

2) Formation et milieux endogènes

Dans une certaine mesure, les notions de formation et de milieux endogènes apparaissent contradictoires. La formation implique un appareil formalisé et spécialisé, tant pour les équipements que pour la transmission et la reconnaissance des savoirs. A l'inverse, les systèmes territoriaux usent de règles informelles : l'acquisition des compétences ne se limite pas à celle d'un savoir construit par un système procédural, mais suppose la maîtrise d'informations complexes, portant tant sur la technique que sur les règles sociales de fonctionnement implicite du système territorial et de son mode de régulation. C'est ce que l'on évoque par le terme de savoir-faire, bien qu'on le réduise parfois à un savoir technique maîtrisé à la suite d'un apprentissage. Mais, alors que l'école tend à isoler le savoir technique des conditions sociales de son application, le système de l'apprentissage intègre ce savoir dans l'ensemble des attitudes nécessaires. Il s'ensuit que les systèmes locaux distribuent des compétences qui ne sont pas uniquement traductibles en terme de qualification. Cela se retrouve dans la faible qualification, repérée par

l'appareil statistique, de la population de ces zones, observation réfutée par les acteurs locaux qui invoquent alors le savoir-faire.

Les systèmes territoriaux impliquent une aire d'extension limitée, celle qui permet une gestion efficace de l'information non formalisée. Il existe donc des limites géographiques et sociales au-delà desquelles ces systèmes ne peuvent être régulés. Le système territorial éclate, lorsque les acteurs ne peuvent plus maîtriser la totalité de l'information : connaissance des individus et de leurs antécédents familiaux, des réseaux par lesquels la contrainte sociale pèsent sur eux. Le système de formation étatique centralisé prend alors le relais, avec sa pratique d'énonciation et de certification des diplômes. Il introduit des règles de classification, d' " abstraction ", qui permettent la gestion de systèmes productifs plus ouverts et plus concurrentiels, une atténuation des modes de coopération, et une mobilité des salariés. Le fonctionnement du marché suppose des instances de normalisation des produits qui y circulent.

Ce fonctionnement des modèles territoriaux se retrouve aux deux pôles opposés de la construction des savoirs techniques : d'une part, dans les districts, où une formalisation élémentaire est suffisante, et d'autre part, dans les systèmes technopolitains, où les connaissances requises sont élevées et requièrent un apprentissage permanent, l'efficacité des chercheurs ne pouvant se réduire à la possession d'un diplôme. Comme dans les districts, les compétences sont aussi comportementales, elles relèvent d'autant plus de la stratégie des acteurs que les fonctions ne peuvent plus être standardisées. De tels problèmes se retrouvent sans doute aussi sur le marché interne des firmes, où contrats implicites, comportements et réseaux conditionnent les processus de mobilité.

Ces correspondances entre qualifications et emplois dans les systèmes territoriaux (et l'orientation des organisations taylorisées vers ces systèmes territoriaux) sont de nature à rendre plus difficiles les possibilités d'insertion de la main-d'oeuvre lorsque le système productif requiert une augmentation des besoins de qualification. Celle-ci provient généralement d'une réaction à la concurrence mondiale. Il s'agit de savoir comment le système productif peut mobiliser son milieu pour y répondre. D'une part, l'appareil scolaire ne peut fournir un système de

nomenclature des formations totalement opérationnel dans un univers technique changeant, et d'autre part, les réseaux traditionnels de recrutement se trouvent inadaptés en face de ces nouvelles exigences, dans la mesure où ils sont plus producteurs de règles de comportement et de qualification traditionnelle que de savoirs techniques innovateurs. Ainsi, on observe une réponse assez permanente des employeurs, qui consiste en une exigence de formation générale plus élevée, en contradiction souvent avec les emplois et les rémunérations offerts. Cette attitude génère ou aggrave des pénuries sectorielles ou locales de main-d'oeuvre, parfois de manière artificielle. Elle traduit une difficulté à produire et à maîtriser l'information en situation d'incertitude et donc en une fuite vers le haut des formations.

On peut, en revanche, observer d'autres réponses : elles consistent en une endogénéisation réelle de l'appareil de formation initiale et continue. Il s'agit donc de faire de la formation une variable clé des systèmes territoriaux. Ceci suppose deux orientations, largement engagées :

- construire ou reconstruire les réseaux liant les entreprises et les établissements scolaires : néanmoins, on ne doit pas perdre de vue, que ces réseaux produisent des normes sociales, et de ce fait, aussi des formes d'exclusion,

- adapter les procédures d'ouverture et de fermeture d'établissements et de formations, au plan local. La décentralisation administrative pousse en ce sens, même si l'ensemble de la prise de décision est encore largement un système dépendant de décisions centralisées. La mobilisation des élites locales autour des enjeux de la formation apparaît conforme à la logique des milieux endogènes et à leur capacité d'adaptation, même si elle peut générer des effets pervers propre à la logique élective des systèmes démocratiques.

*

*

*

La connaissance des systèmes territoriaux endogènes impose en raison de leur diversité une accumulation d'analyses, de monographies et de commentaires. Elle implique une approche largement pluridisciplinaire. Néanmoins, dans ce texte, on a cherché à montrer que la voie de la formalisation ne doit pas être abandonnée. Si elle se présente plus qualitative que quantitative, en raison notamment des importantes linéarités et de la complexité des réseaux de rétroaction, on peut tirer incontestablement des enseignements de la modélisation et de la simulation de mécanismes élémentaires.

Bibliographie

- Dendrinos.D et Sonis.M
 "Chaos and Socio-spatial dynamic Springer-Verlag.1990
- Ekeland.Y
 "Le calcul, l'imprévu" Points/Seuil.1987
- Forsé.M
 "L'ordre improbable" PUF.1989
- Gaffard.J.L
 "Economie industrielle et de l'innovation" Dalloz.1990
- Peyrache.V
 "Réorganisation des entreprises et de leurs relations à l'environnement " IRES CFE CGC. 1989
- Piore.M, Sabel
 "Les chemins de la prospérité" Hachette.1989
- Prigogine.I
 "Physique, temps devenir" Masson.1980
- Revue Internationale PME Vol 2 n° 2-3 1989
- Segal.D ed
 "The Economics of neighborhood" Academic Press.1979
- Colloque de Cerisy
 " Théorie de la complexité" Seuil.1991
- Varela.F
 "Autonomie et connaissance" Seuil.1989

<p style="text-align: center;">LE MODELE DU LOCALISME A L'EPREUVE DE LA COMPARAISON LE CAS DU DISTRICT METROPOLITAIN DE BARCELONE</p>

Claudine ROMANI
CEREQ

INTRODUCTION ¹

Durant les deux dernières décennies, les transformations des systèmes productifs européens ont induit de nouvelles formes d'organisation industrielle dont la consolidation, aujourd'hui de plus en plus affirmée, a conduit à réviser la centralité du modèle de la grande entreprise. En effet, les années quatre vingts ont été marquées par le resserrement des marchés nationaux et internationaux qui a incité la grande entreprise à repenser ses stratégies de compétitivité en élargissant notamment ses marges de flexibilité. Cela s'est manifesté par une externalisation partielle ou totale de certaines de ses phases de production qui s'est développée à partir de l'activation de réseaux locaux de sous-traitance. Le renforcement de cette décentralisation des activités manufacturières et de services a expliqué en particulier l'apparition ou la stabilisation de certains types spécifiques d'organisation productive inscrite dans une dimension locale.

Parmi celles-ci, les formes entrepreneuriales hybrides se situant à la jonction de la firme et du système industriel complexe tendent à se propager rapidement. Il existe aussi une dérive structurelle des districts industriels dont la réalité actuelle dépasse désormais largement le cadre spécifique du district marschallien. Cette dérive concerne en définitive toute la gamme variée des systèmes industriels d'entreprises qui s'établissent sur une cohérence territoriale ainsi que celle des regroupements entre firmes reliées entre elles par un cycle de production et un processus de coopération stratégique.

Un certain nombre d'auteurs ont donc envisagé ces nouveaux modèles d'organisation productive comme des formes alternatives à celle de la production de masse de type taylorien ou fordien. Mais parmi ces dernières, le modèle italien de district industriel demeure le paradigme de l'organisation industrielle territorialisée répondant en cela au double principe de flexibilité et de spécialisation productive.

De nombreuses études, notamment d'origine italienne, se sont attachées à en décrire les modalités de constitution, les structures internes et les mécanismes de fonctionnement. Toutefois, malgré une connaissance désormais approfondie sur le thème, une interrogation persiste, à laquelle il paraît difficile d'apporter un éclaircissement empirique. Ce questionnement renvoie à la **dynamique d'évolution des districts** dont on connaît encore mal actuellement par quels principes elle se trouve régie. Il concerne plus généralement une réflexion sur la transformation des conditions de développement industriel, le district étant en effet une **expression spatialisée** parmi d'autres de ce dernier.

¹ Les commentaires qui suivent exposent les premiers résultats d'une étude s'inscrivant dans le cadre du programme d'activité du département Entreprises et Formation du CEREQ réalisée en collaboration avec le Centre d'initiatives i Recerques a la Mediterranea (C.I.R.E.M) de Barcelone et le Centre d'Etudes de l'Emploi. Cette étude vise une analyse comparée de la structuration des marchés locaux du travail et des comportements de mobilité de la main-d'oeuvre à partir de deux cas d'espaces industriels localisés en France et en Espagne.

L'observation de cas de développement industriel territorialisé a permis de mettre en évidence la variabilité de sa nature et de ses formes selon différentes zones et pays. Cette variabilité constatée permet de conclure que le modèle de référence du district n'est pas unique et encore moins exportable. D'autres formes localisées doivent donc être prises en considération par l'analyse. Leur étude devrait permettre notamment de saisir si elles correspondent à d'autres logiques de localisme ou bien si elles représentent une étape de maturation spécifique du modèle de référence.

La déformation des bases du modèle classique du district s'est donc concrétisée par l'émergence de nouvelles formes de localisme parmi lesquelles le district métropolitain semble occuper une place privilégiée. L'étude de cas du district catalan du Baix de Llobregat s'inscrit directement dans la lignée du questionnement porté au modèle de référence. L'objectif est d'en apprécier les divergences, ou les similitudes de fonctionnement et de spécifier les traits caractéristiques de ses fondements.

1. UN SYSTEME INDUSTRIEL OUVERT

Limitrophe à l'aire urbaine de Barcelone, la zone du Baix de Llobregat s'identifie au découpage administratif d'une "comarca" (contrée ou équivalent d'un canton français) qui recouvre les parties basses et médianes de la vallée du fleuve Llobregat (voir carte en annexe). Dans sa délimitation actuelle qui fut établie par le gouvernement républicain catalan en 1936 puis officiellement restaurée en 1987, ce territoire comprend une vingtaine de communes. Regroupant près d'un million d'habitants, il représente la troisième plus forte concentration de population de Catalogne après le Barcelonais et le Vallés Occidental. Cela est dû à l'augmentation constante de la population résidant au Baix Llobregat depuis le début du siècle. Sa part dans l'ensemble de celle recensée en Catalogne a été multipliée par quatre entre 1900 et 1986. Les rythmes de croissance les plus soutenus ont été cependant enregistrés au cours de la période allant de 1950 à 1975.

Jusqu'aux années cinquante, l'évolution démographique de la "comarca" a suivi globalement la tendance enregistrée pour la région catalane. A la fin de cette décennie mais plus encore au cours des années soixante, le Baix a toutefois vécu une véritable explosion démographique. Ce brusque accroissement s'explique par les importants mouvements migratoires d'autres régions d'Espagne qui ont fait la zone du Baix l'un des espaces d'immigration interne les plus importants du pays. Actuellement, le phénomène s'est toutefois atténué et n'a qu'une incidence relative sur les niveaux de croissance de la population locale.

L'intensité de cette immigration ne s'est pas exprimée de manière homogène dans le territoire du Baix. Elle a été plus vive notamment dans l'aire du Delta, la plus proche du pôle industriel de Barcelone qui a toujours été un lieu de forte mobilité. Ces nouvelles arrivées en provenance du reste du pays et notamment du sud ont eu pour conséquence de modifier quantitativement les soldes migratoires mais aussi et surtout les caractéristiques socio-culturelles des habitants. Aujourd'hui, la composante non catalane représente plus de la moitié des résidents dans la zone. Ses origines sont le plus souvent andalouse ou aragonaise.

Dans le contexte catalan caractérisé par des traditions anciennes de régionalisme et des pratiques institutionnalisées de bilinguisme, l'introduction de cet élément de mixité aurait pu être un facteur de relâchement de la cohésion sociale et identitaire de la zone. Or, bien que l'intégration culturelle des immigrés de la première génération fut initialement source de tensions, celles-ci se sont assez rapidement estompées. L'assimilation sociale des secondes générations s'est désormais réalisée grâce notamment au volontarisme marqué des pouvoirs publics locaux et régionaux en matière de programmes scolaires et civiques de formation linguistique des publics non catalans. Mais cette intégration s'explique probablement aussi par des principes plus complexes de socialisation à l'environnement (l'entreprise, le quartier etc.) fondés sur des dynamiques dépassant largement le simple cadre de politiques publiques. L'une des originalités de ce type de district est donc d'être un espace industriel largement ouvert à l'extérieur mais dans le même temps doté de mécanismes de régulation interne lui permettant de stabiliser ses structures face à cette ouverture. En cela, il semble se distinguer du modèle classique de district qui se rapporte davantage à des cas de systèmes industriels situés dans des régions enclavées ou géographiquement isolées (exemples des districts de Biella, Carpi, Montebelluno ou Castelfreddo en Italie, Oyonnax ou le Choletais en France.)

2. UN PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION EN ZONE URBAINE

D'expansion récente, le district du Baix Llobregat correspond toutefois à une zone ancienne d'industrialisation dont les origines remontent au XVIII^e siècle et se confondent avec les premières formes d'utilisation de la machine à vapeur. Au départ, le premier noyau industriel qui se constitua au Baix fut de taille relativement modeste comparativement à celle d'autres centres productifs catalans en activité à la même époque (par exemple, les centres de Osona, el Bages, el Maresme ou el Barcelonais). Il était situé dans la partie nord de la zone, autour des communes de Martorell-Olesa de Montserrat. La hausse du prix du charbon qui intervint au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle eut pour effet une substitution dans les sources d'énergie industrielle utilisées. L'énergie-vapeur fut progressivement remplacée par celle hydraulique. Ces transformations accompagnèrent les profonds changements qui survinrent dans les relations professionnelles dans l'industrie barcelonaise. Ce fut la période durant laquelle s'organisèrent les premières formes de mouvement ouvrier et l'énoncé de revendications sur les salaires et les conditions de travail. Cette conjonction de mutations technologiques et sociales conduisit à une réorganisation des activités industrielles, en particulier du point de vue de leur implantation géographique. Cette recomposition territoriale des activités intervint notamment au profit des zones connexes au Barcelonais dont le Baix Llobregat. Les entreprises se décentralisèrent et quittèrent donc la ville de Barcelone où les facteurs de production devenaient plus coûteux et le climat social plus conflictuel que par le passé. Les industriels cherchèrent dans les environs immédiats de l'agglomération des conditions d'exploitation plus favorables. Furent ainsi créées tout au long du fleuve Llobregat des colonies de petites entreprises de textile fortes utilisatrices de motricité hydraulique. Leur expansion fut extrêmement rapide et elles survécurent jusqu'à la période de crise des années soixante-dix.

A la fin du XIX siècle, le volume de production réalisé par les unités de textile de Olesa de Montsera (aire nord du Baix) atteignait des niveaux identiques à ceux enregistrés dans les zones traditionnelles du textile catalan centrées autour des communes de Sabadell et de Terrassa. Au début du siècle, bénéficiant des effets d'une politique protectionniste visant à abriter les branches les plus exposées à la concurrence internationale, ces entreprises textile purent concentrer leurs efforts sur une diversification de leur production. Elles se réorientèrent notamment vers les secteurs de la mécanique et de la métallurgie. Cette tendance fut favorisée par le développement du réseau ferroviaire régional qui fut par ailleurs un élément moteur de la création des premiers ateliers de petite mécanique implantés autour de Barcelone. C'est à partir de ce nouveau phénomène que s'enclencha le processus d'industrialisation de la zone côtière du Baix Llobregat et que s'élabora un second pôle industriel à l'intérieur du territoire. Celui-ci s'organisa autour de deux foyers : l'un suivant le cours du fleuve Llobregat; l'autre couvrant l'espace compris entre les communes de Cornellà et de Gavà.

Le développement du district s'effectua donc à partir de deux pôles industriels distincts tant du point de vue de leur localisation géographique que de leur logique de spécialisation productive. D'origine très ancienne, l'"épicerie nord" se construisit autour d'industries de type artisanal (confection-habillement). De création relativement plus récente, l'"épicerie sud" s'est établi sur des industries de masse telles que la mécanique ou la métallurgie.

Les premières observations sembleraient confirmer que cette **bi-polarisation du territoire**, produit du passé, perdure encore aujourd'hui et explique la morphologie du système industriel local actuellement composé de deux sous-systèmes qui apparemment constitueraient des espaces relativement étanches. L'espace localisé dans la partie nord du Baix est composé d'un tissu industriel complexe formé à la fois de grandes firmes et d'un réseau dense de PME dont une partie non négligeable d'entre elles ont une stratégie productive partiellement autonome. Dans la seconde zone qui correspond à la partie sud du territoire, malgré une forte concentration de PME, la grande entreprise domine l'ensemble de l'activité économique. L'organisation repose ici sur des rapports inter-entreprises répondant le plus souvent à des principes stricts de sous-traitance. L'hypothèse d'une certaine **étanchéité entre ces deux univers industriels** est également déduite des mouvements de déplacements de population pour motifs de travail à l'intérieur du Baix Llobregat (voir annexe). Ces mouvements révèlent une densité des échanges dans la partie nord et sud, mais une rareté de communication entre les deux.

L'étude historique permet également de cerner les conditions selon lesquelles s'est effectué le développement local et à travers leur analyse de qualifier la nature des formes actuelles. La croissance industrielle du début de siècle démarra à partir de centres productifs circonscrits à quelques communes du territoire puis s'étendit en cercles concentriques autour de ces centres communaux pour s'élargir progressivement à la quasi totalité du territoire. Au milieu des années soixante, les trois communes de Cornellà, Gavà et el Prat del Llobregat regroupaient à elles seules plus de la moitié des unités de production de l'industrie. Au cours de la dernière décennie, cette tendance s'est atténuée ; d'autres centres urbains se constituèrent en pôles industriels actifs (communes de Sant Boi et Martorell) multipliant ainsi les foyers d'activité.

Ce **développement concentrique autour des communes** fait que le district du Baix Llobregat ne constitue pas à proprement parler un **cas d'industrialisation diffuse**. En revanche, son mode de constitution confirme que la **logique de l'urbain** a eu un impact déterminant sur la morphologie de l'organisation du tissu industriel local.

D'autres observations permettent en outre de qualifier la **spécificité métropolitaine du district**. Au cours des deux dernières décennies, la dynamique de croissance de la zone a été fortement induite par des effets de proximité de la ville de Barcelone. Cette influence s'est traduite de plusieurs manières. En premier lieu, au cours des années soixante, le mouvement de décentralisation des entreprises barcelonaises et plus généralement de **transfert des activités du centre vers la périphérie urbaine** ont eu des effets d'entraînement décisifs sur le développement local.

Il convient de souligner en second lieu que le gouvernement central de Barcelone détient la compétence en matière de **planification urbaine et d'exploitation des sols**. Dans ce domaine, la zone du Baix Llobregat est donc placée sous tutelle exclusive de l'autorité métropolitaine. La planification territoriale dont dépend la croissance du district échappe donc au pouvoir des acteurs locaux. Les programmes de renforcement d'infrastructures sont donc directement liés aux décisions prises par le centre et s'imposent comme une donnée exogène aux opérateurs territoriaux. Pendant la période des années soixante-dix, le Plan Général Métropolitain a été un frein à l'expansion de la zone dans la mesure où il a conduit à un blocage de fait de l'ensemble des plans partiels d'urbanisation liés à la modernisation des polygones industriels du Baix de Llobregat. Cela a entraîné à la fois un retard dans la programmation d'infrastructures locales et une raréfaction des espaces potentiels d'implantation pour les firmes. Ce ralentissement dans la rénovation structurelle du district qui est intervenu dans un contexte de crise économique et de recrudescence de la conflictualité dans l'entreprise explique la récession qu'il a enregistré durant cette période. Celle-ci s'est en particulier manifestée par des disparitions ou des départs d'entreprises assez massifs.

Concernant les premières, la récession puis la reprise économique des années quatre-vingts ont été des facteurs successifs de recomposition du tissu industriel local. Au cours de la période, le taux de rotation des entreprises s'élève et leur cycle de natalité-mortalité s'accélère. La plupart des entreprises qui ferment sont rachetées et reconverties à d'autres activités industrielles. Le district devient ainsi un espace traversé par une vaste dynamique de restructuration et de "sélection naturelle" de ses opérateurs. Les unités nouvellement créées, généralement de taille moyenne, le sont le plus souvent soit à partir d'initiatives d'anciens entrepreneurs de la zone, soit à la faveur de nouvelles implantations de groupes étrangers. La seconde tendance, celle du transfert des unités de production hors de la zone, n'a cessé de s'amplifier ; elle a récemment donné lieu à la délocalisation de deux des plus importantes firmes de la zone, à savoir Pirelli et Siemens. Cette translation d'activités s'est principalement effectuée en direction des centres urbains situés en bordure nord de la zone du Baix Llobregat. Localisée à la frontière du Baix et du Vallès Occidental, la commune de Rubí est ainsi devenu l'un des pôles les plus animés de création et d'accueil de ces entreprises.

En dernier lieu, les nombreuses initiatives prises par les pouvoirs communaux de Barcelone durant les années quatre-vingts afin d'inciter la venue d'industries de pointe ont donné lieu à la **création de la technopole du Vallès occidental** qui est devenue une aire particulièrement attractive pour les firmes (environnement d'innovation, prix de l'immobilier contrôlés, fonctionnalité des infrastructures etc.) et un pôle concurrentiel pour les autres zones environnantes.

L'ensemble de ces facteurs ont été à divers titres source d'évolution pour le district, tant au plan de l'agencement structurel de ses activités que des stratégies développées par les acteurs pour l'organiser et le gérer.

Pour ce qui est de la réorientation de la production, celle-ci est à articuler avec celles qui se sont déjà produites par le passé. Après la période de la guerre civile puis celle de la reconstruction qui s'ensuivit et le Plan de stabilisation économique de 1959, les années soixante constituèrent une phase décisive du processus d'industrialisation. Cet élan de développement local alla de pair avec une recombinaison sectorielle qui consacra le passage **d'une spécialisation productive à une pluriactivité industrielle**. Aux industries textiles, se sont progressivement substituées celles de la chimie, parachimie, plasturgie et fibres artificielles et de la métallurgie qui prirent rapidement un poids prépondérant dans le tissu productif local. Par la suite, la crise du début des années soixante-dix qui affecta durement la zone déboucha sur un redimensionnement du secteur industriel dans son ensemble et sur un vaste mouvement de tertiarisation de l'économie. Celle-ci s'est manifestée par une croissance intensive des services parmi lesquels la distribution commerciale et les services de transports et de magasinage qui, au plan local, se sont peu à peu substitués aux activités d'usinage.

La progression du secteur tertiaire a eu essentiellement lieu au cours des années quatre-vingts et a été la résultante d'une concomitance de phénomènes. Elle fut pour partie liée à l'explosion des **services sociaux** (éducation, santé, transports etc.) dûe à l'installation de nouvelles communes dans le territoire consécutive à l'arrivée massive d'une population extérieure mais aussi à un rattrapage des carences passées dans le domaine. Elle a été par ailleurs la conséquence d'une double tendance survenue plus récemment dans le secteur de la distribution qui est allée dans le sens à la fois d'une diversification et d'une spécialisation de l'offre commerciale. La consolidation du tertiaire fut en outre indirectement provoquée par le processus de décentralisation productive de la grande entreprise amorcé au cours des années soixante-dix et qui fut à l'origine d'une **externalisation massive de certaines fonctions ou segments de fabrication**. La sous-traitance de plus en plus systématique des tâches de maintenance ou de montage de pièces incita la création de nombreux ateliers spécialisés notamment en électricité et électronique.

L'évolution du **marché immobilier métropolitain** et la forte hausse des prix du sol qui suivit la décision d'organiser les Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone explique aussi pour partie la tertiarisation des activités. A partir de ce moment, de nombreuses firmes installées dans la capitale catalane ont en effet cherché à se délocaliser en optant pour le choix d'aires où le rapport superficie occupée-coût d'achat paraissait à priori plus favorable. Aujourd'hui, la plupart d'entre elles n'ont maintenu dans le centre urbain que des locaux de prestige devant servir leur image de marque (siège social par exemple).

Les activités tertiaires locales ont enfin été dynamisées par la multiplication des activités de services aux entreprises : conseil en fiscalité, en comptabilité, assistance technique etc. Le développement de ce type de services s'est avéré être d'une importance stratégique primordiale pour la modernisation des structures du district où une large majorité des unités de production sont de nature artisanale et pour lesquelles l'effet-taille est un obstacle pour accéder à certains marchés (marchés financiers, de la technologie etc.) ou à certaines prestations. Conjointement à son renforcement, l'offre de services aux entreprises a été également caractérisée par une modification structurelle de ses composantes. Auparavant, cette offre était non régulée et de nature informelle. Elle se réalisait essentiellement à partir du double emploi de fonctionnaires ou administratifs locaux, le second emploi se situant dans le cadre de l'économie souterraine. Ces personnes proposaient donc leurs compétences d'expertise comptable ou d'assistance technique aux artisans et aux petits entrepreneurs de la zone. Au cours de la dernière décennie, cette offre s'est progressivement "objectivée" et a été conduite à obéir à une logique marchande moins opaque. Le marché des services aux entreprises s'est donc organisé, notamment sous l'impulsion des associations patronales territoriales dont la plus active a été et est toujours à l'heure actuelle la SEFES. Assez rapidement, ces associations se sont dotées des moyens nécessaires pour devenir de véritables centres de prestations. L'élargissement de l'offre de service qui en a résulté a eu pour principale conséquence une entrée massive de professionnels dans le territoire.

3. UN ESPACE METROPOLITAIN DE MOBILITE

Les enseignements du modèle italien de district² ont permis de montrer en quoi ses ressources en flexibilité qui expliquent ses niveaux élevés de compétitivité étaient liées aux spécificités des marchés locaux du travail. Parmi celles-ci, la mobilité de la main-d'oeuvre remplit une fonction déterminante. Dans le cas de l'Italie, la mobilité des travailleurs entre entreprises d'un même district a joué un rôle primordial puisqu'elle assure une souplesse d'ajustement immédiate. De la même façon, la mobilité sociale et professionnelle dans la constitution de la classe entrepreneuriale demeure un trait caractéristique des économies locales italiennes. L'organisation industrielle flexible reposant notamment sur l'exacerbation des formes de décentralisation productive est également fondée sur une masse de travailleurs indépendants qui, selon les besoins du moment, interviennent pour réaliser les chainons marquants de la chaîne productive³. D'où l'importance des phénomènes de professionnalité et de mobilité dans la dynamique du travail et de gestion de la main-d'oeuvre locale.

Dans l'étude de cas du Baix de Llobregat, il s'est agi de tester si les comportements de mobilité observables dans un district de type métropolitain obéissaient aux mêmes principes que ceux qui semblaient prédominer dans le modèle de référence. En d'autres termes, la question ici posée a été de savoir dans quelle mesure les mécanismes de construction de la

² Les principales conclusions de l'analyse de ce modèle sont présentées dans la contribution de B.Courault-C.Romani "a re-examination of the italian model of flexible production from a comparative point of view" dans l'ouvrage collectif de A.Scott et M.Storper (editors) "Pathways to Industrialization and Regional Development", Los Angeles : Unwin Hyman 1991.

³ En Italie, les travaux de S.Brusco, G.Solinas et A.Bagnasco ont fourni des éléments détaillés d'analyse du rôle de ces travailleurs dans l'organisation productive d'ensemble.

professionnalité renvoient ou non à des processus spécifiques d'acquisition de compétences ne dépendant pas exclusivement de la spécialisation fonctionnelle de la main-d'oeuvre dans l'entreprise. Ces processus d'acquisition trouvent-ils leur origine dans les trajectoires de mobilité inter-entreprises à partir desquelles s'effectue un accroissement du potentiel professionnel des individus ? Est-ce que les stratégies de mobilité au plan local ont été un **facteur qualifiant** pour la main-d'oeuvre ? En quoi ces trajectoires de déplacement décrites par les travailleurs dans une aire industrielle déterminée contribuent-elles à construire la cohérence d'un **espace local de mobilité** ? Dans ce domaine, les premières observations réalisées sur le cas du district catalan font apparaître un double constat qui nécessitera cependant d'être largement complété.

Tout d'abord, la faiblesse des mouvements de mobilité de la main-d'oeuvre semble paradoxalement accompagner une forte mobilité des produits et des activités. La relative inertie des ressources humaines contraste avec la grande capacité d'ajustements structurels dont fait preuve le marché des produits. Tout se passe comme si la forte stabilité voire l'ankylose des marchés internes locaux faisait que les entreprises privilégiaient la recherche d'une flexibilité organisationnelle et productive interne à celle d'une flexibilité externe.

Ce constat général doit néanmoins être nuancé. La stabilité se rapporte aux comportements de la main-d'oeuvre de la grande entreprise embauchée avant la récession. De la moitié des années soixante-dix jusqu'en 1984-85, les embauches ont été totalement bloquées puis avec la reprise de la fin de la décennie, les nouveaux recrutements se sont réalisés essentiellement sur contrats de travail à durée déterminée. Les nouveaux entrants dont l'âge moyen est compris entre 18 et 25 ans représentent donc actuellement un important potentiel de main-d'oeuvre mobile. Cette **mobilité potentielle** est inhérente aux **conditions précaires d'employabilité** de ces jeunes. Mais elle est aussi due au fait que leur niveau relativement élevé de formation initiale (le plus souvent une formation professionnelle de second grade) est supérieur à celui théoriquement exigé pour remplir le type de fonctions, généralement peu qualifiées, pour lesquelles ils ont été embauchés. **Ce décalage entre niveau de formation et type d'emplois** peut être à moyen-terme pour ces jeunes un facteur d'incitation à la mobilité volontaire. Pour un nombre réduit d'entre eux, les perspectives de mobilité promotionnelle à des postes de maîtrise peuvent être une perspective les encourageant à demeurer dans l'entreprise. Mais pour la plupart de ces jeunes entrants, une progression de carrière ne pourra s'effectuer que par un départ de l'entreprise et un passage sur le marché externe du travail.

Ce frein puis cette reprise des embauches qui se sont produit à dix ans d'intervalle ont eu en outre pour effet à la fois de provoquer une fracture brutale dans la pyramide des âges du personnel des entreprises et d'accentuer la relation inverse entre ancienneté et mobilité. **La prégnance des marchés internes sur la structuration de l'espace local de mobilité** n'est cependant pas le seul principe qui régit ce dernier. Une forme de **segmentation spatiale du marché local du travail** semble également en déterminer le fonctionnement. Trois zones distinctes de mobilité de main-d'oeuvre paraissent co-exister à l'intérieur du district, chacune correspondant apparemment à un type spécifique de marché du travail. La première est la zone sud centrée sur les communes de Cornellà et l'Hospitalet. Elle renvoie à l'aire la plus récente d'industrialisation du district centré sur la grande firme et de son réseau de sous-traitance. La seconde est l'aire du nord, premier foyer du développement local, caractérisée par un tissu industriel fragmenté et composé de petite ou moyenne unités de production. Entre les deux, la zone intermédiaire du centre qui resta jusqu'à récemment un lieu de résidence vide

d'activités est devenu depuis peu l'un des espaces de concentration des entreprises de services du district. Jusqu'à un passé relativement proche, ces trois aires constituaient des sous-marchés locaux du travail cloisonnés, les transferts inter-zones de main-d'oeuvre y étant quasi-inexistants.

Depuis le début des années quatre-vingts, ce cloisonnement semble s'être notablement atténué. On assiste de plus en plus à des mouvements de mobilité des travailleurs de la zone du sud vers l'aire du nord. Parallèlement, les équilibres du marché du travail de la zone nord se modifient au détriment du pôle d'emploi de Martorell qui traditionnellement était le plus attractif. Ces changements s'expliquent principalement par les stratégies de restructuration et de délocalisation des entreprises du secteur de l'automobile, le dynamisme passé de la commune de Martorell étant dû pour l'essentiel aux activités de la Seat.

4. UN ESPACE COMMUNAUTAIRE REGULE

Les recherches sur le modèle classique de district ont permis d'apprécier en quoi il constituait un lieu dans lequel s'inscrivent des mécanismes de production de règles. Poser la question en ces termes c'est se demander s'il existe un mode d'organisation qui permet de comprendre comment le district fonctionne et perdure selon des formes originales. Parce qu'il est un espace de création des marchandises et de gestion des ressources locales, le district devient un champ dans lequel se façonnent des mécanismes de régulation que l'on apparentera à des normes qui visent à assurer la cohérence d'ensemble du système sur ses bases territoriales.

La centralité de ces règles d'auto-régulation propres aux districts a tendance à être sous-évaluée dans l'analyse. Peu de travaux étudient les modes de constitution et de négociation des systèmes réglementaires territoriaux qui jouent semble-t-il un rôle essentiel dans leur permanence et leur reproduction. La configuration prise par ces systèmes de normes détermine, pour une large part, les "cycles de vie" des districts, leurs conditions de croissance, de survie ou de disparition.

Le district classique peut être ainsi envisagé comme un **espace industriel codifié** dans lequel se stabilisent des normes, implicites ou explicites qui, le plus souvent, prennent la forme d'accords entre les partenaires locaux. Mais ces accords empruntent à d'autres conventions de régulation en vigueur à l'extérieur du district de telle sorte que les modes régulatoires internes ne peuvent jamais être totalement dissociés des modalités qui lui demeurent externes. Toutefois, il est manifeste que la **négociation institutionnalisée ou non de ces règles** un aspect central dans la régulation locale.

Cette négociation joue un triple rôle. Elle vise tout d'abord à établir des conventions locales qui restent le plus souvent des accords implicites visant à organiser les échanges dans le marché, et les codes de solidarité stratégique inter-entreprises que les relations entre celles-ci et les acteurs politiques de la région.

Elle vise ensuite à réaliser l'appropriation au niveau local des divers dispositifs nationaux d'intervention sur le marché du travail. Une telle réappropriation s'est révélée être un instrument efficace de gestion de la main-d'oeuvre, en particulier de la régulation sociale de phénomènes industriels. Mais la négociation territoriale s'engage aussi autour d'autres thèmes. L'analyse de contenu d'un échantillon d'accords de districts négociés en Italie⁴ a permis de montrer, par exemple, que l'un des objets la négociation locale était la détermination des politiques salariales, et plus précisément les modes de fixation des diverses composantes du salaire.

Enfin, la production locale de conventions concerne dle renouvellement les structures de la négociation qui suit une double orientation ; celle de l'autonomisation d'un niveau hybride de négociation situé à la jonction de l'entreprise, du secteur et de la région ; celle de la redéfinition des domaines de compétence des acteurs sociaux en matière de négociation. Sur ce dernier point, la négociation locale n'est pas exclusivement le fait des partenaires "traditionnels" de la concertation sociale que sont les organisations syndicales ou patronales. Elle exige la mobilisation d'éléments appartenant à la société civile locale, élus locaux, associations locales est dont la présence engage l'ensemble des acteurs dans une logique de coopération active à la création des règles. Par rapport aux pratiques dominantes passées, ce type de régulation des relations professionnelles induit non seulement une diversification des acteurs de l'action collective, mais aussi une modification des stratégies d'intervention de ces derniers.

Cette articulation élargie, inhérente, semble-t-il, à la négociation locale, contribue à fournir à celle-ci une assise consensuelle et à renforcer la reconnaissance de sa légitimité. Cela a permis de concrétiser de fait une gestion non-confliktuelle des restructurations et des changements de stratégies productives et organisationnelles des entreprises, dont le succès explique en grande partie celui du modèle italien de district.

Qu'en est-il de la pertinence de ces considérations lorsqu'on prend en compte non plus le modèle standard de développement local mais une forme apparentée à celui-ci, en l'occurrence le district métropolitain ? Au stade actuel de l'étude de cas du district catalan, les informations recueillies ne permettent pas de fournir une analyse très approfondie des mécanismes complexes de régulation qui en expliqueraient l'apparition et la permanence. Cependant, deux premiers constats peuvent être évoqués. Ils portent sur le repérage d'actions négociées et sur la nature des conventions locales de régulation des rapports inter-firmes.

Dans le cas de l'aire du Baix Llobregat les acteurs sociaux impliqués dans la régulation locale ont une dimension territoriale spécifique. En 1974, se constitue la première organisation patronale du district du Baix, la SEFES. Sa création est intervenue à une période où la situation dans les entreprises était marquée par un début de forte agitation ouvrière et de conflictualité croissante. Dans ce contexte, l'apparition de cette association témoignait de la volonté du patronat local de mettre en oeuvre une action organisée pour contrecarrer la stratégie offensive du syndicat le plus actif durant cette période, Comisiones Obreras (CC 00). Elle correspondait également à une préoccupation de fournir un interlocuteur au mouvement syndical lors des négociation. Au moment de la création de la SEFES, les lois du régime

⁴ C. ROMANI "la négociation de la flexibilité dans l'entreprise et le district : le cas italien". Rapport d'étude pour la Commission des Communautés Européennes, DUT, LEST, CNRS. Aix-en-Provence 1988, 205 p.

franquiste sur l'associationnisme ne lui permirent pas d'avoir d'emblée une existence légale. Elle fut donc dans les premiers temps de son fonctionnement un centre d'études, finalité qu'elle a conservé jusqu'à aujourd'hui.

La SEFES comme les représentations territoriales des syndicats, notamment CC 00, se sont toujours distinguées dans leur prises de position de l'orientation de leurs organisations centrales. Traditionnellement, leurs positions étaient et sont encore actuellement plus progressistes ou plus radicalisées. La tradition de lutte ouvrière dans le Baix étant l'une des plus anciennes en Espagne, les syndicats y ont une identité culturelle et une stratégie spécifiques. Cette position de fer de lance dans le mouvement syndical espagnol a conduit notamment l'organisation territoriale de CC 00 à revendiquer très tôt une réglementation des conditions de travail et de la représentation ouvrière dans l'entreprise. Ces revendications ont abouti en 1978 à la signature d'un accord local, le premier du genre, établissant les normes des relations de travail dans l'entreprise. Les conditions de cet accord furent par la suite reprises et étendues à l'ensemble du pays. Un autre cas significatif de l'activité de négociation propre la zone et dont l'exemplarité se diffusa au plan national a été l'accord signé en 1980 entre les organisations patronales et syndicales territoriales d'une part et l'administration centrale catalane d'autre part en vue de la création d'un Conseil Economique et Social de district. La mission de ce conseil, était d'élaborer de manière concertée un plan d'urgence de lutte contre le chômage et la récession économique. Mais son domaine de compétence s'est progressivement élargi. Il a rapidement obtenu le traitement des questions de gestion des infrastructures de base ainsi que des programmes d'emploi et de formation qui auparavant relevaient strictement des autorités régionales. De nos jours encore, ce Conseil Economique et Social représente une expérience unique en Espagne d'action territoriale coordonnée et négociée.

D'autres formes particulières de conventions entre acteurs, mais non formalisées régulent également la cohésion du territoire. Elles renvoient notamment aux accords implicites entre entreprises à partir desquels s'agencent notamment les **codes de sous-traitance**. Le contenu de ces accords traduit l'importance attribuée lors du choix des sous-traitants par les firmes donneurs d'ordre aux critères de **proximité géographique**. Le critère de **confiance** est aussi important dans le sens où la gestion à moyen-terme des relations de sous-traitance donne rarement lieu à la ratification d'un document écrit entre les entreprises. La parole donnée est bien souvent le seul mode concerté à partir duquel se stabilisent dans la durée ces rapports.

On peut noter par ailleurs que les logiques qui sous-tendent ces conventions implicites de sous-traitance se sont modifiées au cours du temps. Alors que par le passé elles étaient basées avant tout sur les quantités, elles sont aujourd'hui davantage établies sur la **garantie de qualité, de délais de livraison et de prix**. Elles généralisent en outre le principe d'un transfert des tâches de vérification des produits ou des pièces du donneur d'ordre vers le fournisseur. Elles témoignent enfin d'un changement de stratégie de la part les donneurs d'ordre. Ces derniers souhaitent désormais des rapports de continuité avec un nombre limité de fournisseurs, alors qu'auparavant les pratiques étaient davantage orientées vers leur diversification et leur intervention ponctuelle en fonction des opportunités offertes par le marché. **Ce changement stratégique dans la gestion des relations de sous-traitance résulte du constat que les coûts d'apprentissage des processus de production, des produits et des technologies de la part des fournisseurs pouvaient être réduits.**

Cette activité conventionnelle engagée autour de la gestion organisée des réseaux de sous-traitance s'intègre dans une régulation plus globale du développement industriel local. Les régularités de fonctionnement de ce dernier sont en définitive étroitement dépendantes de la capacité qu'ont les acteurs à construire des **conventions de proximité performantes**. Celles-ci peuvent d'ailleurs être de nature diverse : conventions productives (la sous-traitance en est un support) ; conventions de coordination entre acteurs et d'organisation (les actions concertées de gestion de l'emploi local par exemple) ; conventions d'organisation ; conventions de solidarité stratégique ou sociale.

5. UNE SINGULARITE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIALISE

Les nombreux travaux consacrés au modèle classique de district ont notamment permis de montrer que les origines de ce dernier étaient étroitement liées à des types spécifiques de développement rural. Parmi ceux-ci, le mode d'exploitation agricole du type métayage basé sur la famille élargie permit la construction de réseaux familiaux denses à partir desquels se créa une classe entrepreneuriale de petite dimension et un renforcement de rapports organisés de solidarité. Or, si ce modèle s'est révélé être performant pour analyser les formes industrielles localisées en zone rurale, il demeure toutefois limité pour rendre compte de l'émergence de nouveaux systèmes productifs territorialisés situés dans ou limitrophes à des aires urbanisées.

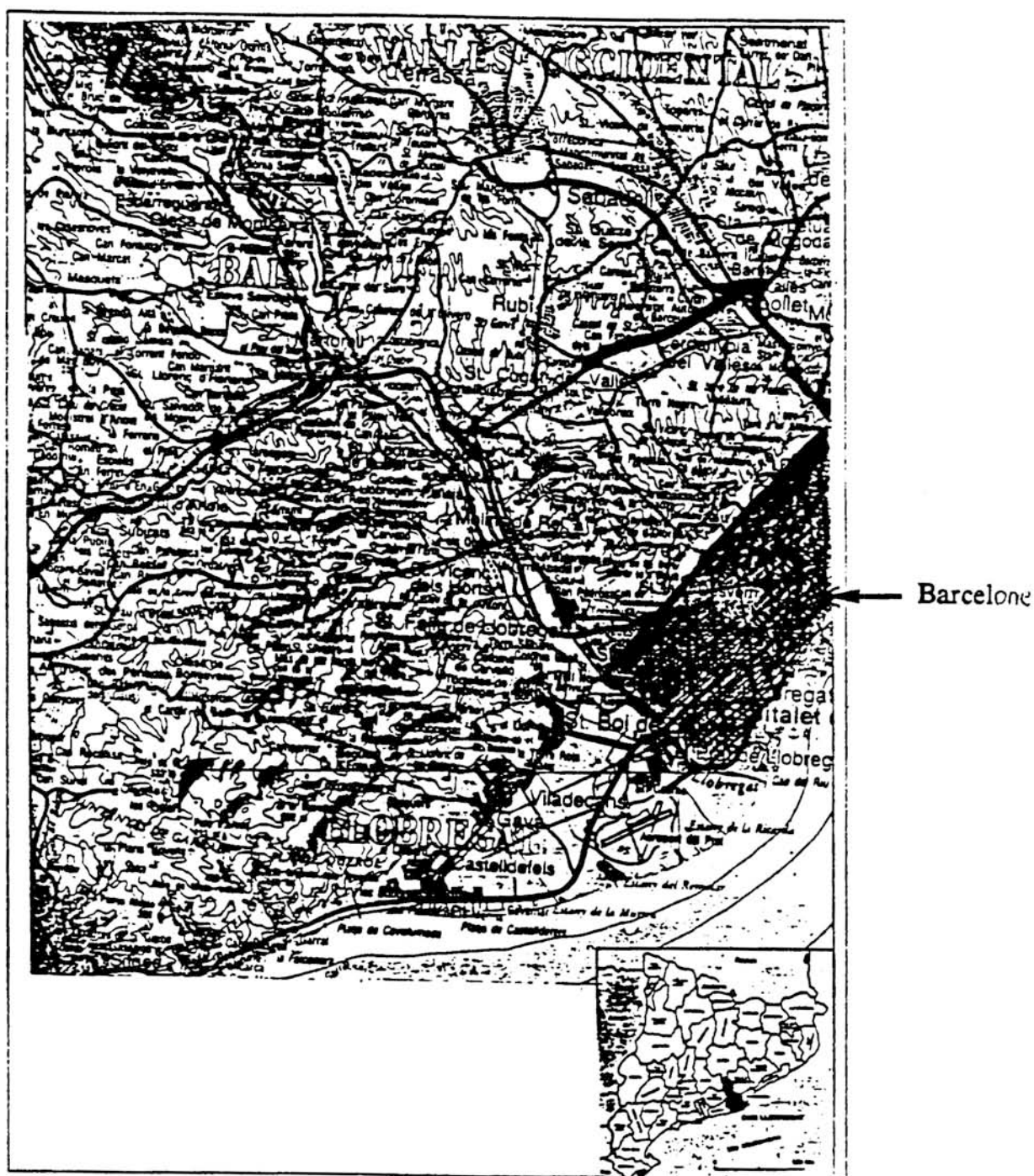
Plus généralement, la notion de district métropolitain paraît difficilement assimilable au modèle classique dans la mesure où sa constitution et sa croissance semblent dépendre de conditions socio-économiques particulières comme en témoignent les premières observations effectuées sur le cas de la zone industrielle catalane du Baix de Llobregat. Elle posséderait apparemment des structures analogues à celles communément retenues pour la caractérisation d'une aire-système. Son tissu industriel est en effet marqué par une spécialisation de ses unités de production (secteurs de la mécanique et de la métallurgie), par une concentration élevée de petites, voire très petites entreprises ainsi que par une présence importante de travailleurs indépendants⁵ dans un espace géographique assez clairement délimité et par le fonctionnement d'un réseau densifié de sous-traitance. Cependant, les principes de constitution de ce type de district se distinguent à maints égards de ceux énoncés par le modèle général. Dans le cas de la zone considérée, malgré le fait que sa création se soit basée sur une tradition industrielle préexistante, sa constitution et sa consolidation sont des phénomènes relativement récents (fin des années cinquante). Leur apparition procède par ailleurs d'une double logique faisant appel à une **dynamique endogène d'expansion** complétée et renforcée par un **développement local exogène**. Ce dernier s'est manifesté tout d'abord par une importation massive de force de travail extérieure au district lui-même (immigration de la population du sud de l'Espagne, principalement d'Andalousie). Ce fait est un élément majeur de différenciation du modèle standard de district dans la mesure où la mobilisation de la main-d'oeuvre prévalant dans ce dernier s'effectue par drainage capillaire des actifs présents dans le territoire, grâce notamment à l'activation de mécanismes de mobilité intersectorielle (essentiellement de l'agriculture vers l'industrie).

⁵ La moitié des unités des productions implantées dans la zone employent moins de cinq salariés et un cinquième d'entre elles sont des unités de travailleurs autonomes.

La dimension exogène de ce développement local est également repérable au niveau des modes de financement des activités productives qui ont été étroitement liés aux opérations d'investissements de groupes transnationaux. Là encore, l'observation est en contraste avec le modèle de référence pour lequel l'intensité de l'accumulation primitive de capital réalisée par une classe sociale locale conditionne la vitalité de la création d'entreprises.

Dans le prolongement de ce constat, un dernier point de divergence au modèle doit être souligné. Il se réfère plus précisément au mode d'apparition du petit entrepreneuriat local qui dans le cas du district du Baix Llobregat n'est pas d'origine rurale. Son origine est en fait triple. Il s'est en premier lieu formé à partir de la figure de l'ouvrier qualifié catalan des années trente et cinquante qui, après avoir été employé en usine, s'est installé à son compte en créant un atelier. Il est en second lieu composé de l'ouvrier qualifié immigré du sud qui s'est déplacé en Catalogne pour travailler dans la grande entreprise (par exemple Seat, Siemens etc.) puis pour créer une petite unité de production fonctionnant en sous-traitance avec la firme d'origine. Le petit entrepreneuriat de la zone est en dernier lieu issu de la tradition, prégnante en Catalogne, de l'association entre individu. On peut remarquer que l'associé ("socio") est fréquemment un membre de la famille lorsque la personne promouvant l'initiative de création d'entreprise est immigré du Sud, mais qu'il est le plus souvent un collègue de travail ou dans une moindre mesure un voisin travaillant dans une autre entreprise lorsque le fondateur est d'origine catalane.

Au-delà de ce constat, les formes sociales de solidarité sur lesquelles se fonde pour partie la cohésion de tissu industriel observé se distinguent par leur nature de celles prédominantes dans le modèle traditionnel de district. Dans le cas de la zone du Baix Llobregat, il apparaît nettement que ces formes ont comme support moins les liens familiaux que les relations au collectif de travail (solidarité d'usine) ou les rapports urbains de proximité (solidarité de quartiers d'immeubles etc.). La dimension métropolitaine du développement local induit donc des rapports sociaux spécifiques sur lesquels serait basée sa cohérence de fonctionnement et à partir desquelles se définirait sa singularité.



Carte 1 : Caractéristiques géographiques
du Baix de Llobregat (Catalogne)

CHAPITRE IV
SYNTHESE DES DEBATS

LE LOCAL COMME CONSTRUIT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Les interventions de Jean-Jacques SILVESTRE et de Nicole MAY ont suscité une réflexion autour de deux points. Le premier a consisté à exposer et à débattre des raisons de ce regain d'un intérêt pour le local. Le second s'est focalisé sur les différents positionnements des disciplines scientifiques dans les constructions qu'elles font du local.

Ce sont à la fois des raisons d'ordre théorique et des raisons d'ordre empirique qui sont à même d'expliquer cet investissement, -ou ce réinvestissement-, des sciences sociales dans les analyses du local. La crise des années soixante-dix a conduit à une redécouverte, de la part des macro-économistes, des modes localisés de production. Il y a eu prise de conscience que d'autres niveaux, autre que le macro, peuvent être porteurs de formes organisationnelles efficaces. Qu'il s'accompagne de la prise en compte de facteurs tels que les ressources humaines, les organisations, les acteurs et leur environnement..., cet intérêt pour le local s'appuie souvent sur la conviction que des phénomènes hors marché, d'ordre social, interviennent dans la production des richesses et qu'il convient donc de les prendre en compte dans l'analyse de celle-ci.

L'apparition de nouvelles formes d'organisation de la production, - les technopoles par exemple-, la réémergence de formes anciennes tels les districts ou les systèmes industriels localisés, les performances des PME pour lesquelles l'environnement est beaucoup plus déterminant que pour les grandes entreprises, sont autant de réalités nouvelles qui conduisent à s'intéresser au local.

La décentralisation est à l'origine d'une nouvelle demande sociale, redoublée par la crise du politique. Les pouvoirs publics ont modifié leurs stratégies d'intervention en considérant que l'efficacité des dispositifs nationaux de régulation de l'emploi et du marché du travail était étroitement liée à une gestion décentralisée. Les formes de gestion décentralisée ont souligné l'importance attribuée à l'initiative sociale qui permet une plus grande implication des partenaires sociaux dans les procédures de programmation, de gestion et d'évaluation des politiques publiques.

L'ancienneté de l'intérêt porté au local varie de façon importante d'une discipline à l'autre : s'il est relativement récent pour les économistes, les géographes, par exemple, ont une longue expérience dans ce domaine. Il en va de même pour les constructions qu'elles font de cet objet.

Plus qu'au "local", les géographes s'intéressent à l'acte de localisation à travers l'analyse qu'ils font de la traduction spatiale des phénomènes économiques et sociaux. Chez les économistes, l'intérêt pour le local semble converger avec la nécessité de revoir leurs référents théoriques, notamment en lien avec l'idée de devoir accorder une dimension sociale à leurs objets. Comme certains participants l'on rappelé, le réinvestissement de travaux, comme ceux de Marschall sur les districts, traduit bien cette quête de nouveaux référents, mais aussi le fait que la discipline est sujette à des cycles en ce qui concerne son intérêt pour ce phénomène.

Pour ces différentes raisons, l'interdisciplinarité apparaît d'un grand intérêt dans ce déplacement vers le local. Mais le statut même accordé à celle-ci n'est pas sans poser question. Les différences disciplinaires sont tantôt considérées comme irréductibles dans la mesure où elles relèvent d'une forme de segmentation du travail scientifique et tantôt considérées dans leur complémentarité et pouvant donc faire l'objet de réappropriations réciproques. Comme on a pu le noter dans la discussion, l'importation dans les travaux d'économistes de certains concepts de la sociologie, -celui de communauté par exemple, qui, n'étant pas employé dans le sens que lui ont donné les sociologues, n'a pas non plus été redéfini-, rend plus difficile le dialogue interdisciplinaire alors même qu'elle a pour objectif de l'activer.

LA RELATION FORMATION-EMPLOI AU NIVEAU LOCAL

Une interrogation posée par ce thème est celle de savoir dans quelle mesure on assiste au plan local à une endogénéisation des systèmes de formation et à une spécification de leurs formes générales définies au plan national. Concevoir les systèmes de formation dans leur dimension localisée questionne l'espace de compétence qu'ils sont appelés à structurer. Plus largement, il existerait une analogie entre marché interne et marché local qu'il conviendrait d'approfondir.

Cet approfondissement peut être effectué à trois niveaux, qui reposeraient sur trois paradigmes fondant les marchés internes :

- La nature des structures matérielles.
- La nature des structures immatérielles objectivées qui sont essentiellement les règles et les formes d'apprentissage.
- Les modes de socialisation des acteurs qui renvoient à la façon dont les structures sont intériorisées par chaque individu.

Les marchés internes s'établissent sur une cohésion affirmée des structures. Retrouve-t-on même cohésion dans le fonctionnement des marchés locaux ? Est-on capable de reprérer quels sont les éléments qui font cohérence pour ces marchés locaux ?

SYSTEMES D'ENTREPRISE ET MARCHES LOCAUX DU TRAVAIL

L'intervention de M. QUERE souligne la difficulté tant théorique qu'empirique de délimiter les frontières du local. Cette notion est souvent identifiée à des objets très divers. Parmi ces derniers on peut citer l'entreprise, les réseaux hiérarchisés de firmes, les systèmes locaux d'entreprises, etc... Les remarques du rapporteur ainsi que les réactions qu'elles ont suscitées de la part des contribuants montrent en outre la difficulté qu'il existe de distinguer les effets locaux des effets exogènes. Quel est le degré d'influence des uns et des autres sur le mode de constitution des systèmes localisés d'entreprises ? Pour répondre à cette question, il est apparu qu'une approche historique de l'émergence des formes territorialisées du système productif était nécessaire. Seule une approche historique permet en effet de saisir la nature et les fondements de la dynamique industrielle à partir de laquelle se créent les systèmes industriels locaux. Il est donc important que l'analyse s'attache à retranscrire les temporalités de cette dynamique qui permettraient de spécifier chaque développement local.

De la même façon, l'approche comparative peut être une méthode de recherche qui ferait apparaître à la fois les modalités de création, de stabilisation et d'évolution de ces systèmes et les singularités nationales dont ils sont porteurs. Cette approche permet de comparer également des lieux d'efficacité productive et d'en cerner les mécanismes de production et de reproduction.

REPRODUCTION AUTORISÉE À LA CONDITION EXPRESSE DE MENTIONNER LA SOURCE

Le CEREQ et dix de ses centres associés ont organisé une journée d'étude sur les approches du local, avec l'objectif de confronter leurs expériences, de réfléchir aux usages scientifiques qu'ils font de cette notion, et de dégager les questions posées par la relation formation-emploi et le marché du travail au niveau local.

Le présent document rend compte de l'ensemble des travaux de cette journée, qui se sont organisés autour des trois points suivants :

- Le concept de "local" et la diversité de son utilisation
- Les approches de la relation formation-emploi au plan local : les dispositifs publics de formation et d'emploi, les pratiques des acteurs et les stratégies des entreprises
- Les marchés locaux du travail et leur articulation au système d'entreprise : les réseaux et stratégies de recrutement et d'embauche, le local comme espace de mobilité...

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

9 rue Sextius Michel
75015 PARIS

☎ (1)45.75.62.63